

Smoby





Rapport financier

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2006

Rapport de gestion du directoire	04
Liste des mandats des dirigeants de SMOBY	14
Rapport du conseil de surveillance	16
Rapport de la présidente du conseil de surveillance	16
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport de la présidente du conseil de surveillance	20
Texte des résolutions	21
Organigramme juridique du groupe	23

COMPTES CONSOLIDÉS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	25
Compte de résultat consolidé	26
Bilan consolidé	27
Tableau des flux de trésorerie consolidés	28
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	29
Notes aux états financiers consolidés	30

SOCIÉTÉ MÈRE

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	68
Compte de résultat	70
Bilan actif	72
Bilan passif	73
Tableau des flux de trésorerie	74
Annexe aux comptes annuels	75
Tableau des résultats des 5 derniers exercices	92
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	93



Rapport de gestion du Directoire

I COMMENTAIRES SUR LES PERFORMANCES DE L'EXERCICE

L'acquisition de Berchet, principal événement de l'exercice

L'acquisition de notre principal concurrent en France, la société Groupe Berchet SA, est sans conteste l'événement majeur de l'exercice 2005/2006.

Depuis plusieurs années, Smoby et Berchet se livraient une concurrence frontale particulièrement vive qui se traduisait dans les deux sociétés par une dégradation progressive de leurs marges. Celle-ci intervenait dans un environnement du marché du jouet devenu de plus en plus difficile pour l'industrie française en raison de la montée en puissance de la concurrence asiatique sur un certain nombre de segments du marché, favorisée par les coûts de main d'œuvre et la faiblesse persistante du dollar.

Face à cet environnement, le Groupe Smoby a décidé dès le début des années 2000 de faire évoluer sa stratégie avec pour but de limiter son exposition à la compétition directe avec son principal concurrent et d'élargir ses marchés au delà de l'Europe.

Le Groupe a ainsi acquis en 2003 la société Majorette Solido qui lui offrait deux avantages compétitifs :

- En premier lieu, Majorette Solido a apporté une meilleure couverture du marché en renforçant le segment du jouet pour garçons alors que Smoby est plutôt centré sur le jouet pour fille ;
- En second lieu, la société offrait une compétence sur l'Asie avec une usine de production en Thaïlande et une filiale de sourcing basée à Hong Kong. Associée à sa propre activité de sourcing et de création de Smoby à Hong Kong, le Groupe bénéficiait désormais d'un ancrage solide en Asie lui permettant d'élargir ses marchés notamment sur des pays de la zone dollar.

Le Groupe a dès lors multiplié les ouvertures de filiales de distribution dans les pays émergents, en Amérique du Sud (Argentine, Chili, Mexique), en Europe Centrale et Europe de l'Est (Pologne, Russie, Ukraine) ou encore en Asie (Chine).

Cette stratégie de diversification de produits et de marchés s'était logiquement traduite dans un premier temps par une dégradation des performances en raison des investissements de croissance externe, des charges de lancement des nouvelles filiales et du redressement à poursuivre de Majorette Solido.

Le Groupe avait pour autant conservé sur l'exercice 2004/2005 des performances bénéficiaires en dépit de la poursuite du mouvement de baisse de marges en France.

Au cours de l'exercice 2005/2006, Berchet a commencé à connaître des difficultés financières qu'il a cherché à compenser par une politique commerciale agressive en France. Dans ce cadre là, Smoby n'a pas voulu s'aligner sur son concurrent et a dû accepter des pertes de parts de marché qui se sont traduites par une baisse d'activité sur l'ensemble de l'exercice.

Pour autant, cette politique commerciale ne s'est pas avérée suffisante pour redresser les performances de Berchet et les actionnaires de cette société ont finalement décidé de céder leurs titres à Smoby en juillet 2005 pour un montant de 18 millions d'euros.

Grâce à cette acquisition, Smoby est devenu le second fabricant européen de jouets derrière le danois Léo et a pris place parmi les dix principaux fabricants dans le monde (8ème). Il acquiert ainsi une dimension devenue indispensable pour évoluer dans un secteur où le marché est désormais mondial et où les acteurs régionaux ont de plus en plus de difficultés à maintenir leurs positions.

Le Groupe détient désormais des positions fortes sur certains segments qui le rend incontournable comme celui des baby-foot (numéro 1 mondial), celui des jeux d'extérieur (outdoor : numéro 1 européen) ou encore ceux des porteurs, des jouets d'imitation ou des voitures miniatures (numéro 1 en France). C'est enfin un des trois acteurs mondiaux dans la fabrication des ballons de plage. Il apparaît ainsi comme un acteur majeur du marché et peut par sa taille, son savoir-faire et son réseau de distribution faire jeu égal avec les leaders mondiaux.

Smoby est devenu le dernier grand fabricant de jouets français en acquérant sur les quinze dernières années l'ensemble des acteurs du secteur en France et pour partie en Espagne. Il constitue un groupe de taille européenne offrant une gamme de produits élargie issue des différents savoir-faire du jouet français et lui permettant de couvrir 75 % du marché malgré la multitude de segments qui le compose. Cette offre produits particulièrement étendue est un avantage compétitif fort car elle associe des gammes ayant des caractéristiques différentes et complémentaires avec notamment :

- des valeurs sûres du marché comme les tricycles, les porteurs, les jeux d'imitation ou encore les ballons,
- des produits sous licence très tendance susceptibles de créer une dynamique de vente et d'assurer le potentiel de croissance (licences Disney, Spiderman...),
- des concepts nouveaux alliant le jouet à la vidéo et à l'électronique,
- et des produits volumineux emblématiques comme les jeux de plein air (toboggans, maisons d'extérieur).

L'acquisition de Berchet représente donc une étape majeure dans l'histoire de l'entreprise : elle marque à la fois le point d'orgue de la concentration du secteur du jouet en France autour de Smoby et dans le même temps aboutit à la constitution d'un groupe majeur avec une activité de dimension mondiale et une activité industrielle intelligemment répartie entre l'Asie et l'Europe.

Néanmoins, cette acquisition est intervenue à un moment où le Groupe avait déjà engagé une stratégie de diversification et devait évoluer dans un environnement fortement concurrentiel et déstabilisé par la hausse des coûts matières. Tous ces éléments se sont traduits par des performances difficiles avec des pertes élevées sur l'exercice.

Des pertes élevées sur l'exercice dans un environnement bouleversé

• Changement de référentiel comptable

Le Groupe applique pour la première fois les normes IFRS à compter de l'exercice 2005/2006, en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002. Conformément à ce règlement, les informations comparatives 2004/2005 sont également établies selon le référentiel IFRS en vigueur au 31 mars 2006.

La transition des normes françaises aux normes IFRS est détaillée dans les notes aux états financiers consolidés.

• Performances du Groupe

Les conséquences de la forte compétition des deux sociétés, le coût d'acquisition de la société avec la reprise de son endettement, l'évolution difficile du secteur avec la forte hausse des coûts matières et enfin le soutien de la politique de développement international sont à l'origine de pertes importantes sur l'exercice.

COMPTE DE RÉSULTAT GROUPE SMOBY

(EN MILLIERS D'EUROS)	2005	2006
Chiffre d'affaires	261 020	349 595
Valeur ajoutée	71 640	65 782
EBITDA	21 929	(4 866)
Résultat opérationnel courant	6 364	(17 454)
Résultat opérationnel	6 823	(22 839)
Résultat consolidé	906	(25 531)
Résultat net part du Groupe	889	(25 487)

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 34 % en raison de l'intégration de Berchet. La société et ses filiales sont entrées dans le périmètre de consolidation en date du 1er juillet 2005 si bien qu'elles sont intégrées sur trois trimestres seulement et qu'elles contribueront encore à la croissance du Groupe sur l'exercice 2006/2007.

En revanche, le Groupe a connu sur l'exercice toute une série de difficultés qui l'ont amené à dégager des pertes importantes.

Les données relatives aux principales filiales sont mentionnées dans le tableau des filiales et participations de l'annexe aux comptes annuels. On peut toutefois faire la synthèse des performances de la société mère et de ses filiales en apportant les différents commentaires qui suivent.

• Une baisse d'activité de Smoby en France qui pèse sur les marges

En premier lieu, la politique commerciale agressive de Berchet avant l'acquisition s'est traduite par des pertes significatives de parts de marché en France : Smoby a connu une baisse d'activité de 7 % sur la période et dégage pour la première fois de son histoire des pertes. Dans le même temps, la situation de trésorerie de Berchet, très tendue lors de la reprise, a provoqué des réactions de prudence de plusieurs fournisseurs, en particulier de

fournisseurs asiatiques si bien que Berchet n'a pas été en mesure d'honorer ses commandes : les marchés perdus par Smoby n'ont donc pas été récupérés avec la reprise de Berchet. Sur l'exercice, l'activité de Berchet baisse de 14 %.

Au total, la baisse d'activité des deux principales sociétés du Groupe se traduit par une perte de marge brute de 13,9 millions d'euros.

• Les conséquences de la hausse des coûts matières

Pour la fabrication des jouets, le Groupe utilise principalement les matières plastiques, notamment le polyéthylène et le polypropylène. Alors que le prix évoluait depuis de nombreuses années autour de 600 à 700 euros la tonne, la flambée des cours du pétrole en 2005 a entraîné une hausse de 50 % des coûts matières alors même que les commandes étaient déjà enregistrées à des prix fermes et non révisables. Cette forte hausse a donc provoqué un pincement de marge estimé à 10 millions d'euros.

Il convient de signaler que c'est la brutalité de la hausse qui est venu déstructurer le compte de résultat car les matières plastiques n'offrent pour l'instant pas de possibilités de couverture sur des marchés à terme à la différence des métaux. Les achats de Zamac, par exemple, alliage largement utilisé par Majorette pour la fabrication des voitures miniatures, sont eux couverts régulièrement sur les marchés à terme.

Sur une perspective long terme, l'émergence de coûts matières élevés et de coûts de transport de plus en plus chers sont certainement des données structurelles à prendre en compte dans les années à venir. Elles amènent des modifications de la composition du prix de revient des produits réduisant mécaniquement l'écart de compétitivité entre les fabrications asiatiques et les fabrications européennes et ouvrent la voie à des solutions de substitution.

• Une nécessaire recomposition de l'organisation industrielle

Pour autant, la compétitivité des produits fabriqués en Asie par rapport à une fabrication en Europe reste encore très importante. Elle se renforce chaque année avec l'acquisition progressive d'un savoir-faire des fabricants asiatiques qui interdit désormais une politique produit orientée vers une différence de qualité pour justifier une différence de prix. Dès lors, les sites industriels en concurrence directe avec les produits d'origine asiatique n'avaient plus de raison d'être. C'est dans ce contexte que le Groupe a poursuivi le plan de restructuration industriel lancé par Berchet dès 2004 et a lui-même décidé de procéder à une autre fermeture de site. Au total le Groupe a donc réalisé sur l'exercice :

- la fermeture du site de production Berchet de Saint-Laurent qui employait 139 personnes,
- la fermeture de l'atelier d'Ay-en-Champagne qui regroupait 20 personnes,
- l'annonce de la fermeture du site Solido d'Oulins qui employait 90 personnes.



Si les fermetures de Saint-Laurent et d'Aÿ-en-Champagne avaient été annoncées et provisionnées dans les comptes Berchet arrêtés au 31 mars 2005, la fermeture de l'usine Solido fait l'objet d'une provision dans les comptes du Groupe au 31 mars 2006 pour près de 5 millions d'euros.

En conclusion, l'acquisition de Berchet, les nécessaires restructurations industrielles liées à cette opération et à la concurrence asiatique et enfin la hausse des coûts matières ont pénalisé l'ensemble des sociétés du Groupe en France et plus largement en Europe. Le résultat net consolidé de Berchet sur 9 mois se traduit par une perte de 10,8 millions d'euros ; celui de Smoby Majorette ressort de son côté en perte de 14,8 millions d'euros.

L'analyse par zone géographique met en évidence des pertes concentrées sur la France.

Des performances par zone géographique contrastées

Outre les incidences déjà mentionnées ci-dessus, l'analyse par zone géographique met en évidence des tendances contrastées selon les zones avec un fort potentiel de croissance sur l'international.

- Les activités en France fortement pénalisées par le rapprochement avec Berchet

GRUPE SMOBY

(EN MILLIERS D'EUROS)	FRANCE 2005	FRANCE 2006
Chiffre d'affaires	189 490	259 062
Résultat opérationnel courant	6 759	(18 094)
Résultat opérationnel	7 226	(22 889)
Résultat consolidé	1 828	(22 513)
Résultat net part du Groupe	1 811	(22 469)

C'est bien naturellement en France que la majeure partie des incidences de l'acquisition de Berchet se fait sentir. Il est vrai que c'est en France qu'est logé la majeure partie des coûts de structure comme la conception des produits ou encore les frais de recherche développement.

FRANCE, PERFORMANCE PAR ENTITÉ (EN MILLIERS D'EUROS)

	SMOBY 2006	BERCHET 2006	FRANCE 2006
Chiffre d'affaires	195 467	63 595	259 062
Résultat opérationnel courant	(10 274)	(7 821)	(18 094)
Résultat opérationnel	(14 729)	(8 160)	(22 889)
Résultat consolidé	(11 624)	(10 888)	(22 513)
Résultat net part du Groupe	(11 649)	(10 820)	(22 469)

- Les activités européennes pénalisées par le redéploiement en Espagne

PERFORMANCES UE, HORS FRANCE

(EN MILLIERS D'EUROS)	2005	2006
Chiffre d'affaires	51 912	59 971
Résultat opérationnel courant	(467)	(1 266)
Résultat opérationnel	(479)	(1 351)
Résultat consolidé	(599)	(3 423)
Résultat net part du Groupe (1)	(599)	(3 423)

(1) dont résultat Espagne (775) (3 168)

Le Groupe a entrepris depuis 2005 une action vigoureuse de réorganisation de ses activités en Espagne qui étaient apparues comme un maillon faible dans l'organisation du Groupe. Cette action s'est traduite notamment par des arbitrages dans le portefeuille de produits et le rachat du fonds de commerce du distributeur Majorette en Espagne. L'ensemble de ces mesures se traduit par des coûts significatifs sur l'exercice en raison de la charge d'investissement et de la baisse de chiffre d'affaires liée à la réorganisation de la gamme de produits. Elle offre cependant une nouvelle visibilité dans ce pays et ouvre de nouvelles perspectives.

Sur l'exercice, la perte opérationnelle des activités espagnoles représente 1 million d'euros, soit l'essentiel des pertes opérationnelles sur les activités européennes, le solde étant logé dans les filiales de Berchet.

Par ailleurs, par souci de prudence et en cohérence avec les nouvelles perspectives du Groupe dans ce pays, une partie des impôts différés actifs logés dans la filiale espagnole a été passée en charge pour un montant de 1,6 millions d'euros.

- Les investissements commerciaux à l'international, une stratégie gagnante

PERFORMANCES INTERNATIONAL

(EN MILLIERS D'EUROS)	2005	2006
Chiffre d'affaires	19 617	30 563
Résultat opérationnel courant	72	1 907
Résultat opérationnel	76	1 402
Résultat consolidé	(323)	405
Résultat net part du Groupe	(323)	405

Depuis plusieurs années, le Groupe avait entamé une action de diversification internationale en direction principalement des pays émergents. Cette stratégie passe par la nécessaire acceptation de pertes opérationnelles les premières années d'activité en raison de coûts de structures relativement élevés par rapport au chiffre d'affaires réalisé.

Cette activité a pu se développer rapidement grâce à l'implantation du Groupe à Hong Kong facilitant la création et le sourcing à destination des pays de la zone dollar.

Après plusieurs années d'investissements commerciaux, le Groupe bénéficie pour la première fois du fruit de ses efforts avec une activité internationale désormais bénéficiaire. Cette performance provient pour l'essentiel du développement des activités en Asie et est toutefois soutenue par l'amélioration des résultats de l'ensemble des filiales, à l'exception du Mexique pour lequel des mesures de correction ont été depuis mises en place.

Une activité industrielle renforcée

PERFORMANCES PAR SECTEURS (EN MILLIERS D'EUROS)	JOUETS 2005	JOUETS 2006	INDUSTRIE 2005	INDUSTRIE 2006
Chiffre d'affaires	235 481	320 343	25 539	29 252
Résultat opérationnel courant	6 210	(16 565)	153	(888)
Résultat opérationnel	6 614	(21 908)	209	(931)
Résultat consolidé	893	(24 386)	13	(1 145)
Résultat net part du groupe	876	(24 342)	13	(1 145)

A côté de l'activité Jouets, le Groupe poursuit le développement de son activité destinée à l'industrie.

Le département emballage est centré sur la fabrication de bidons et de flaconnage logés dans la société MOB en utilisant la technique du soufflage. MOB vend principalement aux industries chimiques et pétrolières et évolue vers l'industrie pharmaceutique.

Cette activité, issue du savoir-faire de plasturgiste du Groupe, lui offre par ailleurs une position forte à l'égard des fournisseurs de matières car elle consomme des volumes équivalents à la division jouet : le Groupe se trouve ainsi dans une position plus forte pour en négocier les tarifs.

Ce département dégage sur l'exercice un résultat opérationnel positif et un résultat net à l'équilibre. Son cash flow finance aisément les investissements et dégage des excédents de financement.

Au cours de l'exercice, le Groupe a élargi son champ d'activité en créant une nouvelle unité de production, Smoby Engineering, destinée à la fabrication de grandes pièces par thermoformage. Cette activité occupe une position de sous-traitant auprès de Smoby pour la fabrication de certains jouets tout en développant une activité propre à destination d'autres donneurs d'ordre industriels (coques de bateaux, jacuzzi...).

Cette activité nouvelle est actuellement en phase de lancement. Elle se traduit par des pertes opérationnelles sur l'exercice liées à la montée en charge progressive de la société.

Une situation financière à rééquilibrer

Au 31 mars 2005, le Groupe affichait une situation financière avec un niveau d'endettement déjà relativement élevé. Cette situation était la résultante logique de la stratégie mise en place depuis quelques années dans un contexte de baisse de marges : diversification internationale et croissance externe pour sortir d'une situation de concurrence frontale.

STRUCTURE FINANCIÈRE GROUPE SMOBY

(EN MILLIERS D'EUROS)	31 MARS 2005	31 MARS 2006
Capitaux propres	82 815	58 136
Dettes financières nettes	107 423	214 930

Parmi les principaux éléments qui ont entraîné l'augmentation de l'endettement, on peut citer par ordre décroissant d'importance :

- la valeur d'entreprise de Berchet pour 41,6 millions d'euros, à raison de 18 millions pour les titres et 23,6 millions pour la reprise de la dette,
- la variation du BFR, en particulier du poste client, pour 25,8 millions d'euros,
- les investissements qui représentent, nets des cessions, 18,9 millions d'euros,
- l'incidence des pertes d'exploitation et des charges financières qui se traduisent par un cash flow négatif de 13,2 millions d'euros.

L'acquisition de Berchet, si elle est une bonne décision sur le plan stratégique, a néanmoins provoqué un déséquilibre significatif de la situation financière du Groupe. La structure financière devient le problème majeur que le Groupe doit résoudre au cours de l'exercice 2006/2007.

En septembre 2005, le Groupe a signé auprès d'un syndicat de banques un financement à moyen terme ayant pour objectif de restructurer l'ensemble de la dette et de lui donner les financements nécessaires pour assurer son cycle d'activité. Ce financement était articulé autour de deux tranches principales :

- une ligne de 52 millions d'euros destinée à refinancer la dette à moyen et long terme ;
- une ligne variant entre 135 millions d'euros et 178 millions d'euros, selon les périodes, afin d'assurer le financement du cycle d'activité.

Cette solution s'est avérée en pratique trop juste pour répondre aux besoins financiers du Groupe dans la mesure où elle ne tenait pas compte des pertes financières dégagées sur l'exercice et de la réduction consécutive du crédit fournisseur.

En conclusion, l'acquisition de Berchet représentait une opportunité stratégique pour le groupe Smoby Majorette qu'il devait saisir sous peine d'être marginalisé rapidement en Europe. Il aurait probablement connu des difficultés structurelles graves si Berchet avait été reprise par un concurrent international puissant.

Cette opération est néanmoins intervenue à un moment où la société avait déjà engagé une stratégie de diversification produit et de diversification géographique qui l'avait amené à accepter pendant un certain temps une structure financière relativement tendue.

L'acquisition de Berchet, les charges de restructurations industrielles liées à cette opération et les pertes d'exploitation conséquentes sur l'exercice ont entraîné une déstabilisation des principaux éléments du bilan et du compte de résultat et mis en évidence la nécessité de procéder à une restructuration financière d'envergure tout en poursuivant l'intégration de Berchet et le développement international.



II ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES

Activité : des perspectives de redressement encourageantes à confirmer

Dès 2005, le Groupe s'est lancé dans un programme de redressement des activités opérationnelles en travaillant sur la mise en place des potentiels de synergie entre Berchet et Smoby.

• Une simplification du portefeuille produits

Dans un premier temps, les lignes de produits de Berchet déficitaires ou dégageant une trop faible rentabilité ont été arrêtées. Puis, les gammes ont été éclaircies en éliminant les produits en doublon dans les deux sociétés. Cette action permettant d'afficher une première cohérence entre les deux sociétés s'est cependant traduite par une perte de chiffre d'affaires de 30 millions d'euros environ. Certes, elle pénalise le Groupe en terme d'activité mais représente un premier levier d'amélioration de la rentabilité.

Bien que déjà significative, cette action doit encore se poursuivre sur l'exercice en abordant un travail de réflexion approfondi sur la lisibilité des gammes tout en assurant l'ensemble des demandes de la clientèle.

• Un repositionnement des marques

Dans un deuxième temps, le Groupe a engagé une réflexion marketing sur le positionnement des marques et leur politique commerciale. Il en ressort une volonté stratégique de mieux définir la position de chacune d'entre elles afin de couvrir l'ensemble des profils consommateurs et l'ensemble des besoins de la clientèle :

- Ecoiffier a pour objectif de développer des produits d'entrée de gamme. Dans ce cadre là, Ecoiffier fabrique des produits à bas coûts demandant peu de frais de main d'œuvre. Ceux-ci, paradoxalement, sont réalisés en France, limitant de surcroît les coûts logistiques ; ils sont assortis d'une politique commerciale volontariste en terme de prix en supprimant toute action publicitaire.

Ecoiffier répond ainsi à l'achat utile et à l'achat d'impulsion peu onéreux ;

- les marques Smoby et Majorette sont orientées vers le mass market. Les produits font l'objet d'une politique marketing soutenue avec des budgets publicitaires conséquents. Une part de l'activité est développée sous licence pour renforcer l'image du produit et soutenir le potentiel de croissance du Groupe.

Ces marques à forte notoriété avec une image qualitative prononcée, associées aux produits sous licence, s'adressent en premier lieu à l'enfant en tant que consommateur mais aussi prescripteur auprès de ses parents ;

- enfin, la marque Berchet est repositionnée dans le produit haut de gamme. Distribuée dans des circuits plus qualitatifs et soutenue par un marketing d'accompagnement, celle-ci est orientée vers l'achat réfléchi qui s'inscrit dans la durée. Elle s'adresse généralement aux parents et aux grands parents.

• La poursuite de la réorganisation industrielle du Groupe

Les fermetures des sites industriels de Berchet et de Solido représentaient la première étape du plan de réorganisation industriel. Celui-ci se poursuit avec pour objectif de recentrer progressivement l'ensemble de la production autour de deux sites principaux :

- le site d'Arinthod qui regroupe les activités de soufflage et l'injection plastique,
- le site de Moirans-en-Montagne spécialisé dans le tube métallique et le montage.

Dans ce contexte, le site historique de Lavans-lès-Saint-Claude sera transformé en plateforme logistique et les activités industrielles transférées sur Moirans et Arinthod.

Autour de ces deux sites, le Groupe conserve néanmoins des ateliers ayant une vocation spécifique, notamment :

- l'atelier d'injection d'Ecoiffier à Oyonnax,
- l'usine de fabrication de baby-foot à Lons-le-Saunier qui conserve une compétence particulière dans le travail du bois,
- le site de Groissiat près d'Oyonnax qui fabrique les grosses pièces par injection,
- et bien sûr, les usines MOB et Smoby Engineering installées elles aussi à Moirans-en-Montagne auxquelles s'ajoute un atelier à Noeux-les-Mines dans le Nord de la France. Cette activité d'emballage nécessite d'être proche des sites industriels des clients pour limiter les coûts de transport.

Le Groupe détient par ailleurs deux sites de fabrication en Espagne, pour la réalisation notamment des ballons en vinyle, et une usine Majorette en Thaïlande. Il vient enfin de s'associer comme partenaire minoritaire avec un sous-traitant chinois pour construire une nouvelle usine à Chenzen, en Chine, entièrement dédiée aux fabrications du Groupe.

En revanche, le site historique de Berchet, Cours de Verdun à Oyonnax, doit progressivement transférer son activité sur Moirans et Groissiat.

• Une excellente activité sur le jouet d'été

Cette nouvelle politique marketing, et la clarification de l'offre qui en résulte, s'est déjà traduite par une bonne saison sur le jouet d'extérieur. Pour la première fois dans son histoire, le Groupe est passé leader du marché du jouet en France en mai et en juin, alors qu'il connaissait par ailleurs d'excellents niveaux d'activité sur l'Europe.

Certes, l'activité jouet d'été est nettement moins importante que celle de la fin d'année, mais elle contribue à désaisonnaliser le compte de résultat et facilite l'amortissement des charges fixes.

• **Des filiales bien orientées**

La poursuite d'une politique commerciale dynamique soutient le développement des activités en Europe et à l'International. En Espagne, la réorganisation de l'activité se traduit par une stabilisation du chiffre d'affaires et un redressement des performances, alors que les autres filiales en Europe connaissent une légère croissance.

A l'international, les ventes FOB à partir de Hong Kong continuent de progresser. Les perspectives sont notamment très encourageantes en Amérique Latine, en Argentine comme au Chili. Le Mexique qui connaissait des difficultés lors de l'exercice précédent retrouve un bon niveau d'activité et devrait se rapprocher de l'équilibre.

En conséquence, s'il est encore trop tôt pour déterminer des perspectives de résultats fiables sur l'ensemble de l'exercice en raison de la proximité des fêtes de Noël, il apparaît clairement que les performances de Smoby-Majorette seront en nette amélioration avec une réduction significative des pertes sur les filiales déficitaires.

C'est paradoxalement au niveau de la société mère Smoby que le redressement des performances sera dans un premier temps le moins visible : cette société supporte en effet la majeure partie des frais de structure fonctionnels et marketing, elle doit enregistrer les charges liées au déménagement du site de Lavans et supporter la hausse des frais financiers liée à la situation financière tendue de l'entreprise.

Une nouvelle étape sera franchie en début d'année 2007 avec la prise en location-gérance des activités de Berchet par Smoby, suivie dès que les conditions seront possibles par une fusion entre les deux sociétés. Cette opération marquera le début d'un plan plus large de restructuration juridique de l'ensemble des sociétés du Groupe.

Une situation financière à redresser avec le soutien des banques

Sur le plan financier, le financement signé par le Groupe en septembre est vite apparu insuffisant pour assurer les besoins de trésorerie de la société.

En effet, ce financement avait sous-estimé les difficultés d'intégration de Berchet dans le Groupe, les pertes d'exploitation liées à la hausse des coûts matières et les charges liées à la réorganisation des sites de production.

A compter du printemps 2006, le Groupe a connu des tensions de trésorerie qui ont été résolues au cas par cas grâce à des waivers accordés par le syndicat bancaire. Fin octobre, devant l'apparition d'un besoin significatif lié au financement de la campagne de Noël, les banques ont accepté d'accorder un financement de 27 millions d'euros à titre d'avance sur une restructuration financière en cours d'étude.

Ce crédit remboursable in fine au 31 mars 2007 donne à Smoby Majorette les moyens de faire face à l'ensemble de ses

engagements sur la période clé d'avant les fêtes, et d'assurer le parfait déroulement des livraisons de fin d'année.

Dans le même temps, le groupe familial a signé un mandat avec une banque conseil en vue de rechercher un partenaire financier minoritaire, afin de poursuivre sereinement le développement international du Groupe. L'arrivée d'un partenaire financier au niveau de la société holding familiale pourrait alors être suivie par un renforcement des fonds propres de la société Smoby selon des modalités à déterminer.

III DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ressources humaines

• **Une remontée des effectifs en France avec l'intégration de Berchet**

Au 31 mars 2006, l'effectif total du Groupe Smoby-Majorette s'élevait à 3 198 personnes dont 435 intérimaires. Le Groupe a recours régulièrement aux intérimaires compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité, notamment en septembre pour la fabrication des jouets destinés aux ventes de fin d'année. Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

EFFECTIFS AU 31 MARS	2005	2006
CDI	1 974	2 644
CDD	167	119
Intérim	148	435
TOTAL	2 289	3 198

L'intégration dans le Groupe de la société Berchet et de l'ensemble de ses filiales amène une évolution importante des effectifs.

Berchet était relativement plus concentrée sur ses activités en France que ne l'est Smoby. Le rapprochement des deux groupes entraîne ainsi un recentrage des effectifs sur la France comme le montre le tableau suivant :

EFFECTIFS AU 31 MARS	2005	2006
France	1 109	1 994
Autres pays	1 180	1 204
TOTAL	2 289	3 198

Au cours de l'exercice, le Groupe gère un nombre important d'intérimaires, principalement en production, afin d'ajuster les effectifs à la saisonnalité d'activité qui est particulièrement élevée dans le secteur.



- Des ajustements indispensables en liaison avec la réorganisation industrielle.

Au cours de l'exercice, la mise en œuvre des plans de restructuration de Berchet et de Majorette s'est traduite par la fermeture de trois sites : Saint-Laurent dans l'Ain, Aÿ-en-Champagne dans la Marne et Oulins dans l'Eure et Loir.

En dépit des solutions de reclassement proposées, la plupart des salariés n'ont pas souhaité prendre un nouveau poste dans une autre unité de production du Groupe. Il est vrai que les sites de Saint-Laurent et d'Aÿ en Champagne sont loin des autres unités de production et qu'un déménagement représentait un obstacle important. Au total 238 salariés ont donc quitté le Groupe au cours de l'exercice dans le cadre d'un Plan de Soutien à l'Emploi dont 184 au titre d'un licenciement.

La fermeture de l'usine Solido intervient au cours de l'exercice 2006/2007. Sur les 89 personnes employées par cette unité de fabrication, aucune n'a souhaité se déplacer dans une unité de fabrication du Groupe dans le Jura.

- Organisation du travail

En raison de l'acquisition du groupe Berchet, la durée du temps de travail répond actuellement à des conventions collectives et des accords différents entre les sociétés dépendant de Smoby et celles dépendant de Berchet. Un travail de rapprochement et d'uniformisation est actuellement en cours.

A côté de ce travail de rapprochement des conventions collectives, le Groupe a engagé en France une gestion prévisionnelle des emplois et des carrières qui passe par un entretien individuel de l'ensemble des salariés par des prestataires extérieurs spécialisés. Ces entretiens ont pour objectif de déterminer les compétences, le potentiel d'évolution et les aspirations de chaque salarié aux fins de déterminer l'emploi le mieux adapté dans le cadre d'une nouvelle organisation issue du rapprochement entre Smoby et Berchet.

Au-delà de l'entreprise, le Groupe utilise systématiquement la sous-traitance. La forte saisonnalité de l'activité rend d'ailleurs l'utilisation de la sous-traitance, comme de l'intérim, indispensable pour le bon déroulement du cycle de fabrication. La richesse du tissu industriel jurassien offre un avantage compétitif important pour le Groupe car il bénéficie à proximité de nombreuses compétences technologiques dans le domaine de la plasturgie.

Par ailleurs, le Groupe utilise tout un réseau de sous-traitants sur le Jura et l'Ain. L'appel à la sous-traitance dans un bassin industriel fortement centré sur l'industrie de transformation plastique permet d'assurer le niveau de souplesse nécessaire à l'activité. Elle représente ainsi une force qui améliore la compétitivité du Groupe sur ses marchés en s'appuyant sur les compétences spécifiques de certains sous-traitants dans

des domaines pointus de la plasturgie.

Le Groupe essaie dans la mesure du possible de reproduire ce schéma de sous-traitance auprès d'entreprises spécialistes dans un domaine d'activité dans les autres pays où il dispose d'installations industrielles.

- Travailleurs handicapés

Le Groupe suit les obligations définies par la réglementation, en France et dans les pays où il est implanté. Des efforts importants sont engagés dans l'adaptation des postes de travail.

Informations environnementales

L'exercice 2005/2006 a vu le rapprochement des systèmes de management environnemental de Smoby et de Berchet. La fédération des chartes environnementales des deux entités est désormais terminée. Elle a conduit à la constitution d'un service central groupe. Ses missions principales sont de déployer les critères de conception et de fabrication en assistant les bureaux d'études et les sites de production.

Les logiciels d'aide à la décision environnementale et d'éco-bilan testés depuis l'exercice précédent ont conduit à définir un outil informatique adapté à la problématique jouet/packaging, en particulier dans les choix de matériaux. Ce travail est finalisé avec le concours du Centre du Design Rhône-Alpes à Lyon.

Notre Observatoire Hygiène Sécurité Environnement se poursuit et confirme la tendance amorcée l'an dernier de réduction des consommations d'énergie et de génération de déchets. Une attention particulière est portée aux actions de minoration des quantités de matières utilisées dans la fabrication de nos produits et de leurs emballages.

Outre les gains de poids par réduction des épaisseurs de pièces en phase de conception, des innovations technologiques sur les machines nous permettent de localiser les épaisseurs de matière seulement dans les zones de contraintes. Les gains sont particulièrement significatifs avec des valeurs avoisinant les 15 à 20% suivant les produits. La généralisation de tels systèmes est intégrée dans notre plan de renouvellement du parc machines.

Dans le domaine des actions amont, nos travaux sur les matériaux verts ont montré une bonne viabilité technique et une potentialité industrielle. Des solutions de substitution aux matériaux issus de ressources pétrolières (comme les plastiques) sont en cours d'étude et représentent un potentiel d'innovation pour l'avenir.

Cependant, malgré la hausse très nette des prix des matériaux ainsi que des fluides de mise en œuvre comme l'électricité ou le gaz, les projections économiques de ces substituts ne sont pas encore suffisamment intéressantes. La raison en est une demande encore trop peu exprimée en quantités et en pérennité de gisement pour les rendre

attractifs. Une grosse action de fond est nécessaire auprès des transformateurs. La solution passe probablement par un regroupement des besoins entre plusieurs transformateurs pour créer une demande suffisante débouchant sur des solutions économiquement viables.

D'autres matériaux issus de ressources renouvelables montrent, par contre, des intérêts confirmés comme le bois issu de forêts certifiées FSC. C'est précisément une des raisons de la montée en puissance des produits MAXI WOOD dans notre gamme de produits Outdoor.

IV FACTEURS DE RISQUE

• Risque lié à la saisonnalité de l'activité

Le secteur du jouet est naturellement très exposé à une forte saisonnalité d'activité. Plus de 7 jouets sur dix sont offerts à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette spécificité du secteur rend le métier particulièrement sophistiqué, les collections sont imaginées dix huit mois à l'avance et répondent à des phénomènes de mode en fonction de l'actualité, notamment du cinéma, et des tendances sociologiques.

Les fabricants de jouets conçoivent et fabriquent des collections de jouets pour une saison très brève dont le succès peut se révéler variable en fonction de l'accueil du public et des tendances de consommation sur la fin de l'année.

En revanche, la complexité du métier représente une forte barrière à l'entrée qui limite le potentiel de développement de marques de distributeurs et l'arrivée de nouveaux entrants.

Afin de limiter les effets de saisonnalité et les effets liés à la mode, Smoby développe une série de produits qui lui assure une récurrence de son activité :

- dans la gamme des jouets d'hiver, le Groupe est devenu un spécialiste leader sur des segments de marché qui ne sont pas sujets aux aléas de la mode. C'est le cas des porteurs, des tricycles ou encore des baby-foots ;
- le Groupe développe une activité de jouets d'été qui connaît une croissance rapide depuis quelques années. La gamme s'étend des articles de jardin (toboggans, cabanes), aux ballons et articles de plage ;
- enfin, l'activité de la filiale Majorette connaît une saisonnalité moins importante que les autres sociétés du Groupe car son produit phare, la voiture miniature, répond souvent à un achat d'impulsion toute l'année.

Au total, le Groupe connaît une saisonnalité d'activité moins importante que la moyenne du secteur : environ 60 % du chiffre d'affaires est réalisé en fin d'année contre une moyenne sectorielle de 70 %.

• Risque lié à l'évolution des coûts matières

La fabrication des jouets est aujourd'hui principalement réalisée à partir de matières plastiques. Ces matériaux sont issus de la pétrochimie et fluctuent pour partie en fonction des cours du pétrole. Une forte variation des prix du pétrole se traduit par une incidence sur le prix des matières plastiques et donc sur les coûts de fabrication.

Les collections et les prix sont en revanche déterminés environ un an à l'avance. Il s'agit de prix fermes, non révisables.

En conséquence, une variation des cours des matières plastiques par rapport aux anticipations de la société se traduit par une variation de marge, à la hausse comme à la baisse.

En l'absence de marché à terme sur les matières plastiques, il est très difficile et très onéreux de se couvrir. La corrélation entre variation des prix du pétrole et variation du prix des matières plastiques est trop imparfaite en raison du processus de fabrication et de l'effet stocks pour utiliser les marchés de couverture sur le pétrole.

Sur l'exercice 2006, le Groupe estime ainsi que la forte hausse des coûts matières s'est traduite par une perte de marge de l'ordre de 10 millions d'euros.

Précisons qu'il s'agit là d'une contrainte inhérente à l'ensemble du secteur. Une forte variation des coûts matières amène l'ensemble des acteurs du marché à revoir leur tarif lors de la prochaine collection. On assiste actuellement à un mouvement de hausse tarifaire chez la plupart des intervenants du secteur, y compris en Asie.

De plus, en raison des phénomènes de mode, environ un tiers des produits sont renouvelés chaque année et peuvent alors faire l'objet d'une tarification nouvelle qui tient compte de l'évolution des matières premières, soit dans le prix, soit dans la composition du produit.

Le Groupe utilise par ailleurs en quantité importante un alliage à base de Zinc, le Zamac, pour la fabrication de voitures miniatures. Les achats de Zamac peuvent être couverts sur le marché à terme de Londres. La filiale Majorette intervient régulièrement sur ce marché.

• Risque de liquidité

En raison de la forte saisonnalité de son activité, le Groupe connaît des variations de trésorerie significatives tout au long de son exercice. Les fabrications pour les fêtes de Noël démarrent dès le printemps et amènent un effet de stockage grandissant jusqu'au mois de septembre. Les livraisons s'intensifient à compter de ce mois et ce jusqu'en novembre pour se limiter à des réassorts sur le mois de décembre. Les clients règlent sur le mois de janvier pour l'essentiel.

En conséquence, le Groupe doit faire face à des besoins de trésorerie élevés sur la fin de l'année. Il doit donc prévoir auprès de ses banques des crédits de campagne lui permettant d'assurer le bon déroulement de la fin de l'année. En raison des pertes réalisées sur l'exercice précédent, le Groupe s'est donc trouvé dans l'obligation de demander un soutien supplémentaire de ses banques pour assurer les besoins de trésorerie saisonniers.



• Risques de marché

L'endettement du Groupe est traité à hauteur de 95 % sur la base de taux variables. Celui-ci fait l'objet de couvertures renouvelables lorsque cela est possible.

En ce qui concerne le risque de change, le cycle d'exploitation relativement long implique des couvertures très en amont, lorsque cela est possible, des achats et des ventes de dollar ou de livre sterling, principales devises utilisées dans les transactions commerciales en dehors de l'euro.

La position en dollar connaît cependant des changements de plus en plus importants avec la croissance des filiales internationales qui évoluent en zone dollar. Cette situation amènera le Groupe à entamer une réflexion plus large sur la gestion de sa position de change en tenant compte de son exposition bilantielle.

• Assurances

Le Groupe dispose d'une couverture d'assurance multirisque, perte d'exploitation et responsabilité mondiale. Le Groupe assure aussi tous ses risques clients en France comme dans le reste du monde lorsqu'il estime qu'il existe un risque d'irrécouvrabilité en raison de la situation économique du pays, de celle de l'entreprise cliente ou en raison d'un manque d'information sur le client.

V RAPPORT JURIDIQUE

• Changement de normes comptables

La société applique à compter du 1er avril 2005 les nouvelles règles relatives à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs définis par le règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 et celles relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés définies par le règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002.

L'application de la méthode rétrospective a conduit à allonger la durée d'amortissement de certains actifs et a reconstituer le coût net amorti de chaque immobilisation comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Conformément aux nouvelles règles, les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité en fonction de la consommation des avantages économiques attendus sur la durée d'utilisation. Ce changement de méthode se traduit par une diminution des amortissements au 1er avril 2005 d'un montant de 5,6 millions d'euros en contrepartie du compte de report à nouveau.

• Performances de la société Smoby SA

Au cours de l'exercice 2005/2006 la société mère a réalisé les performances suivantes :

COMPTE DE RÉSULTAT SMOBY SA

(EN MILLIERS D'EUROS)	2005	2006
Chiffre d'affaires	131 258	130 283
Résultat d'exploitation	4 899	(10 852)
Résultat financier	(7 182)	(3 944)
Résultat exceptionnel	169	858
Résultat net	1 561	(15 875)

Progressivement, l'activité industrielle initiale de Smoby a évolué, si bien que la société recouvre trois rôles différents :
- l'activité industrielle initiale de fabrication et commercialisation de jouets,
- un rôle de conception, d'innovation, de marketing et d'animation pour l'ensemble des sociétés du Groupe,
- enfin une fonction de holding de contrôle qui détient au 31 mars 2006 32 filiales en France et dans le monde. Les performances financières de chacune de ces sociétés ainsi que les variations de la participation de la société Smoby SA dans chacune de ces sociétés sont détaillées en note 3.3 de l'annexe aux comptes sociaux.

Malgré une perte de 15,9 millions d'euros, la société conserve un niveau de fonds propres satisfaisant puisque ceux-ci représentent, après imputation du résultat, un montant de 72,8 millions d'euros.

En revanche, le niveau des dettes auprès des établissements de crédit s'est accru pour passer de 112 millions d'euros à 119,4 millions d'euros auxquelles s'ajoutent 9,2 millions d'euros de dettes financières diverses.

• Prises de participation dans des sociétés françaises

Au cours de l'exercice, la société a acquis l'ensemble des sociétés composant le groupe Berchet, à savoir les sociétés françaises suivantes et leurs filiales : Groupe Berchet (100 %), Iter (100%), JLB Développement (100 %), Rollet (75 %), Génération 5 (50%), Jouet loisirs services (100%).

La société a par ailleurs créé de nouvelles sociétés avec le pourcentage de participation suivant : Distrimédia 39 (100%), Smoby Engineering (100%), Smoby Interactive (96,25%).

• Affectation du résultat

Le Directoire propose d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 15.875.203,84 euros :

- à concurrence de 10.251.814,62 euros sur le compte « autres réserves » qui sera de ce fait ramené à 44.170.184,42 euros,
- à concurrence de 5.623.389,22 euros sur le compte « report à nouveau ».

Compte tenu du niveau des pertes, il ne peut être envisagé de dividende sans aggraver la situation financière de la société de façon significative. Les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices étaient les suivantes :

EXERCICE	REVENU		AVOIR
	GLOBAL	DIVIDENDE	FISCAL
2002/2003	0,99	0,66	0,33
2003/2004	0,99	0,66	0,33
2004/2005	0,33	0,33	éligible à la réfaction de 50 %

• Opérations effectuées sur ses propres actions

L'Assemblée Générale du 27 septembre 2005 a autorisé la société à acquérir ou vendre ses propres actions, en vue d'animer le marché du titre Smoby grâce à l'intervention d'un intermédiaire agréé agissant dans le cadre de la charte de déontologie de l'AFEI. Cette autorisation porte sur 6 % du capital.

Au cours de l'exercice écoulé, le nombre d'actions acquises a été de 11.418 à un prix unitaire moyen de 75.40 euros et le nombre d'actions cédées a été de 10.898 actions à un prix unitaire moyen de 77,74 euros, taux conformes à ceux fixés par l'assemblée générale susvisée.

En revanche, depuis la clôture de l'exercice, un nombre limité d'opérations de revente d'actions ont été effectuées à un taux inférieur à 70 euros compte tenu de la tendance baissière du titre SMOBY. Le Directoire propose donc à l'Assemblée Générale de ratifier ces opérations.

• Composition du capital

Le groupe familial Moquin-Breuil contrôle la majorité du capital et des droits de vote ainsi que le montre le tableau suivant :

NOMS	% EN CAPITAL	% EN DROITS DE VOTE
Groupe familial Breuil	55,2 %	71,3 %
Auto-contrôle	1,0 %	
Public	43,8 %	28,7 %

Parmi les actionnaires au porteur, la société Pascal Investment Advisers SA détient depuis 2005 plus de 5 % du capital.

Il n'existe pas à ce jour d'actionnariat salarié ni de plans d'options sur actions. Il n'existe pas non plus d'actionnariat salarié au titre du régime de la participation des salariés.

Enfin, il n'y a pas eu, à la connaissance de la société, de modification significative de la répartition du capital ayant entraîné de déclaration de franchissement de seuil légal ou statutaire.

• Nomination de nouveaux membres au Conseil de Surveillance

Le groupe familial a souhaité élargir le Conseil de Surveillance à de nouveaux membres issus de secteurs différents du jouet mais suffisamment proches pour pouvoir échanger leur expérience et faire progresser l'entreprise.

Outre Monsieur Bernard Jacquet, déjà membre du Conseil et qui apporte son expérience de juriste, deux nouvelles nominations de membres indépendants sont proposées au vote de l'Assemblée :

- Monsieur Jacques Alexandre, Directeur Général Adjoint de SEB bénéficie d'une grande expérience dans le management d'une société industrielle de biens de consommation dont les problématiques sont proches de celles du jouet ;
- Monsieur Gilles Pardi, ancien Président du Directoire de Hyparlo, principal franchisé de Carrefour, dispose d'une large connaissance du secteur de la distribution où il a fait l'essentiel de sa carrière.

• Informations diverses

Les rémunérations allouées aux dirigeants de Smoby, à raison de leurs fonctions dans l'entreprise et dans les entreprises contrôlées, se présentent ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	2005	2006
Directoire	447	481
Conseil de surveillance	215	197

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé de Smoby SA ne comprennent pas de sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement, au titre des articles 39-4 et 39-5 du même Code.

Enfin, en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons ci après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société, au cours de l'exercice.

Fait à Lavans-lès-Saint-Claude, le 15 novembre 2006



LISTE DES MANDATS DES DIRIGEANTS EXERCICE 2005/2006

SOCIÉTÉ	PAYS	FORME JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES	JEAN-CHRISTOPHE BREUIL	GÉRARD BONDIER	JACQUES ECOIFFIER	DENIS MICHAUD	DANY BREUIL	ROGER MOQUIN	KARINE BREUIL	ANNE-MARIE ROY	BERNARD JACQUET
AJCP BERCHET ASIA PACIFIC	France Chine	société civile (SC)	directeur								
BERCHET IBERICA	Espagne		président du conseil d'administration et administrateur	vice-président du conseil d'administration et administrateur							
BERCHET ITALIA	Italie		président du conseil d'administration et administrateur	administrateur							
BERCHET TOYS INTERNATIONAL	Chine		directeur								
CGM DISTRIMEDIA 39	France	société par actions simplifiée (SAS)	directeur général				président		directeur général		
ECOIFFIER	France	société par actions simplifiée (SAS)	président								représentant de SMOBY, président
ELIJAC	France	société civile immobilière (SCI)	gérant								
EUROBALL FRM	Angleterre France	société à responsabilité limitée (SARL)	gérant				directeur				
GIÒCHI PREZIOSI FRANCE	France	société par actions simplifiée (SAS)	directeur général								
GROUPE BERCHET	France	société anonyme (SA)	administrateur	directeur	administrateur		administrateur				
IMMUEBLE BEIRO INVENTOS DE DISENO	Argentine Espagne		vice-président président du conseil d'administration et administrateur	général délégué et représentant de SMOBY, administrateur			administrateur				
J 39 DISTRIBUTION	France	société à responsabilité limitée (SARL)					gérant				
JCB 01 JEAN ET KARINE	France France	société par actions simplifiée (SAS) société civile (SC)	président				gérant				
JLB DEVELOPPEMENT	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président								
JOUETS 39	France	groupement d'intérêt économique (GIE)	représentant de SMOBY, administrateur								représentant de ECOIFFIER, administrateur
JOUETS LOISIRS SERVICES	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président								administrateur
JUGUETES PICO	Espagne		président du conseil d'administration et administrateur	administrateur							
KIDGET	France	société à responsabilité limitée (SARL)	gérant								
LOGÍSTICA Y ADMINISTRACION COMERCIAL	Mexique		président du conseil d'administration et administrateur								
MAJORETTE HONG KONG	Chine		directeur								
MAJORETTE JAPAN MAJORETTE JUGUETES	Japon Espagne		administrateur	administrateur							vice-président du conseil d'administration et administrateur

LISTE DES MANDATS DES DIRIGEANTS EXERCICE 2005/2006 (SUITE)

SOCIÉTÉ	PAYS	FORME JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES	JEAN-CHRISTOPHE BPEUIL	GERARD BONDIER	JACQUES ECOIFFIER	DEMIS MICHAUD	DANY BREUIL	ROGER MOULIN	KARINE BREUIL	ANNE-MARIE ROY	BERNARD JACQUET
MAJORETTE SOLIDO	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président directeur								
MAJORETTE THAILANDE	Thaïlande										
MARKETING DISTRIBUTION	France	société à responsabilité limitée (SARL)		gérant							
MOB	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président					gérant			
MOBYJOU	France	société à responsabilité limitée (SARL)									
MONNERET INDUSTRIE	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président			directeur général					
OYONNAX TRANSIT	France	société en nom collectif (SNC)					représentant de CGM, gérant				
PICOMANIA ROLLET	Roumanie France	société anonyme (SA)	administrateur représentant de SMOBY	président du conseil d'administration et administrateur						administrateur	
RP2M	France	société par actions simplifiée (SAS)									
SCI DU MARAIS	France	société civile immobilière (SCI)									
SCI IMMOCAP	France	société civile immobilière (SCI)									
SMOBY	France	société anonyme (SA)	président du conseil d'administration et membre du conseil de surveillance	membre du conseil d'administration et directeur général	membre du conseil d'administration et directeur général	membre du conseil de surveillance	président du conseil de surveillance et membre du conseil de surveillance	vice-président du conseil de surveillance et membre du conseil de surveillance	membre du conseil de surveillance	membre du conseil de surveillance	membre du conseil de surveillance
SMOBY ARGENTINA	Argentine		directeur								
SMOBY CHILE	Chili		directeur								
SMOBY ALLEMAGNE	Allemagne		directeur								
DEUTSCHLAND	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président								
ENGINEERING	Espagne		président d'administration et administrateur	vice-président du conseil d'administration et administrateur							
ESPAÑA	Espagne		administrateur								
SMOBY EST	Roumanie		directeur								
SMOBY HONG KONG	Chine										
SMOBY INTERNATIONAL	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président								
INTERACTIVE	France	groupe économique (GIE)									
SMOBY INTERNATIONAL	France	société par actions simplifiée (SAS)	représentant de SMOBY, président								
JUGUETES PARTICIPATIONS	Espagne		président du conseil d'administration et directeur général	vice-président du conseil d'administration et administrateur							
SMOBY MAJORETTE GROUPE	France	société par actions simplifiée (SAS)	directeur								
SMOBY MAJORETTE ITALIA	Italie		président du conseil d'administration et administrateur	administrateur							
SMOBY MEXICO	Mexique		président du conseil d'administration et directeur	président du conseil d'administration et administrateur							
SMOBY PORTUGAL	Portugal		directeur								
SMOBY SHANGHAI	Chine		directeur								
SMOBY UK	Angleterre		directeur								



Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons, conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, nos observations sur le rapport de gestion du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 qui sont soumis à votre approbation.

Nous n'avons aucune observation à formuler, tant sur le rapport de gestion du Directoire que sur les comptes de l'exercice écoulé.

Rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance

relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et aux procédures de contrôle interne mises en place par le groupe SMOBY.

En application des dispositions figurant dans l'article L225-68 du Code de commerce, modifié par l'article 117 de la loi sur la sécurité financière, du 1er août 2003, il vous est rendu compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, du fonctionnement de la direction générale, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Depuis 2001, la société a adopté une organisation à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette organisation permet de distinguer les fonctions de direction et de gestion, confiées au Directoire, des fonctions de contrôle, conférées au Conseil de Surveillance.

1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq membres, personnes physiques. Il comprend les personnes suivantes :

- Danièle BREUIL, Présidente,
- Roger MOQUIN, Vice Président,
- Karine BREUIL,
- Anne-Marie ROY,
- Bernard JACQUET

Avec les acquisitions successives de Majorette en 2003 puis de Berchet en 2005, le Groupe a changé en quelques années de dimension au point de représenter aujourd'hui un des grands acteurs mondiaux du secteur. Dans ce contexte, les problématiques de gestion et les décisions stratégiques sont devenues plus complexes et exigent des échanges d'expériences entre les différents membres du Conseil pour que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle auprès du Directoire.

C'est la raison pour laquelle le groupe familial a souhaité élargir le Conseil de Surveillance à de nouveaux membres issus de secteurs différents du jouet mais suffisamment proches de celui-ci pour pouvoir échanger et faire progresser l'entreprise.

Outre Monsieur Bernard Jacquet, déjà membre du Conseil et qui apporte son expérience de juriste, deux nouvelles nominations de membres indépendants sont proposées au vote de l'Assemblée :

- Monsieur Jacques Alexandre, Directeur Général Adjoint de SEB bénéficie d'une grande expérience dans le management d'une société industrielle de biens de consommation dont les problématiques sont proches de celle du jouet ;
- Monsieur Gilles Pardi, ancien Président du Directoire de Hysparlo, principal franchisé de Carrefour, dispose d'une large connaissance du secteur de la distribution où il a fait l'essentiel de sa carrière.

Ces deux personnes ont par ailleurs pour point commun de bien connaître les groupes familiaux cotés en bourse à l'instar de Smoby Majorette.

Si ces nominations sont votées par l'Assemblée Générale, le Conseil de Surveillance sera composé de quatre membres représentant le groupe familial majoritaire (mesdames Danièle Breuil, Karine Breuil, Anne-Marie Roy et Monsieur Roger Moquin) et de trois

membres externes apportant des expériences concernant l'environnement de l'entreprise que ce soit sur le plan juridique, sur le métier d'industriel de biens de consommation ou encore celui des clients distributeurs.

Parmi ces trois membres externes, messieurs Alexandre et Pardi peuvent être qualifiés d'administrateur indépendant selon les critères définis dans le rapport Bouton.

En ce qui concerne la représentation des salariés, ceux-ci ne sont pas actionnaires dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise ou de plan d'options. Il n'y a donc pas de représentant salarié membre du Conseil. En revanche, les représentants du comité d'entreprise sont systématiquement convoqués aux séances du Conseil et y assistent régulièrement.

Grâce à l'élargissement de sa composition, le Conseil de Surveillance entend renforcer la gouvernance de l'entreprise et jouer pleinement son rôle de conseil et d'assistance du Directoire dans une période de retournement particulièrement importante pour le Groupe. En revanche, compte tenu des relations étroites existant entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire, le Conseil n'a pas jugé utile, en l'état actuel des choses, de créer des comités spécialisés, ni de nommer de censeur.

1.2 Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Indépendamment des réunions ponctuelles, informelles, entre le Président du Directoire et la Présidente du Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance se réunit au minimum chaque trimestre. Au cours de l'exercice 2005/2006, le Conseil s'est réuni neuf fois, en présence de tous ses membres.

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui examinent et arrêtent les comptes annuels et les comptes semestriels. La convocation des membres du Conseil de Surveillance est faite par la Présidente du Conseil.

Toutes les informations et documents nécessaires à la mission des membres du Conseil de Surveillance leur sont communiqués au plus tard lors de la réunion des conseils, qui se tiennent, sauf exception, au siège de la société. Les principaux travaux du Conseil de Surveillance durant l'exercice 2005/2006 ont été :

- point sur l'activité, chaque trimestre,
- questions liées à la stratégie du groupe,
- autorisation pour procéder à des croissances externes avec en particulier l'autorisation d'acquérir la société Groupe Berchet et ses filiales,
- point sur les investissements,
- autorisation des conventions,
- point sur la situation financière, la trésorerie et les relations bancaires.

1.3 Rôle du Conseil de Surveillance et relations avec le Directoire - Pouvoirs et obligations du Directoire

Le rôle du Conseil de Surveillance, défini par la loi et les statuts de la société, est d'assurer le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. Le Directoire détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en oeuvre. Il se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Le Directoire convoque toutes assemblées générales des actionnaires, fixe leur ordre du jour et exécute leurs décisions. Une fois par trimestre, au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Il est investi des pouvoirs les plus étendus, pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Toutefois, conformément aux statuts, les décisions qui ne relèvent pas de la gestion courante sont soumises à l'autorisation du Conseil de Surveillance, notamment :

- l'aliénation d'immeubles,
- les croissances externes et les prises de participation,
- la constitution de garanties (hypothèques).

Le Conseil est en particulier intervenu pour autoriser l'acquisition de la société Groupe Berchet et de ses filiales et sur la question du financement de cette opération qui s'est fait grâce à un crédit bancaire syndiqué avec des garanties sur la marque Smoby et sur les titres des filiales Groupe Berchet et Majorette.



2. Dispositif du contrôle interne

2.1. Le contrôle interne

Le contrôle interne est considéré, dans le groupe SMOBY, comme étant l'ensemble des procédures mises en place par la direction du Groupe, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- 1- s'assurer que les actions de toutes les entités du Groupe s'inscrivent dans le cadre défini par le Conseil de Surveillance et le Directoire et qu'elles sont mises en oeuvre dans le respect des réglementations, principes, normes et méthodes applicables à chaque société ;
- 2- veiller à l'optimisation des activités opérationnelles ;
- 3- s'assurer de la fiabilité des informations financières ;
- 4- sécuriser la protection des actifs.

2.2. Organisation générale des procédures de contrôle interne

Le processus de contrôle interne est placé sous la responsabilité de la direction générale de chaque entité juridique. Il doit donner aux dirigeants du Groupe l'assurance que l'information financière est fiable, que les réglementations sont respectées et que les processus de fonctionnement du Groupe sont correctement appliqués. Dans le cadre de leurs diligences, les commissaires aux comptes contrôlent l'efficacité et le respect des procédures existantes.

2.2.1 Organisation du système comptable et de gestion

Le système comptable et de contrôle de gestion est placé sous la responsabilité du directeur financier et du directeur du contrôle de gestion. La procédure budgétaire et le reporting mensuel sont des outils importants pour SMOBY, dans le pilotage des opérations. Ils permettent d'identifier rapidement les éventuelles difficultés et contribuent à fiabiliser les clôtures annuelles et semestrielles. Des procédures de délégations de signature et d'engagements de dépenses sont mises en oeuvre, en respectant la séparation des fonctions et avec, le cas échéant, la nécessité d'une double signature. Le Groupe a mis en place un système de consolidation international permettant de fiabiliser les informations et avec l'objectif d'accélérer la mise en oeuvre des données et des résultats.

Au cours de l'exercice, l'établissement des comptes consolidés a fait l'objet d'un travail significatif d'adaptation aux nouvelles normes comptables IFRS.

Le Groupe a publié régulièrement des informations sur l'incidence de la transition aux normes IFRS. Outre les commentaires établis par le Directoire dans son rapport de gestion de l'exercice précédent, le Groupe a publié avec les comptes semestriels des tableaux de passage entre les normes françaises et les nouvelles normes. Ces tableaux sont repris et actualisés en annexe des comptes annuels.

Par ailleurs, les résultats nettement déficitaires sur l'exercice ont amené le Groupe à s'interroger sur le plan de développement qui sous-tendait la reprise de Berchet. Il a donc décidé de suspendre pendant quelques mois la publication de ses comptes afin de faire intervenir un conseil extérieur avec pour mission de travailler sur les hypothèses prévisionnelles pluriannuelles.

A la suite de trois mois d'intervention, ce conseil a validé le nouveau plan pluriannuel.

C'est sur la base de ce nouveau plan qu'on pu être réalisés les tests de dépréciation sur les goodwill et les actifs incorporels. Ces tests réalisés par un conseil indépendant et n'appartenant pas au même groupe que le conseil précédent ont validé les actifs incorporels et les goodwill. Le conseil en a conclu qu'aucune dépréciation n'avait à être constatée dans les comptes.

La conclusion de ces travaux présente pour les dirigeants et les actionnaires des éléments particulièrement importants :

- en premier lieu, ces travaux ont amené le Groupe à confirmer le résultat net provisoire publié dans les délais de clôture. Ils représentent ainsi une preuve de l'efficacité de l'information comptable du Groupe ;
- en second lieu, ils valident la valeur des incorporels puisque les tests de dépréciation se sont révélés positifs ;
- enfin, ils mettent en évidence le potentiel de croissance des performances du Groupe sur la base d'hypothèses raisonnables confirmées par des experts indépendants.

Suite à ces interventions, les dirigeants du Groupe réfléchissent à une nouvelle organisation des équipes comptables et des équipes de gestion. Ils souhaitent notamment renforcer la cohésion du Groupe : celui-ci s'est constitué en quelques années par croissance externe et les dirigeants doivent aujourd'hui coordonner la richesse et la diversité de plusieurs cultures d'entreprise.

2.2.2 Organisation du contrôle interne opérationnel

Les activités des différentes sociétés du Groupe suivent des procédures permettant d'assurer le suivi des risques identifiés, liés aux activités, et la formalisation et l'élaboration d'indicateurs de suivi d'activité et de performance, notamment :

- pour le suivi des investissements de développement, sous l'impulsion de la direction technique,
- pour la mise au point des nouveaux produits,
- pour la mise en place des collections,
- pour la conformité des produits aux normes,
- pour la maîtrise des risques informatiques et notamment en matière de sauvegarde et de contrôle des applications informatiques utilisées,
- pour la conformité des sites de production.

2.2.3 Organisation de l'élaboration et du traitement de l'information financière et comptable

Comme pour l'organisation générale du contrôle interne, un accent est mis, de manière spécifique, sur les procédures de contrôle interne les plus utiles à l'élaboration et au traitement de l'information financière et sur les procédures visant à en assurer la conformité aux principes comptables généraux et au référentiel et méthodes retenus par les sociétés. Le système comptable repose sur un progiciel intégré, utilisé dans l'ensemble des sociétés consolidées, donnant une sécurité dans la saisie des informations et leur conservation.

La direction générale s'assure de la réalité des informations comptables et financières produites par les services comptables. Les informations et principes de valorisation et d'évaluation sont contrôlés par les commissaires aux comptes, qui procèdent aux vérifications nécessaires, selon les normes en vigueur. Les informations sont diffusées, après avoir été contrôlées par le président du Directoire. L'information comptable et financière fait l'objet d'une diffusion régulière, compte tenu de la cotation des actions SMOBY sur Eurolist C.

Dany BREUIL





Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance de la société SMOBY, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SMOBY, et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la Présidente de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006.

Il appartient à la Présidente de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport de la Présidente, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport de la Présidente, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance de l'organisation générale du contrôle interne au regard des objectifs de la société, notamment en matière de fiabilité de l'information comptable et financière, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de cette information, présentés dans le rapport de la Présidente ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Lyon, le 24 novembre 2006
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT 01 | GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

Jean GAVARD, associé | Thierry Chautant, associé

PREMIÈRE RÉSOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 Mars 2006 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels et le bilan de cet exercice, se soldant par une perte de 15.875.203,84 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne en conséquence aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Mars 2006, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés, comptes se soldant par un résultat part du groupe de - 25.487.164 euros.

TROISIÈME RÉSOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.225-86 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice, approuve lesdites conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à 15.875.203,84 euros :

- à concurrence de 5.623.389,22 euros sur le compte « report à nouveau »,
- à concurrence de 10.251.814,62 euros sur le compte « autres réserves » qui sera de ce fait ramené à 44.170.184,42 euros.

L'Assemblée Générale reconnaît que les rapports présentés mentionnent que pour les trois précédents exercices, les dividendes distribués à chaque action et l'avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	REVENU GLOBAL	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL
2002/03	0,99	0,66	0,33
2003/04	0,99	0,66	0,33
2004/05	0,33	0,33	éligible à la réfaction de 50%

CINQUIÈME RÉSOLUTION - APPROBATION DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES ACTIONS

Après avoir entendu les explications du Président, l'Assemblée Générale prend acte que certaines opérations de revente d'actions sont intervenues, au cours de l'exercice écoulé, à un cours inférieur à celui autorisé par les assemblées générales ordinaires du 30 septembre 2004 et du 27 septembre 2005.

Elle constate que, néanmoins, au cours de l'exercice écoulé, le nombre d'actions acquises a été de 11.418 à un prix unitaire moyen de 75,40 euros, et le nombre d'actions cédées a été de 10.898 actions à un prix unitaire moyen de 77,74 euros, taux conformes à ceux fixés par les assemblées générales susvisées.

Par ailleurs, au vu des informations données par le Président, l'assemblée générale constate que, depuis la clôture de l'exercice, un nombre limité d'opérations de revente d'actions ont été effectuées à un taux inférieur à 70 euros compte tenu de la tendance baissière du titre SMOBY.

Au vu de ces informations, l'assemblée générale entérine et approuve les opérations ci-avant relatées.



SIXIÈME RÉOLUTION - ACHAT D' ACTIONS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce et au contrat de liquidité en cours d'exécution, l'Assemblée Générale autorise la Société, à acheter en Bourse ses propres actions en vue de l'animation du titre.

Conformément aux dispositions dudit article, elle décide :

- que le nombre maximum d'actions que la Société pourra acquérir est fixé à 54 000 actions, représentant 6 % du capital social actuel,
- que le prix payé par la Société lors de l'achat ne pourra être supérieur à une somme de 80 euros par action,
- que le prix et le nombre d'actions ci-dessus sont fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital social,
- que cette autorisation sera valable, à compter de ce jour, et jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes annuels, pour 18 mois au plus.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire, à l'effet de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire en ce qui concerne le rachat et la vente.

Corrélativement, l'Assemblée annule, à compter de ce jour, la précédente autorisation en date du 27 Septembre 2005.

SEPTIÈME RÉOLUTION - NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant, décide de nommer Monsieur Jacques ALEXANDRE, demeurant 44, place de la République à Lyon (69002), membre du Conseil de Surveillance pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Monsieur Jacques ALEXANDRE a déclaré accepter le mandat de membre du Conseil de Surveillance qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

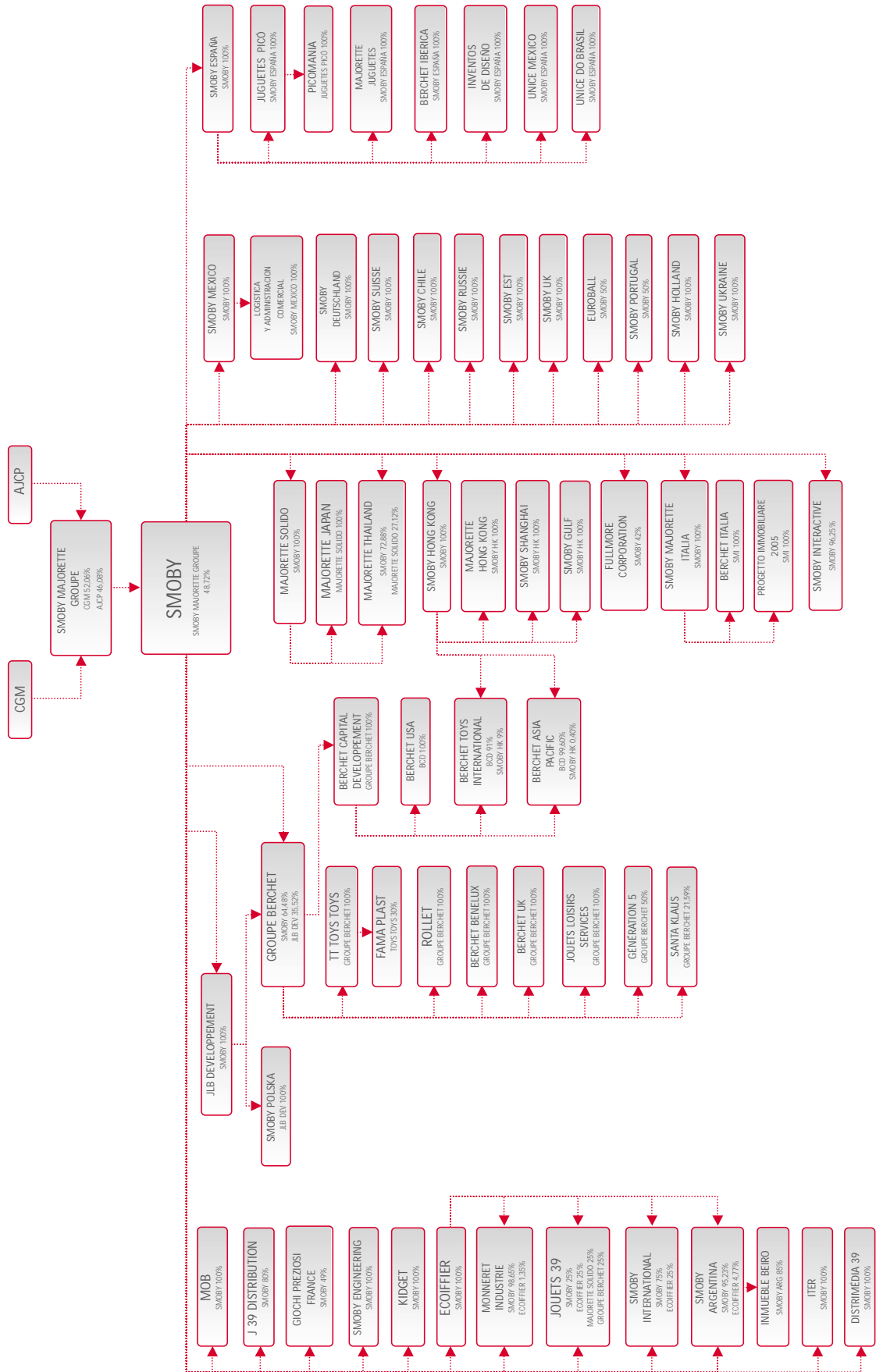
HUITIÈME RÉOLUTION - NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant, décide de nommer Monsieur Gilles PARDI, demeurant Montcourant, 18 ancienne RN7 (69570) Dardilly, membre du Conseil de Surveillance pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Monsieur Gilles PARDI a déclaré accepter le mandat de membre du Conseil de Surveillance qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.



Organigramme juridique du groupe





Comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Rapport financier 2005-2006
Comptes consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2006

24
25

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SMOBY relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice clos le 31 mars 2005 retraitées selon les mêmes règles.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 aux états financiers « Événements particuliers de l'exercice et continuité de l'exploitation » concernant la continuité de l'exploitation du groupe.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Tests de dépréciation

La société a procédé à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans les notes 3.9, 3.10 et 3.12 des états financiers. Nous avons revu les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et nous avons également apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la société, et avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Continuité de l'exploitation

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1 « Événements particuliers de l'exercice et continuité de l'exploitation » aux états financiers donne une information sur la continuité de l'exploitation du groupe.

Sur la base de nos travaux, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'information donnée dans les états financiers sur la situation financière est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 24 novembre 2006
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT 01

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Jean GAVARD, associé

Thierry CHAUTANT, associé

Smoby



Compte de résultat consolidé

EN MILLIERS D'EUROS (SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	NOTES	31/03/2006	31/03/2005
Chiffre d'affaires	27	349 595	261 020
Variation des stocks de produits finis et en cours		625	(907)
Achats consommés		(167 257)	(111 075)
Charges de personnel	28.1	(63 566)	(44 440)
Charges externes		(115 701)	(75 970)
Impôts et taxes		(7 081)	(5 272)
Amortissements	29	(20 444)	(14 973)
Provisions	30	7 856	(592)
Autres produits et charges d'exploitation	31	(1 481)	(1 427)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		(17 454)	6 364
Autres produits et charges opérationnels	32	(5 385)	459
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(22 839)	6 823
Coût de l'endettement financier net	33	(8 820)	(4 656)
Autres produits et charges financiers	34	6 292	(5 288)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		(25 367)	(3 121)
Impôts sur les résultats	35.1	(1 576)	2 662
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	8	1 412	1 365
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(25 531)	906
PART REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES		(44)	17
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		(25 487)	889
Résultat net par action (en euros)	36	(28,15)	0,98
Résultat net dilué par action (en euros)	36	(28,15)	0,98

Bilan consolidé

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	NOTES	31/03/2006	31/03/2005
Goodwill	5	40 633	29 148
Immobilisations incorporelles	6	9 537	4 154
Immobilisations corporelles	7	104 987	74 749
Titres mis en équivalence	8	4 106	2 694
Titres de participation non consolidés	9	2 762	863
Instruments financiers dérivés actifs	24.1	884	462
Autres actifs financiers non courants	10	8 174	5 652
Impôts différés actifs	26	4 464	6 376
ACTIFS NON COURANTS		175 547	124 098
Stocks	11	80 065	52 851
Clients et comptes rattachés	12	138 878	92 364
Impôts exigibles actifs	13	3 117	1 197
Autres débiteurs	14	33 575	25 290
Instruments financiers dérivés actifs - Part à moins d'un an	24.1	547	313
Placements financiers courants	15	15 483	30 249
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	26 656	38 895
ACTIFS COURANTS		298 321	241 159
TOTAL ACTIF		473 868	365 257
PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	NOTES	31/03/2006	31/03/2005
Capital	17	7 307	7 307
Primes		20 766	20 766
Réserves consolidées		55 920	55 319
Résultat net part du groupe		(25 487)	889
Écarts de conversion	18	199	(929)
Actions propres	19	(569)	(537)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		58 136	82 815
INTÉRÊTS MINORITAIRES		436	368
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		58 572	83 183
Provisions pour avantages au personnel	21	3 871	1 943
Provisions pour autres passifs	22	3 519	129
Dettes financières	23	220 235	96 578
Instruments financiers dérivés passifs	24.2	1 143	1 603
Impôts différés passifs	26	2 325	1 570
PASSIFS NON COURANTS		231 093	101 823
Provisions pour autres passifs - Part à moins d'un an	22	5 944	227
Dettes financières - Part à moins d'un an	23	35 615	79 988
Instruments financiers dérivés passifs - Part à moins d'un an	24.2	1 766	8 042
Fournisseurs et comptes rattachés		110 295	74 256
Impôts exigibles passifs	13	293	103
Autres créditeurs	25	30 290	17 635
PASSIFS COURANTS		184 203	180 251
TOTAL PASSIF		473 868	365 257



Tableau des flux de trésorerie consolidés

EN MILLIERS D'EUROS	NOTES	31/03/2006	31/03/2005
Résultat net de l'ensemble consolidé		(25 531)	906
Amortissements et provisions		21 150	15 294
Gains et pertes latents sur instruments financiers	34	(7 982)	515
Résultat net sur cessions d'actifs non courants		340	(410)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	8	(1 412)	(1 365)
Coût de l'endettement financier net	33	8 820	4 656
Impôts sur les résultats	35.1	1 576	(2 662)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT INTÉRÊTS FINANCIERS ET IMPÔTS		(3 039)	16 934
Variation des stocks		(4 336)	(8 465)
Variation des clients		(33 913)	(6 187)
Variation des fournisseurs d'exploitation		1 715	9 534
Variation des autres débiteurs et autres créditeurs		10 670	(6 610)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ		(25 864)	(11 728)
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS VERSÉS		(677)	(2 458)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A)		(29 580)	2 748
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(19 966)	(15 079)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		6 359	1 947
Augmentation des actifs financiers non courants		(3 680)	(3 547)
Diminution des actifs financiers non courants		1 037	655
Variation des placements financiers courants		17 935	(3 517)
Variation des fournisseurs d'immobilisations		(2 649)	2 380
Incidence des variations de périmètre	37.2	(15 755)	2 483
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(16 719)	(14 678)
Augmentations de capital en numéraire - Sommes versées par les minoritaires des sociétés intégrées		2	
Dividendes versés aux actionnaires de SMOBY	20	(300)	(596)
Augmentation des actions propres		(861)	(356)
Diminution des actions propres		841	483
Augmentation des dettes financières		98 517	38 246
Diminution des dettes financières		(55 149)	(18 414)
Intérêts financiers nets versés		(9 468)	(4 699)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		33 582	14 664
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE (D)		478	(228)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A) + (B) + (C) + (D)		(12 239)	2 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		38 895	36 389
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		26 656	38 895

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EN MILLIERS D'EUROS (sauf pour le nombre d'actions)	NOTES	NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL	NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION	CAPITAL	PRIMES		RÉSULTAT ET CONSOLIDÉS		ÉCARTS DE CONVERSION	ACTIONS PROPRIÉTAIRES		CAPITAUX PROPRIÉTAIRES	
					PRIMES	PRIMES	RÉSULTAT CONSOLIDÉS	ÉCARTS DE CONVERSION		PROPRIÉTAIRES	PROPRIÉTAIRES	PROPRIÉTAIRES	PROPRIÉTAIRES
CAPITAUX PROPRES AU 1ER AVRIL 2004													
		913 334	902 691	7 307	20 766	20 766	55 652	(339)	(401)	82 985	351	83 336	
Résultat net							889			889	17	906	
Dividendes versés par SMOBY	20						(596)			(596)		(596)	
Actions propres acquises			(4 637)					(356)		(356)		(356)	
Actions propres cédées			7 890				263	220		483		483	
Variation des écarts de conversion	18							(590)		(590)		(590)	
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2005													
		913 334	905 944	7 307	20 766	20 766	56 208	(929)	(537)	82 815	368	83 183	
Résultat net							(25 487)			(25 487)	(44)	(25 531)	
Dividendes versés par SMOBY	20						(300)			(300)		(300)	
Variations de périmètre										0	112	112	
Actions propres acquises			(11 418)					(861)		(861)		(861)	
Actions propres cédées			10 898				12	829		841		841	
Variation des écarts de conversion	18							1 128		1 128		1 128	
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2006													
		913 334	905 424	7 307	20 766	20 766	30 433	199	(569)	58 136	436	58 572	



Notes aux états financiers consolidés SMOBY 2005 / 2006

1. Événements particuliers de l'exercice et continuité de l'exploitation
2. Informations générales
3. Principes comptables
4. Périmètre de consolidation
5. Goodwill
6. Immobilisations incorporelles
7. Immobilisations corporelles
8. Titres mis en équivalence
9. Titres de participation non consolidés
10. Autres actifs financiers non courants
11. Stocks
12. Clients et comptes rattachés
13. Impôts exigibles
14. Autres débiteurs
15. Placements financiers courants
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie
17. Capital
18. Écarts de conversion
19. Actions propres
20. Dividendes versés
21. Provisions pour avantages au personnel
22. Provisions pour autres passifs
23. Dettes financières
24. Instruments financiers dérivés
25. Autres créditeurs
26. Impôts différés
27. Chiffre d'affaires
28. Charges de personnel
29. Amortissements
30. Provisions
31. Autres produits et charges d'exploitation
32. Autres produits et charges opérationnels
33. Coût de l'endettement financier net
34. Autres produits et charges financiers
35. Impôts sur les résultats
36. Résultat par action
37. Tableau des flux de trésorerie consolidés
38. Informations sectorielles
39. Transactions avec les parties liées
40. Exposition aux risques du marché
41. Rémunération des dirigeants
42. Contentieux fiscaux
43. Engagements divers
44. Transition aux normes IFRS

1. ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

1.1. Contrat de syndication du 26 septembre 2005

SMOBY et ses filiales, GROUPE BERCHET, MAJORETTE SOLIDO et ECOIFFIER ont conclu, en date du 26/09/2005, un contrat avec un pool de banques pour une ouverture de crédit d'un montant maximum de 250 millions d'euros. Ce contrat a pour objet le refinancement de la dette existante des entités du groupe et notamment de la dette de la société GROUPE BERCHET. Ce contrat de crédit se ventile de la façon suivante :

- tranche A de 52 millions d'euros consentie à SMOBY et destinée au refinancement de la dette du groupe à moyen et long terme. L'échéance de cette tranche est fixée au septième anniversaire de la date de signature de la convention ;
- tranche B d'un montant maximum de 178 millions d'euros mobilisable sur la base de cessions de créances professionnelles et consentie à SMOBY, ou l'une de ses filiales. Cette tranche est destinée au refinancement de la dette à court terme et a pour échéance le cinquième anniversaire de la date de signature de la convention ;
- tranche C de 20 millions d'euros consentie à SMOBY et destinée au financement d'acquisitions futures, à échéance au septième anniversaire de la date de signature de la convention.

Les conditions de taux sur ce contrat de crédit se présentent comme suit : Euribor de la période pour les tirages en euros et Libor de la période pour des tirages en USD plus une marge différente selon les tranches et en fonction du ratio d'endettement net sur EBE. Le 31 mars 2006, le taux sur la tranche A est Euribor 3 mois + 0,85 % et celui sur la tranche B Euribor 1 mois + 0,60 %.

Les engagements financiers à respecter sur la durée du contrat de crédit se présentent comme suit :

- ratio endettement financier net (endettement financier diminué des disponibilités) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3,5 à la clôture ;
- ratio endettement financier net sur fonds propres consolidés (en normes IFRS) inférieur à :
 - 1,6 au 31 mars 2006 ;
 - 1,5 au 31 mars 2007 ;
 - 1,4 au 31 mars de chaque année à compter du 31 mars 2008.

Les engagements donnés par le groupe, en contrepartie de ce crédit, sont les suivants :

- cessions de créances professionnelles, en garantie des sommes dues sur la tranche B ;
- contrat de gage portant sur les actions des sociétés GROUPE BERCHET, JLB DEVELOPPEMENT et MAJORETTE SOLIDO ;
- nantissement de la marque SMOBY.

1.2. Aménagements du contrat

La société a ensuite obtenu des dérogations aux obligations du contrat de syndication par accords, en date du 16 janvier, 16 février, 2 juin et 30 août 2006, portant sur :

- la réduction du ratio de couverture des cessions de créances faites à titre de garantie (cessions Daily) ;
- l'assouplissement des critères d'éligibilité des créances pouvant être cédées aux banques.

Les engagements supplémentaires se présentent comme suit :

- augmentation de 0,20% de la marge applicable aux tranches A et B conduisant respectivement à 1,05 % et 0,80 %, puis augmentation de la marge applicable à la tranche B de 1 % par rapport au taux d'origine, soit une marge de 1,60 % l'an ;
- gage sur l'intégralité des stocks de produits finis, marchandises et matières premières ;
- cessions de créances portant sur l'intégralité du poste clients à compter du bon de commande des produits finis.

En vue de procéder à une augmentation de ses fonds propres et de mettre en œuvre un programme de cession d'actifs, la société a obtenu de son pool de banques :

- un crédit relais de 27 millions d'euros jusqu'au 31 mars 2007 en financement anticipé des apports en fonds propres ou quasi fonds propres prévus avec un ou plusieurs investisseurs ;
- un report de la première échéance de 7,5 millions d'euros concernant la tranche A au 31 mars 2007.

Cet accord a fait l'objet d'une homologation par le tribunal de commerce de Lons le Saunier, par ordonnance en date du 30 octobre 2006, dans le cadre d'une procédure de conciliation. En contrepartie, la société SMOBY MAJORETTE GROUPE a donné en garantie les 445 000 actions qu'elle détient dans SMOBY.



2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le groupe SMOBY fabrique et commercialise des jouets. Il a une position de leader européen sur un certain nombre de gammes destinées aux enfants de 0 à 8 ans. Ses produits sont vendus auprès de la grande distribution, de la distribution spécialisée et des grossistes.

Le groupe a également une division industrielle. D'une part, cette division est spécialisée dans la production d'emballages en plastique et de flaconnage et, d'autre part, développe une activité de production de pièces techniques, en plastique, pour différents secteurs d'activité.

SMOBY est une société anonyme, à directoire et conseil de surveillance. Elle est enregistrée en France et son siège social est situé à Bourg Dessus, 39170 Lavans les st Claude (Jura). Elle est cotée sur Eurolist C. La société mère de SMOBY est la SAS SMOBY MAJORETTE GROUPE. La société tête de groupe est la SAS CGM. Ces deux sociétés sont enregistrées en France et domiciliées à Lavans les st Claude.

Au cours de l'exercice 2005 / 2006, SMOBY a procédé à l'acquisition de son principal concurrent français, le groupe BERCHET, implanté à Oyonnax, dans l'Ain. Le groupe SMOBY a également engagé la première étape d'un plan de restructuration, avec :

- le recentrage des activités industrielles de BERCHET sur le site de Moirans en Montagne,
- la mise en œuvre de la fermeture du site SOLIDO de Oulins (Eure et Loir),
- la réorganisation des gammes de produits et le repositionnement des marques BERCHET et SMOBY.

Les comptes consolidés 2005 / 2006 du groupe ont été arrêtés par le directoire en date du 15 novembre 2006. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 19 décembre 2006.

3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1. Référentiel appliqué

En application du règlement européen n° 1606/2002, du 19 juillet 2002, les comptes consolidés 2005 / 2006 du groupe SMOBY sont établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2006. Les informations financières comparatives 2004 / 2005 sont également établies selon le référentiel IFRS en vigueur au 31/03/2006. Le groupe applique les normes IFRS pour la première fois à compter de l'exercice 2005 / 2006. Les ajustements résultant du passage des normes comptables françaises, appliquées par SMOBY jusqu'au 31 mars 2004, aux normes IFRS ont été comptabilisés directement en contrepartie des capitaux propres du bilan d'ouverture au 1er avril 2004. Les principes comptables retenus pour

l'élaboration de ce bilan d'ouverture, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués et les incidences majeures du changement de référentiel sur les comptes de l'exercice 2004 / 2005 sont détaillés dans la note 44, « Transition aux normes IFRS ».

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations suivantes, publiées au 31 mars 2006, adoptées par l'Union européenne mais applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2006 :

- amendement à la norme IAS 19 sur les écarts actuariels, les régimes groupe et les informations à fournir, applicable à compter du 1er janvier 2006 ;
- amendement à la norme IAS 39 sur l'option juste valeur, applicable à compter du 1er janvier 2006 ;
- amendement à la norme IAS 39 sur la couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures, applicable à compter du 1er janvier 2006 ;
- amendement à la norme IAS 1 portant sur les informations à fournir sur le capital, applicable à partir du 1er janvier 2007 ;
- norme IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir », applicable à compter du 1er janvier 2007 ;
- interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un accord contient une location », applicable à compter du 1er janvier 2006.

3.2. Base de préparation des états financiers

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers consolidés du groupe est l'euro. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros et sont établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- image fidèle,
- continuité d'exploitation,
- méthode de la comptabilité d'engagement,
- permanence de la présentation,
- importance relative et regroupement.

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception :

- d'un ensemble immobilier, évalué à la juste valeur au 1er avril 2004, en tant que coût présumé à cette date ;
- des placements financiers courants et des instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les placements financiers constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

3.3. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan et du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur différentes de la réalité. Les principales estimations faites par la direction du groupe, lors de l'établissement des états financiers, portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation des goodwill et des immobilisations incorporelles, dans le cadre de la réalisation de tests de dépréciation, le calcul des impôts différés, des engagements de retraite, des provisions et la valorisation des titres de participation non consolidés.

3.4. Date de clôture des comptes

Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes individuels le 31 mars, à l'exception de :

- SMOBY CHILE et SMOBY MEXICO : ces sociétés clôturent leurs comptes individuels le 31 décembre. Elles sont consolidées sur la base d'une situation de 12 mois arrêtée au 31 mars ;
- GIOCHI PREZIOSI FRANCE : cette société clôture ses comptes individuels le 30 juin. Elle est consolidée sur la base d'une situation de 12 mois arrêtée au 31 mars.

3.5. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

3.6. Périmètre de consolidation

Le groupe consolide les sociétés qui dépassent au moins l'un des trois seuils suivants :

- chiffre d'affaires social N supérieur à 1% du chiffre d'affaires consolidé N-1 ;
- capitaux propres sociaux N supérieur à 1% des capitaux propres de l'ensemble consolidé N-1 ;
- total bilan social N supérieur à 1% du total du bilan consolidé N-1.

La note 4 présente différentes informations relatives au périmètre de consolidation. Les titres des sociétés exclues du périmètre de consolidation sont inscrits au bilan en titres de participation non consolidés. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés. La note 9 présente des informations sur les titres de participation non consolidés.

3.7. Conversion des opérations en devises

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère cette société. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle, au taux de clôture, et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat, en autres produits et charges financiers. Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à la date de transaction.

3.8. Conversion des états financiers des entreprises étrangères

Les états financiers des filiales étrangères, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, sont convertis en euros comme suit :

- les postes du bilan sont convertis sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours moyen de change de l'exercice ;
- les écarts de conversion, résultant de l'application de ces différents taux, figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

3.9. Goodwill

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois à compter de la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition, par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, est comptabilisé en goodwill. Toute différence négative, entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, est reconnue en résultat, au cours de l'exercice d'acquisition, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Les goodwill dégagés lors de l'achat de sociétés étrangères sont assimilés aux actifs et passifs des sociétés acquises et convertis, chaque exercice, au taux de clôture.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les goodwill sont ventilés par unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes, générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les pertes de valeur éventuellement constatées, suite aux tests de dépréciation, sont enregistrées au résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » incluse dans le résultat opérationnel du groupe.



3.10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du groupe comprennent principalement des marques, des frais de développement, des logiciels et des brevets.

Les marques acquises, séparément ou dans le cadre de regroupements d'entreprises, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité si celle-ci est finie. Dans le cas où une marque constitue une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée, du fait de sa notoriété et de sa pérennité, elle n'est pas amortie mais fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les pertes de valeur éventuellement constatées, suite aux tests de dépréciation, sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels », incluse dans le résultat opérationnel du groupe.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement sont portés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables,
- évaluation fiable du coût de cet actif.

Les frais de développement, logiciels et brevets du groupe ont une durée d'utilité finie. Ils sont amortis linéairement sur des durées comprises entre un an et cinq ans.

3.11. Immobilisations corporelles

3.11.1. Immobilisations corporelles acquises

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur à l'exception des terrains, figurant au coût diminué des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes. Le coût d'une immobilisation corporelle inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de cette immobilisation. Les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges financières et ne sont donc pas immobilisés dans le coût de l'actif. Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations corporelles car la plupart des actifs sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation courants sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

Constructions	30 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 30 ans
Matériel industriel	5 à 30 ans
Moules	3 à 10 ans
Agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 25 ans

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achat d'immobilisations corporelles sont présentées en passifs courants sur la ligne « Autres créditeurs ». Elles sont inscrites dans le compte de résultat, en autres produits et charges d'exploitation, en fonction de la durée d'utilité des immobilisations corporelles pour lesquelles elles ont été attribuées.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable une dépréciation de l'actif est comptabilisée. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'actif isolé ne peut être déterminée précisément, le groupe détermine la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

3.11.2. Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les biens loués en vertu de contrats qualifiés de location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Les biens correspondants sont amortis linéairement sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises. L'activation des contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges externes.

3.12. Dépréciation des actifs immobilisés non financiers

Les goodwill et les marques acquises à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique au cours du second semestre de l'exercice. Par ailleurs, lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir sur des goodwill, des immobilisations incorporelles ou des immobilisations corporelles, un test de dépréciation est spécifiquement mis en œuvre. De tels événements ou circonstances peuvent être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant soit l'environnement économique soit les hypothèses ou les objectifs retenus à la date d'acquisition.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité.

La juste valeur correspond au prix de cession qui pourrait être obtenu par le groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Elle est déterminée sur la base des multiples de résultats ou de chiffre d'affaires ou encore par référence à des transactions réalisées dans le secteur.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les principes suivants :

- les flux futurs de trésorerie actualisés avant impôts sont établis à partir des plans de développement à 3 ans élaborés par le groupe ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux

normatif et d'un taux de croissance stable ;
- l'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif ou du groupe d'actifs est comptabilisée. Dans le cas d'une UGT, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill. Le cas échéant, la perte de valeur résiduelle est affectée à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT, au prorata de la valeur comptable de chaque actif. Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne de résultat « Autres produits et charges opérationnels ».

Les pertes de valeur enregistrées au titre des goodwill ne peuvent pas être reprises. Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement, à hauteur de la perte de valeur initialement comptabilisée, lorsque la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable. Lors de la reprise, la valeur comptable de l'actif est plafonnée à la valeur nette comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

Les UGT retenues par le groupe sont les suivantes :

- l'ensemble SMOBY - BERCHET qui recouvre la fabrication et la vente de jouets de qualité et de jouets haut de gamme,
- ECOIFFIER qui recouvre l'activité de fabrication et de vente de jouets d'entrée de gamme,
- la division MAJORETTE qui recouvre l'activité de fabrication et de vente de jouets pour garçons autour de l'univers des miniatures automobiles,
- l'activité industrie qui regroupe les sites de fabrication de produits par soufflage ou rotomoulage destinés à l'industrie.

3.13. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent les titres de participation non consolidés, les instruments financiers dérivés actifs, les autres actifs financiers non courants, les clients et comptes rattachés, les placements financiers courants, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les passifs financiers du groupe regroupent les dettes financières, les instruments financiers dérivés passifs, ainsi que les fournisseurs et comptes rattachés.



En application de la norme IAS 39, les actifs et passifs financiers du groupe doivent être classés selon l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
- les actifs financiers disponibles à la vente ;
- les passifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat ;
- les autres passifs financiers.

La classification fixe le traitement comptable des instruments financiers et est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis.

Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou encore des actifs financiers volontairement classés par le groupe dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Le groupe classe dans cette catégorie les actifs financiers suivants :

- les instruments financiers dérivés actifs (voir note 3.13.2) ;
- les placements financiers courants (voir note 3.13.3).

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif. Les prêts et créances font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indices de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée. Le groupe classe dans cette catégorie les actifs financiers suivants :

- les autres actifs financiers non courants, à l'exception des titres immobilisés ;
- les clients et comptes rattachés ;
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie (voir note 3.13.4).

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indices de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée. Les

actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont présentés en actifs financiers non courants. Le groupe n'utilise pas, actuellement, cette catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à la cession de ces actifs. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat. La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur de titres non cotés, ces derniers sont évalués au coût historique et font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Le groupe classe dans cette catégorie les actifs financiers suivants :

- les titres de participation non consolidés (voir note 3.13.1) ;
- les titres immobilisés (présentés parmi les autres actifs financiers non courants).

Les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont des passifs financiers détenus à des fins de transaction ou encore des passifs financiers volontairement classés par le groupe dans cette catégorie. Ces passifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Le groupe classe dans cette catégorie les instruments financiers dérivés passifs (voir note 3.13.2).

Les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction, puis au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le groupe classe dans cette catégorie les passifs financiers suivants :

- les dettes financières ;
- les fournisseurs et comptes rattachés.

3.13.1. Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés du groupe sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ces titres ne sont pas cotés et sont maintenus au bilan à leur coût historique, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée en résultat, en autres produits et charges financiers. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

3.13.2. Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux et de change dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts et des devises. Le groupe classe volontairement ses instruments financiers dérivés selon la catégorie des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat.

3.13.3. Placements financiers courants

Le groupe présente ses valeurs mobilières de placement sur la ligne de bilan « Placements financiers courants ». Ces actifs, détenus par le groupe à des fins de transaction, sont donc classés selon la catégorie des actifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat.

3.13.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inscrit à l'actif du bilan consolidé du groupe comprend les valeurs à l'encaissement, les comptes bancaires, ainsi que les comptes de caisses.

3.14. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks de produits achetés sont évalués selon la méthode FIFO. Les produits finis et en cours sont valorisés au coût complet de production, comprenant les consommations, les amortissements, ainsi que l'ensemble des charges de production. Une dépréciation est comptabilisée si les stocks sont endommagés, partiellement ou complètement obsolètes. Les marges sur stocks résultant de transactions entre les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont éliminées lorsque les montants sont significatifs.

3.15. Actions propres

Les actions propres détenues par le groupe sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

3.16. Provisions pour avantages au personnel

Pour le groupe, les provisions pour avantages au personnel concernent uniquement les indemnités de départ en retraite et assimilées (TFR en Italie). La provision pour retraites est égale à la valeur actualisée des obligations, diminuée de la juste valeur des actifs versés dans des fonds affectés à leur financement. La détermination de cette provision repose sur des évaluations effectuées par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Ces évaluations

intègrent des hypothèses tant financières (taux d'actualisation, croissance des salaires) que démographiques (taux de rotation des effectifs, âge de départ en retraite, espérance de vie). Tous les écarts actuariels au 1er avril 2004, date de la transition aux normes IFRS, ont été comptabilisés par les capitaux propres. S'agissant des écarts actuariels survenus après le 1er avril 2004, le groupe n'a pas décidé d'appliquer par anticipation l'amendement à la norme IAS 19, publié dans le règlement européen n° 1910/2005 du 8 novembre 2005.

3.17. Provisions pour autres passifs

Une provision pour restructurations est constituée dès lors qu'il existe un plan formalisé et détaillé de cette restructuration et qu'elle a fait l'objet d'une annonce ou d'un début d'annonce avant la date de clôture. Les coûts de restructurations provisionnés correspondent essentiellement aux coûts sociaux (indemnités de licenciements, préretraites, préavis non réalisés), aux fermetures d'exploitations et aux indemnités de rupture de contrats engagés avec des tiers.

Des provisions pour litiges et contentieux, des provisions pour risques et charges divers sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, dont la mesure peut être estimée de façon fiable, et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources. Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du groupe.

Les provisions sont actualisées lorsque cela a un impact significatif.

3.18. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe correspond à la valeur hors taxes des biens vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité, après élimination des ventes intragroupe. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les différentes remises accordées aux clients sont déduites du chiffre d'affaires. Le groupe évalue ses provisions pour ristournes différées accordées aux clients sur la base de ses engagements contractuels ou implicites identifiés à la clôture.

3.19. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant mesure la performance des activités du groupe. Il correspond aux ventes diminuées des frais opérationnels. Les frais opérationnels incluent notamment le coût des ventes, les frais de publicité et de marketing, les frais commerciaux, les charges de personnel et les dotations aux amortissements et aux provisions.



3.20. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments, qui en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent pas être considérés comme inhérents à l'activité courante du groupe. Ils comprennent notamment :

- les plus ou moins-values de cession des actifs immobilisés non financiers,
- les provisions et coûts de restructurations,
- les provisions relatives à des litiges très significatifs,
- les éventuelles pertes de valeur constatées sur les actifs immobilisés non financiers, y compris sur les goodwill.

3.21. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que :

- le coût de l'endettement financier net,
- les autres produits et charges financiers,
- les impôts sur les résultats,
- la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.

3.22. Produits et charges financiers

Les produits et les charges financiers se composent d'une part du coût de l'endettement financier net et, d'autre part, des autres produits et charges financiers. Le coût de l'endettement financier net correspond au montant des intérêts dus au titre des dettes financières, diminué du montant des intérêts acquis au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Les autres produits et charges financiers comprennent notamment :

- le résultat net de change,
- le résultat net de cession et les dépréciations des titres de participation non consolidés,
- le résultat net de cession et les dépréciations des autres actifs financiers non courants,
- les revenus nets et les produits nets de cession des placements financiers courants,
- la variation de valeur des instruments financiers dérivés,
- la variation de valeur des placements financiers courants.

3.23. Impôts sur les résultats

Le groupe a deux périmètres d'intégration fiscale. L'un en France (SMOBY, ECOIFFIER, KIDGET, MOB et MONNERET INDUSTRIE) et l'autre pour ses filiales en Espagne. La charge d'impôt sur le résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des différentes sociétés consolidées par intégration globale. Les impôts différés sont calculés, selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et des passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant les taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront en vigueur au moment du renversement des

différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés. Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés.

3.24. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires SMOBY en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué par action, le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions SMOBY en circulation doivent être ajustés des effets des instruments dilutifs. Il n'existe pas dans le groupe, actuellement, d'instruments dilutifs. Le résultat net dilué par action est donc égal au résultat net par action.

3.25. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Pour le groupe, la trésorerie du tableau de flux correspond exactement à la trésorerie de l'actif du bilan. Elle se compose donc des éléments suivants :

- valeurs à l'encaissement,
- comptes bancaires,
- comptes de caisses.

3.26. Informations sectorielles

Selon la norme IAS 14, l'information sectorielle doit être fournie selon deux niveaux, un niveau primaire et un niveau secondaire. Le choix des secteurs et des niveaux d'information dépend des différences de risques et de rentabilité ainsi que de la structure d'organisation du groupe. Les axes de présentation retenus par le groupe se présentent comme suit :

- activités jouets et industrie, pour le niveau primaire ;
- zones géographiques France, Union européenne hors France et International, pour le niveau secondaire.

4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1. Évolution du périmètre de consolidation sur les deux derniers exercices

4.1.1. Exercice 2005 / 2006

GROUPE BERCHET

En date du 1er juillet 2005, le groupe SMOBY a procédé à l'acquisition du groupe BERCHET, second fabricant français de jouets. Le coût d'acquisition global des titres s'élève à 18 millions d'euros. Selon les critères fixés dans la note 3.6, les sociétés suivantes du groupe BERCHET sont consolidées au 31/03/2006 : BERCHET ASIA PACIFIC, BERCHET TOYS INTERNATIONAL, BERCHET CAPITAL DEVELOPPEMENT, GROUPE BERCHET, ITER, JLB DEVELOPPEMENT, ROLLET et TT TOYS TOYS.

SMOBY ENGINEERING

SMOBY ENGINEERING, basée à Moirans en Montagne, dans le Jura, a été constituée le 31 mai 2005. Son capital, d'un montant de 810 750 euros, a été souscrit en totalité par SMOBY. En date du 23 décembre 2005, SMOBY a fait apport à SMOBY ENGINEERING de sa branche d'activité industrielle de rotomoulage. La société est sous-traitant de SMOBY pour la fabrication de jouets utilisant la technologie du rotomoulage mais développe également une activité de production de pièces techniques pour différents secteurs d'activité.

SMOBY INTERACTIVE

SMOBY INTERACTIVE, basée à Dagneux, dans l'Ain, a été constituée le 19 mai 2005. Son capital, d'un montant de 40 000 euros, a été souscrit par SMOBY à hauteur de 96,25%. La société est spécialisée dans le développement et le négoce de jeux et jouets interactifs.

MAJORETTE JUGUETES

MAJORETTE JUGUETES, domiciliée à Valencia, en Espagne, a été constituée le 8 octobre 2004. Son capital, d'un montant de 10 000 euros, a été souscrit en totalité par SMOBY ESPAÑA. La société assure, en Espagne, la distribution des jouets vendus sous la marque Majorette. Elle n'était pas consolidée sur l'exercice précédent du fait de son caractère non significatif.

SMOBY CHILE

SMOBY CHILE, située à Santiago, a été constituée le 18 février 2003. Son capital a été souscrit en totalité par SMOBY. Elle est consolidée pour la première fois au 31 mars 2006. SMOBY CHILE a comme activité la vente, au Chili, des jouets commercialisés par le groupe. Elle n'était pas consolidée sur les exercices précédents du fait de son caractère non significatif.

4.1.2. Exercice 2004 / 2005

SMOBY ARGENTINA

SMOBY ARGENTINA, située à Buenos Aires, a été constituée le 5 juin 2000. Elle est détenue à 100% par SMOBY et est consolidée pour la première fois au 31 mars 2005. SMOBY ARGENTINA a comme activité la vente, en Argentine, des jouets commercialisés par le groupe. Elle n'était pas consolidée sur les exercices précédents, du fait de son caractère non significatif.

SMOBY MEXICO

SMOBY MEXICO, située à Mexico, a été constituée le 3 avril 2003. Elle est détenue à 100% par SMOBY et est consolidée pour la première fois au 31 mars 2005. SMOBY MEXICO a comme activité la vente, à l'intérieur du Mexique, des jouets commercialisés par le groupe. Elle n'était pas consolidée au 31 mars 2004, du fait de son caractère non significatif.

JOUETS 39

Le GIE (groupement d'intérêt économique) JOUETS 39 est détenu à 100% par le groupe. Il est situé à Lavans les st Claude (Jura) et a comme activité la commercialisation, en France, des jouets du groupe. Il est consolidé pour la première fois au 31 mars 2005. Il n'était pas consolidé sur les exercices précédents car le groupe ne consolidait pas les GIE, du fait de leur poids négligeable dans le résultat et les capitaux propres consolidés.

SMOBY INTERNATIONAL

Le GIE SMOBY INTERNATIONAL est détenu à 100% par le groupe. Il est situé à Lavans les st Claude (Jura) et a comme activité la commercialisation, à l'étranger, des jouets du groupe. Il est consolidé pour la première fois au 31 mars 2005. Il n'était pas consolidé sur les exercices précédents car le groupe ne consolidait pas les GIE, du fait de leur poids négligeable dans le résultat et les capitaux propres consolidés.





4.2. Liste des sociétés consolidées au 31/03/2006

Toutes les sociétés du périmètre sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception de GIOCHI PREZIOSI FRANCE, consolidée par mise en équivalence. Les comptes consolidés au 31 mars 2006 comprennent les 31 sociétés suivantes :

SOCIÉTÉ	PAYS	SIÈGE SOCIAL	N° SIREN DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES	DATE D'ARRÊTÉ	DURÉE (MOIS)	% INTÉRÊTS	% CONTRÔLE
BERCHET ASIA PACIFIC	Chine	Hong Kong		31/03/2006	9	100,00	100,00
BERCHET CAPITAL DEVELOPPEMENT	Pays-Bas	Amsterdam		31/03/2006	9	100,00	100,00
BERCHET TOYS INTERNATIONAL	Chine	Hong Kong		31/03/2006	9	100,00	100,00
ECOIFFIER	France	Bellignat (Ain)	773 201 330	31/03/2006	12	100,00	100,00
GIOCHI PREZIOSI FRANCE	France	Lons le Saunier (Jura)	437 491 566	31/03/2006	12	49,00	49,00
GROUPE BERCHET	France	Oyonnax (Ain)	400 432 381	31/03/2006	9	100,00	100,00
ITER	France	Oyonnax (Ain)	428 826 366	31/03/2006	9	100,00	100,00
J 39 DISTRIBUTION	France	Lavans les st Claude (Jura)	349 856 641	31/03/2006	12	80,00	80,00
JLB DEVELOPPEMENT	France	Oyonnax (Ain)	351 020 474	31/03/2006	9	100,00	100,00
JOUETS 39	France	Lavans les st Claude (Jura)	327 868 956	31/03/2006	12	100,00	100,00
JUGUETES PICÓ	Espagne	Ibi (Alicante)		31/03/2006	12	100,00	100,00
MAJORETTE HONG KONG	Chine	Hong Kong		31/03/2006	12	100,00	100,00
MAJORETTE JAPAN	Japon	Tokyo		31/03/2006	12	100,00	100,00
MAJORETTE JUGUETES	Espagne	Valencia		31/03/2006	12	100,00	100,00
MAJORETTE SOLIDO	France	Dagneux (Ain)	391 579 836	31/03/2006	12	100,00	100,00
MAJORETTE THAILAND	Thaïlande	Bangkok		31/03/2006	12	100,00	100,00
MOB	France	Lavans les st Claude (Jura)	403 243 066	31/03/2006	12	100,00	100,00
MONNERET INDUSTRIE	France	Lons le Saunier (Jura)	439 506 346	31/03/2006	12	100,00	100,00
ROLLET	France	Clichy (Hauts-de-Seine)	562 074 351	31/03/2006	9	75,00	75,00
SMOBY	France	Lavans les st Claude (Jura)	646 050 351	31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY ARGENTINA	Argentine	Buenos Aires		31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY CHILE	Chili	Santiago		31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY ENGINEERING	France	Lavans les st Claude (Jura)	482 539 244	31/03/2006	9	100,00	100,00
SMOBY ESPAÑA	Espagne	Valencia		31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY HONG KONG	Chine	Hong Kong		31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY INTERACTIVE	France	Lavans les st Claude (Jura)	482 240 280	31/03/2006	11	96,25	96,25
SMOBY INTERNATIONAL	France	Lavans les st Claude (Jura)	399 715 713	31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS	Espagne	Valencia		31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY MAJORETTE ITALIA	Italie	Milan		31/03/2006	12	100,00	100,00
SMOBY MEXICO	Mexique	Mexico		31/03/2006	12	100,00	100,00
TT TOYS TOYS	Italie	Milan		31/03/2006	9	100,00	100,00

4.3. Impacts sur le bilan des variations du périmètre de consolidation

Les effets des variations du périmètre de consolidation, sur les postes du bilan, sont analysés ci-après et rapprochés avec les flux de trésorerie correspondants :

IMPACTS SUR LE BILAN EN MILLIERS D'EUROS (HORS TRÉSORERIE)	31/03/2006		TOTAL	31/03/2005
	ENTITÉS BERCHET	AUTRES ENTITÉS		
Goodwill	11 151	0	11 151	
Immobilisations incorporelles	5 618	0	5 618	50
Immobilisations corporelles	27 423	83	27 506	333
Titres de participation non consolidés (1)	1 235	(51)	1 184	(260)
Instruments financiers dérivés actifs - Part à plus d'un an	52	0	52	
Autres actifs financiers non courants	650	(256)	394	(1 817)
Impôts différés actifs	5	81	86	368
Stocks	20 114	2 191	22 305	1 644
Clients et comptes rattachés	10 063	1 163	11 226	6 186
Impôts exigibles actifs	547	33	580	
Autres débiteurs	15 655	263	15 918	752
Instruments financiers dérivés actifs - Part à moins d'un an	341	0	341	
Placements financiers courants	2 088	0	2 088	
Intérêts minoritaires	(110)	0	(110)	
Provisions pour avantages au personnel	(1 607)	0	(1 607)	
Provisions pour autres passifs - Part à plus d'un an	(3 686)	0	(3 686)	
Dettes financières - Part à plus d'un an	(12 407)	0	(12 407)	
Impôts différés passifs	(507)	0	(507)	
Provisions pour autres passifs - Part à moins d'un an	(4 417)	0	(4 417)	
Dettes financières - Part à moins d'un an	(13 412)	(1 533)	(14 945)	(3 209)
Instruments financiers dérivés passifs - Part à moins d'un an	(156)	0	(156)	
Fournisseurs et comptes rattachés	(33 709)	(2 124)	(35 833)	(3 704)
Impôts exigibles passifs	(256)	0	(256)	
Autres créditeurs	(8 018)	(752)	(8 770)	(2 826)
TOTAL	16 657	(902)	15 755	(2 483)
RAPPEL DE L'INCIDENCE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (2)				
			(15 755)	2 483

(1) Au 31 mars 2006 : voir détail en note 9.1.

(2) Voir analyse détaillée en note 37.2.



4.4. Impacts sur le compte de résultat des variations du périmètre de consolidation

Afin de permettre la comparaison des résultats, un compte de résultat pro forma de l'exercice 2005 / 2006 est présenté ci-après. Ce compte de résultat pro forma a été préparé en excluant du périmètre de consolidation les sociétés du groupe BERCHET ainsi que les autres sociétés consolidées pour la première fois au 31/03/2006 (voir liste complète en 4.1.1).

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE 2005 / 2006			COMPTE DE RÉSULTAT PRO FORMA	COMPTE DE RÉSULTAT 2004 / 2005 PUBLIÉ
	COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIÉ	ENTITÉS BERCHET (1)	AUTRES ENTITÉS		
Chiffre d'affaires	349 595	66 516	2 668	280 411	261 020
Variation des stocks de produits finis et en cours	625	(2 664)	1 243	2 046	(907)
Achats consommés	(167 257)	(34 260)	(602)	(132 395)	(111 075)
Charges de personnel	(63 566)	(16 262)	(1 529)	(45 775)	(44 440)
Charges externes	(115 701)	(22 756)	(3 123)	(89 822)	(75 970)
Impôts et taxes	(7 081)	(1 706)	(37)	(5 338)	(5 272)
Amortissements	(20 444)	(4 178)	(208)	(16 058)	(14 973)
Provisions	7 856	8 629	(178)	(595)	(592)
Autres produits et charges d'exploitation	(1 481)	(1 325)	18	(174)	(1 427)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(17 454)	(8 006)	(1 748)	(7 700)	6 364
Autres produits et charges opérationnels	(5 385)	(354)	(450)	(4 581)	459
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(22 839)	(8 360)	(2 198)	(12 281)	6 823
Coût de l'endettement financier net	(8 820)	(2 331)	(102)	(6 387)	(4 656)
Autres produits et charges financiers	6 292	588	162	5 542	(5 288)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(25 367)	(10 103)	(2 138)	(13 126)	(3 121)
Impôts sur les résultats	(1 576)	(735)	169	(1 010)	2 662
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 412	0	0	1 412	1 365
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(25 531)	(10 838)	(1 969)	(12 724)	906
PART REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES	(44)	(68)	(5)	29	17
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(25 487)	(10 770)	(1 964)	(12 753)	889

(1) Ces données concernent la période du 01/07/2005 au 31/03/2006. La présentation des données « Entités BERCHET » relatives à la période du 01/04/2005 au 31/03/2006, demandée par IFRS 3, n'est pas fournie car cette information a été jugée non pertinente.



5. GOODWILL

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2005	ÉCARTS DE		31/03/2006
		+	CONVERSION	
BERCHET TOYS INTERNATIONAL (1)		885	63	948
COJURAL (2)	87			87
ECOIFFIER	4 955			4 955
GROUPE BERCHET (1)		3 547		3 547
ITER (1)		2 177		2 177
JLB DEVELOPPEMENT (1)		4 542		4 542
JUGUETES PICÓ	1 693			1 693
MAJORETTE HONG KONG	347		25	372
MAJORETTE SOLIDO	11 017			11 017
MAJORETTE THAILAND	3 140		246	3 386
MOB	32			32
UNICE (3)	7 877			7 877
VALEUR BRUTE	29 148	11 151	334	40 633
DÉPRÉCIATION	0	0	0	0
VALEUR NETTE	29 148	11 151	334	40 633

(1) Montants provisoires en instance d'affectation.

(2) COJURAL a été absorbée par SMOBY en date du 26/09/2001.

(3) UNICE a été absorbée par SMOBY ESPAÑA en date du 14/01/2003.

La variation des goodwill est due à l'acquisition du groupe BERCHET. Le goodwill généré, d'un montant de 11,2 millions d'euros, est en instance d'affectation. En effet, la juste valeur de tous les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables n'a pas pu être déterminée à la date d'arrêté des comptes 2005 / 2006. Le groupe est notamment dans l'attente d'informations complémentaires concernant la juste valeur des actifs incorporels et corporels acquis. Par conséquent, le goodwill, les actifs et les passifs liés à l'acquisition du groupe BERCHET sont donc susceptibles d'évoluer. L'affectation définitive du goodwill BERCHET sera effectuée dans les comptes semestriels au 30/09/2006.

Les goodwill sont soumis à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée aux notes 3.9 et 3.12. Les tests effectués ne font pas apparaître de pertes de valeur : la valeur recouvrable de chaque UGT est actuellement supérieure à sa valeur nette comptable. Ainsi, aucune dépréciation n'est comptabilisée.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/05	VARIATIONS		VIREMENTS		ÉCARTS DE	31/03/06
		DE PÉRIMÈTRE	+	-	POSTE À POSTE		
Frais de développement	849	1 056	82		263		2 250
Logiciels	5 046	2 698	634	(149)	483	9	8 721
Marques	1 446	4 533					5 979
Brevets	218	231	35				484
Divers	417	207		(8)	(151)		465
Immobilisations incorporelles en cours	417		318		(332)		403
TOTAL BRUT	8 393	8 725	1 069	(157)	263	9	18 302
Frais de développement	339	708	418				1 465
Logiciels	3 394	2 179	1 083	(107)		4	6 553
Brevets	180	168	27				375
Divers	326	52	2	(8)			372
TOTAL AMORTISSEMENTS	4 239	3 107	1 530	(115)	0	4	8 765
TOTAL NET	4 154	5 618	(461)	(42)	263	5	9 537



Les marques acquises par le groupe sont toutes classées parmi les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée. Conformément à la méthode comptable exposée aux notes 3.10 et 3.12, elles ne sont pas amorties mais sont soumises à un test annuel de dépréciation. Les tests effectués ne font pas apparaître de pertes de valeur : la valeur recouvrable de chaque marque est actuellement supérieure à sa valeur nette comptable. Ainsi, aucune dépréciation n'est comptabilisée. Au 31/03/2006, la valeur comptable des marques se ventile comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06
BERCHET	4 533
MAJORETTE	1 159
SOLIDO	256
Divers	31
VALEUR BRUTE	5 979
DÉPRÉCIATION	0
VALEUR NETTE	5 979

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/05	VARIATIONS DE			VIREMENTS POSTE À POSTE	ÉCARTS DE CONVERSION	31/03/06
		PÉRIMÈTRE	+	-			
Terrains	3 400	1 775		(1)	3	17	5 194
Terrains en location-financement	305	446					751
Constructions	36 048	13 117	5 162	(4 286)	3 094	109	53 244
Constructions en location-financement	2 544	4 334	4 275				11 153
Matériel industriel	43 651	9 403	3 210	(3 776)	968	280	53 736
Matériel industriel en location-financement	12 591	2 082	2 565				17 238
Moules	50 560	23 489	4 613	(1 493)	1 881	905	79 955
Moules en location-financement	5 370		1 759				7 129
Autres immobilisations corporelles	12 145	2 791	1 189	(1 181)	143	139	15 226
Immobilisations corporelles en cours	3 029	2 641	4 642	(675)	(6 148)	10	3 499
Avances sur immobilisations corporelles	89	419	81		(204)		385
TOTAL BRUT	169 732	60 497	27 496	(11 412)	(263)	1 460	247 510
Terrains	700	150	55	(30)		5	880
Constructions	12 230	3 950	2 119	(350)		56	18 005
Constructions en location-financement	1 109	2 287	221				3 617
Matériel industriel	29 904	5 474	3 243	(2 543)		213	36 291
Matériel industriel en location-financement	4 533	594	1 329				6 456
Moules	35 837	18 335	8 844	(1 334)		449	62 131
Moules en location-financement	2 504		1 905				4 409
Autres immobilisations corporelles	8 166	2 201	1 198	(921)		90	10 734
TOTAL AMORTISSEMENTS	94 983	32 991	18 914	(5 178)	0	813	142 523
TOTAL NET	74 749	27 506	8 582	(6 234)	(263)	647	104 987

Conformément à la méthode comptable exposée aux notes 3.11 et 3.12, les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le groupe n'a pas identifié d'indices de pertes de valeur sur ses immobilisations corporelles et n'a donc pas effectué de tests de dépréciation. Aucune dépréciation pour perte de valeur n'est comptabilisée.

8. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

La seule entreprise mise en équivalence est la société GIOCHI PREZIOSI FRANCE, dans laquelle SMOBY détient une participation de 49%. L'évolution du poste se justifie comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Situation en début d'exercice	2 694	1 329
Quote-part du groupe dans le résultat net de		
GIOCHI PREZIOSI FRANCE	1 412	1 365
SITUATION EN FIN D'EXERCICE	4 106	2 694

SMOBY consolide GIOCHI PREZIOSI FRANCE sur la base d'une situation de 12 mois arrêtée le 31 mars. La société clôturerait précédemment ses comptes individuels le 31 août. Dorénavant, elle clôture ses comptes le 30 juin. Cette date correspond à la date de clôture des comptes de l'actionnaire qui détient 51% de la société. Les informations financières résumées de GIOCHI PREZIOSI FRANCE, à la date de clôture des comptes de la société, se présentent ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2006 (10 MOIS)	31/08/2005 (12 MOIS)
Chiffre d'affaires	39 872	49 762
Résultat net	1 684	3 877
Total des actifs	25 224	29 115
Total des passifs (hors capitaux propres)	16 735	22 309

9. Titres de participation non consolidés

En application des critères fixés par le groupe pour définir son périmètre de consolidation (voir note 3.6), 29 sociétés du groupe ne sont pas consolidées au 31/03/2006. La note 9.1 présente l'évolution du poste « Titres de participation non consolidés » depuis le 1er avril 2005. La note 9.2 donne différents renseignements sur les comptes de ces sociétés.

9.1. Évolution du poste

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2005	VARIATIONS		ÉCARTS DE		31/03/2006
		DE PÉRIMÈTRE	+	-	CONVERSION	
BERCHET BENELUX		18,7				18,7
BERCHET IBERICA		3,6				3,6
BERCHET ITALIA			10,0			10,0
BERCHET UK		0,2				0,2
DISTRIMEDIA 39			40,0			40,0
EUROBALL	5,0					5,0
FAMA PLAST		33,3				33,3
FULLMORE CORPORATION			137,2			137,2
GÉNÉRATION 5		1 194,9				1 194,9
GMB		6,5		(6,5)		0,0
INMUEBLE BEIRO			511,5		(18,5)	493,0
INVENTOS DE DISEÑO	61,1					61,1
JOUETS LOISIRS SERVICES		304,4				304,4
KIDGET	449,6					449,6
LOGISTICA Y ADMINISTRACION						
COMERCIAL	3,4				0,4	3,8
MAJORETTE JUGUETES	10,0	(10,0)				0,0
PICOMANIA	0,7					0,7
PROGETTO IMMOBILIARE 2005			50,0			50,0
SANTA KLAUS		32,0				32,0
SMOBY CHILE	41,1	(41,1)				0,0
SMOBY DEUTSCHLAND	25,0					25,0
SMOBY EST	0,1					0,1
SMOBY HOLLAND			4,0			4,0
SMOBY POLSKA		34,5				34,5
SMOBY PORTUGAL	100,0					100,0
SMOBY RUSSIE	0,3					0,3
SMOBY SHANGHAI	154,3				10,9	165,2
SMOBY SUISSE	12,7					12,7
SMOBY UK	0,1					0,1
SMOBY UKRAINE			5,6			5,6
UNICE DO BRASIL	70,0					70,0
UNICE MEXICO	147,6					147,6
TOTAL BRUT	1 081,0	1 577,0	758,3	(6,5)	(7,2)	3 402,6
BERCHET BENELUX		18,7				18,7
BERCHET IBERICA		3,6		(3,6)		0,0
BERCHET UK		0,2				0,2
FAMA PLAST			33,3			33,3
JOUETS LOISIRS SERVICES		304,4				304,4
SANTA KLAUS		32,0				32,0
SMOBY EST	0,1					0,1
SMOBY POLSKA		34,5				34,5
UNICE DO BRASIL	70,0					70,0
UNICE MEXICO	147,4					147,4
TOTAL PROVISIONS	217,5	393,4	33,3	(3,6)	0,0	640,6
TOTAL NET	863,5	1 183,6	725,0	(2,9)	(7,2)	2 762,0



9.2. Autres informations

EN MILLIERS D'EUROS	DATE DE CLÔTURE DU DERNIER EXERCICE	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES (1)	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	RÉSULTAT NET
À LA CLÔTURE DU DERNIER EXERCICE						
BERCHET BENELUX (2)						
Bruxelles				100%		
Belgique						
BERCHET IBERICA						
Valencia	31/03/2006	3	25	100%	2 227	(144)
Espagne						
BERCHET ITALIA						
Milan	31/03/2006	10	0	100%	3 666	(6)
Italia						
BERCHET UK (2)						
Bristol				100%		
Angleterre						
DISTRIMÉDIA 39 (4)						
Lavans les st Claude (Jura)	31/03/2007	40	0	100%	0	0
n° Siren : 487 752 156						
EUROBALL						
Londres	31/12/2005	10	58	50%	853	17
Angleterre						
FAMA PLAST (3)						
Monselice				30%		
Italie						
FULLMORE CORPORATION (4)						
Hong Kong	31/03/2007	319	0	42%	0	0
Chine						
GÉNÉRATION 5						
Chambéry (Savoie)	31/12/2005	78	503	50%	1 242	(2)
n° Siren : 348 080 813						
INMUEBLE BEIRO						
Buenos Aires	31/07/2006	3	220	85%	59	9
Argentine						
INVENTOS DE DISEÑO						
Ibi (Alicante)	31/03/2006	60	33	100%	280	0
Espagne						
JOUETS LOISIRS SERVICES						
Oyonnax (Ain)	31/03/2006	40	26	100%	188	(16)
n° Siren : 342 235 785						
KIDGET						
Lons le Saunier (Jura)	31/03/2006	120	344	100%	0	(2)
n° Siren : 353 694 375						
LOGISTICA Y ADMINISTRACION COMERCIAL						
Mexico	31/12/2005	4	4	100%	565	3
Mexique						
PICOMANIA						
Tulcea	31/12/2005	1	26	100%	115	(6)
Roumanie						
PROGETTO IMMOBILIARE 2005						
Milan	31/03/2006	50	134	100%	0	(133)
Italie						

EN MILLIERS D'EUROS	DATE DE CLÔTURE DU DERNIER EXERCICE	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES (1)	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	RÉSULTAT NET
À LA CLÔTURE DU DERNIER EXERCICE						
SANTA KLAUS (3)						
Rovaniemi				22%		
Finlande						
SMOBY DEUTSCHLAND						
Rodgau						
Allemagne	31/03/2006	25	29	100%	1 440	(47)
SMOBY EST						
Oradea						
Roumanie	31/12/2005	0	(18)	100%	0	(26)
SMOBY HOLLAND						
Haarlem						
Pays Bas	31/03/2006	18	(24)	100%	345	12
SMOBY POLSKA						
Varsovie						
Pologne	31/12/2005	32	(845)	100%	785	7
SMOBY PORTUGAL						
Loures						
Portugal	31/12/2005	200	(119)	50%	2 088	(99)
SMOBY RUSSIE						
Moscou						
Russie	31/12/2005	0	61	100%	1 515	308
SMOBY SHANGHAI						
Shanghai						
Chine	31/12/2005	171	(122)	100%	1 264	(133)
SMOBY SUISSE						
Genève						
Suisse	31/03/2006	13	63	100%	367	17
SMOBY UK						
Bristol						
Angleterre	31/03/2006	0	0	100%	1 810	0
SMOBY UKRAINE (4)						
Kiev						
Ukraine	31/12/2006	6	0	100%	0	0
UNICE DO BRASIL (2)						
Sorocaba						
Brésil				100%		
UNICE MEXICO (2)						
Mexico						
Mexique				100%		

(1) Hormis le résultat du dernier exercice.

(2) Société n'ayant plus d'activité.

(3) Informations non disponibles.

(4) Société n'ayant pas encore clôturé son premier exercice.



10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Avances aux sociétés liées	2 910	1 123
Avance COTOONS (1)	2 970	2 300
Cautionnements versés	664	380
Autres immobilisations financières	2 513	1 849
TOTAL BRUT	9 057	5 652
Avances aux sociétés liées	(462)	
Autres immobilisations financières	(421)	
TOTAL PROVISIONS	(883)	0
TOTAL NET	8 174	5 652

(1) Il s'agit d'avances assurant le financement de dessins animés, chargés de promouvoir un univers de jeu et destinés au premier âge. Ces avances reposent sur un contrat de participation financière et ses avenants, le dernier en date du 22/03/2006, qui prévoient un amortissement en fonction des recettes nettes producteur provenant de l'exploitation du film sous la forme de jouets et de produits dérivés.

11. STOCKS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Matières premières	22 053	13 943
En cours de production	17 283	9 845
Produits intermédiaires et finis	24 508	15 273
Marchandises	28 248	15 830
TOTAL BRUT	92 092	54 891
Matières premières	(4 113)	(646)
En cours de production	(1 523)	(141)
Produits intermédiaires et finis	(2 618)	(633)
Marchandises	(3 773)	(620)
TOTAL PROVISIONS	(12 027)	(2 040)
TOTAL NET	80 065	52 851

12. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Valeur brute	144 100	97 078
Provisions pour dépréciation	(5 222)	(4 714)
VALEUR NETTE	138 878	92 364

La juste valeur des créances clients est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à un an).

13. IMPÔTS EXIGIBLES

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Impôts exigibles actifs	3 117	1 197
Impôts exigibles passifs	(293)	(103)
SOLDE NET	2 824	1 094

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Créances de carry-back (1)	2 393	
Crédit d'impôt recherche (1)	153	
Impôts sur les résultats (2)	278	1 094
SOLDE NET	2 824	1 094

(1) Créances à plus d'un an.

(2) Créances à moins d'un an.

14. AUTRES DÉBITEURS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Fournisseurs débiteurs	3 295	2 033
Avoirs fournisseurs à recevoir	731	1 012
Créances sociales	595	460
Créances fiscales	19 050	12 658
Charges constatées d'avance	3 844	2 346
Débiteurs divers	6 060	6 781
TOTAL	33 575	25 290

La juste valeur des autres débiteurs est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance à court terme (inférieure à un an).

15. PLACEMENTS FINANCIERS COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
OPCVM et autres		
placements court terme	15 379	23 018
Actions et placements divers moyen terme	104	7 231
TOTAL	15 483	30 249

Les placements financiers courants sont détenus par le groupe à des fins de transaction et sont évalués en juste valeur en contrepartie du résultat.

16. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Valeurs à l'encaissement	3 156	19 754
Comptes bancaires et caisses	23 500	19 141
TOTAL	26 656	38 895

17. CAPITAL

Le capital de SMOBY se compose de 913 334 actions, entièrement libérées, de 8 euros de nominal, soit un total de 7 306 672 euros.

18. ÉCARTS DE CONVERSION

Les écarts de conversion (part du groupe) ont évolué comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05	31/03/04
BERCHET ASIA PACIFIC	93		
BERCHET TOYS INTERNATIONAL	44		
MAJORETTE HONG KONG	52	(60)	(3)
MAJORETTE JAPAN	(43)	(19)	60
MAJORETTE THAILAND	474	(329)	(60)
SMOBY ARGENTINA	(47)	(73)	
SMOBY CHILE	(4)		
SMOBY ESPAÑA	(22)	(22)	(22)
SMOBY HONG KONG	(307)	(459)	(321)
SMOBY MAJORETTE ITALIA	7	7	7
SMOBY MEXICO	(48)	26	
TOTAL	199	(929)	(339)

19. ACTIONS PROPRES

Les actions propres détenues par le groupe ont évolué comme suit :
- au 31/03/2004, 10 643 actions pour une valeur comptable de 401 milliers d'euros ;
- au 31/03/2005, 7 390 actions pour une valeur comptable de 537 milliers d'euros ;
- au 31/03/2006, 7 910 actions pour une valeur comptable de 569 milliers d'euros.

20. DIVIDENDES VERSÉS

Les dividendes versés par SMOBY sur les trois derniers exercices sont les suivants :

ASSEMBLÉE	DATE DE PAIEMENT	DIVIDENDE PAR ACTION	NOMBRE D'ACTIONS DONNANT DROIT AUX DIVIDENDES	DISTRIBUTION TOTALE
AGO du 30/09/03	28/10/03	0,66 €	902 018	595 K€
AGO du 30/09/04	25/10/04	0,66 €	903 426	596 K€
AGO du 27/09/05	25/10/05	0,33 €	907 810	300 K€

21. PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Valeur actualisée des engagements	5 233	2 846
Juste valeur des actifs de couverture	(1 362)	(903)
TOTAL	3 871	1 943

L'évolution de la valeur actualisée des engagements se présente ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	2 846	1 961
Variations de périmètre	1 772	504
Coût financier	194	126
Coût des services rendus	286	151
Prestations versées	(431)	(58)
Écarts actuariels (1)	566	162
Valeur actualisée des engagements à la clôture	5 233	2 846

(1) En application de la possibilité offerte par IAS 19, les écarts actuariels sont inscrits en résultat.

L'évolution de la juste valeur des actifs de couverture se présente ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	903	826
Variations de périmètre	377	
Rendement attendu des actifs de couverture	140	77
Prestations versées	(58)	
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	1 362	903



Les éléments comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Coût financier	194	127
Coût des services rendus	286	151
Rendement attendu des placements	140	77
Prestations payées	(489)	(58)
Écarts actuariels	566	162
TOTAL	697	459

Les principales hypothèses actuarielles utilisées par le groupe sont les suivantes :

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	31/03/06	31/03/05
Taux d'actualisation	4,25%	4,50%
Âge de départ à la retraite	60 - 63 ans	60 - 63 ans
Taux de turnover	0% à 20%	0% à 20%
Table de mortalité	Table INSEE	Table INSEE
Taux d'augmentation des salaires		
Cadres et VRP	2,75%	2,75%
Taux d'augmentation des salaires		
Non cadres	2,25%	2,25%
Taux de rendement	4,5% à 14%	3% à 9%

22. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/05	VARIATIONS		REPRISES		31/03/06
		DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	UTILISÉES	NON UTILISÉES	
Provisions pour litiges (1)	93	3 453	163	(430)	(28)	3 251
Autres provisions	36	233	102	(70)	(33)	268
PART À PLUS D'UN AN	129	3 686	265	(500)	(61)	3 519
Provisions pour restructurations (2)	55	4 412	5 354	(3 896)		5 925
Provisions pour litiges	172			(153)		19
Goodwill négatif (3)		5		(5)		0
PART À MOINS D'UN AN	227	4 417	5 354	(4 054)	0	5 944
TOTAL PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS	356	8 103	5 619	(4 554)	(61)	9 463

(1) Au 31/03/2006 : essentiellement des litiges commerciaux impliquant la société GROUPE BERCHET.

(2) Au 31/03/2006 : dont 4,8 millions d'euros pour la fermeture du site SOLIDO d'Oulins. Le solde de la provision, soit environ 1 million d'euros, concerne la restructuration industrielle de la société GROUPE BERCHET.

(3) Le goodwill négatif concerne la société BERCHET ASIA PACIFIC.

23. DETTES FINANCIÈRES

23.1. Ventilation par nature

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Contrat de syndication - Tranche A	44 571	0
Contrat de syndication - Tranche B	130 000	0
Autres dettes auprès des établissements de crédit	35 254	90 957
Dettes sur contrats de location financement	9 076	4 545
Avances financières des sociétés liées	1 189	983
Divers	145	93
DETTES FINANCIÈRES - PART À PLUS D'UN AN	220 235	96 578
Contrat de syndication - Tranche A	7 429	0
Autres dettes auprès des établissements de crédit	23 483	76 157
Dettes sur contrats de location financement	4 271	2 540
Divers	432	1 291
DETTES FINANCIÈRES - PART À MOINS D'UN AN	35 615	79 988
TOTAL	255 850	176 566

23.2. Ventilation par échéances de remboursement

La ventilation par échéances de remboursement des dettes financières à plus d'un an se présente comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	ÉCHÉANCE	
		DE 1 À 5 ANS	> À 5 ANS
Contrat de syndication - Tranche A	44 571	29 714	14 857
Contrat de syndication - Tranche B	130 000	130 000	
Autres dettes auprès des établissements de crédit	35 254	35 254	
Dettes sur contrats de location-financement	9 076	6 438	2 638
Avances financières des sociétés liées	1 189	1 189	
Divers	145	145	
DETTES FINANCIÈRES - PART À PLUS D'UN AN	220 235	202 740	17 495

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/05	ÉCHÉANCE	
		DE 1 À 5 ANS	> À 5 ANS
Dettes auprès des établissements de crédit	90 957	87 756	3 201
Dettes sur contrats de location-financement	4 545	4 322	223
Avances financières des sociétés liées	983	983	
Divers	93	93	
DETTES FINANCIÈRES - PART À PLUS D'UN AN	96 578	93 154	3 424

23.3. Ventilation par devises de remboursement

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006		31/03/2005	
	PART À MOINS D'UN AN	PART À PLUS D'UN AN	PART À MOINS D'UN AN	PART À PLUS D'UN AN
EURO	27 390	217 823	76 248	95 149
GBP	477	0	411	0
USD	595	1 983	58	1 041
YEN	0	91	0	137
THB	533	338	628	251
Autres	6 620	0	2 643	0
TOTAL	35 615	220 235	79 988	96 578

23.4. Ventilation par type de taux

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006		31/03/2005	
	PART À MOINS D'UN AN	PART À PLUS D'UN AN	PART À MOINS D'UN AN	PART À PLUS D'UN AN
Taux fixe	9 828	11 094	3 302	8 824
Taux variable	25 787	209 141	76 686	87 754
TOTAL	35 615	220 235	79 988	96 578



24. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le groupe ne considère pas les instruments financiers dérivés utilisés comme des instruments de couverture.

24.1. Instruments financiers dérivés actifs

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Swaps de taux d'intérêt et contrats à terme de taux	884	454
Contrats de change à terme		8
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ACTIFS - PART À PLUS D'UN AN	884	462
Swaps de taux d'intérêt et contrats à terme de taux	16	
Contrats de change à terme	531	313
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ACTIFS - PART À MOINS D'UN AN	547	313
TOTAL	1 431	775

24.2. Instruments financiers dérivés passifs

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Swaps de taux d'intérêt et contrats à terme de taux	1 143	1 022
Contrats de change à terme		581
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS PASSIFS - PART À PLUS D'UN AN	1 143	1 603
Swaps de taux d'intérêt et contrats à terme de taux		173
Contrats de change à terme	1 766	7 869
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS PASSIFS - PART À MOINS D'UN AN	1 766	8 042
TOTAL	2 909	9 645

25. AUTRES CRÉDITEURS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Clients créditeurs	1 616	2 349
Avoirs clients à établir	9 871	4 551
Dettes sociales	11 747	7 090
Dettes fiscales	4 383	3 272
Créditeurs divers	2 673	373
TOTAL	30 290	17 635



26. IMPÔTS DIFFÉRÉS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Impôts différés actif	4 464	6 376
Impôts différés passif	(2 325)	(1 570)
SOLDE NET	2 139	4 806

Le solde net des impôts différés s'analyse de la façon suivante :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Amortissements dérogatoires	(991)	(45)
Congés payés	401	398
Contrats de location-financement retraités	(2 686)	(1 757)
Instruments financiers dérivés	492	3 001
Profits internes sur stocks	1 289	1 387
Provisions sur titres de participation	(665)	0
Retraitement des amortissements	0	(3 389)
Retraites	1 026	610
Titres mis en équivalence	(771)	(503)
Divers	(635)	(69)
DIFFÉRENCES TEMPORELLES	(2 540)	(367)
MAJORETTE HONG KONG	0	221
MAJORETTE JAPAN	9	0
MAJORETTE SOLIDO (1)	799	2 030
MAJORETTE THAILAND	193	227
MOB	195	327
SMOBY (1)	1 592	649
SMOBY ARGENTINA	228	301
SMOBY CHILE	58	0
SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS (1) (2)	1 605	1 418
PERTES FISCALES REPORTABLES	4 679	5 173
TOTAL	2 139	4 806

(1) Pour chaque société du groupe ayant subi une perte fiscale sur l'exercice 2005 / 2006 ou sur l'exercice précédent, l'actif d'impôt différé comptabilisé au titre des pertes fiscales reportables est, le cas échéant, limité à celui que la société pourra raisonnablement utiliser sur les trois prochains exercices, sur la base des résultats prévisionnels déterminés par le groupe. La note 35.3 donne une information sur les pertes fiscales reportables du groupe pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté au bilan.

(2) SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS est la société mère du périmètre d'intégration fiscale espagnol.

27. CHIFFRE D'AFFAIRES

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Jouets	320 343	235 481
Industrie	29 252	25 539
Total	349 595	261 020
France	176 388	127 241
Union européenne hors France	145 439	117 458
International	27 768	16 321
TOTAL	349 595	261 020

28. CHARGES DE PERSONNEL

28.1. Ventilation par nature

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Salaires	46 601	33 866
Charges sociales	15 458	10 322
Interessement et participation	91	509
Autres charges de personnel	1 416	(257)
TOTAL	63 566	44 440

28.2. Effectif moyen

	31/03/06	31/03/05
Cadres	281	180
Agents de maîtrise et techniciens	322	290
Employés	523	297
Ouvriers	1 637	1 271
PERSONNEL SALARIÉ	2 763	2 038
PERSONNEL INTÉRIMAIRE	435	432
TOTAL EFFECTIF MOYEN	3 198	2 470
Jouets	2 975	2 297
Industrie	223	173
TOTAL EFFECTIF MOYEN	3 198	2 470

29. AMORTISSEMENTS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Immobilisations incorporelles	1 530	848
Immobilisations corporelles acquises	15 459	11 748
Immobilisations corporelles		
en location-financement	3 455	2 377
TOTAL	20 444	14 973

30. PROVISIONS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Provisions pour avantages au personnel	(321)	(304)
Provisions pour autres passifs	3 853	(102)
Dépréciation des stocks	2 977	105
Dépréciation des créances clients	1 185	(291)
Divers	162	
TOTAL	7 856	(592)

31. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Créances clients irrécouvrables	(1 763)	(419)
Redevances pour concessions	205	125
Autres produits et charges courants	77	(1 133)
TOTAL	(1 481)	(1 427)



32. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	(79)	410
Provisions pour autres passifs		
non récurrentes (1)	(4 862)	85
Goodwill négatif	5	
Autres produits et charges non courants	(449)	(36)
TOTAL	(5 385)	459

(1) Au 31/03/2006 : concerne essentiellement la fermeture du site SOLIDO d'Oulins.

33. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Intérêts sur emprunts et concours bancaires	(8 647)	(4 697)
Intérêts sur contrats de location-financement	(405)	(222)
Revenus des comptes bancaires	232	263
TOTAL	(8 820)	(4 656)

34. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Résultat de change	(2 615)	(5 807)
Produits de cession des placements financiers courants	598	533
Produits de cession des autres actifs financiers non courants	198	
Variation de valeur des instruments financiers dérivés (1)	7 155	(205)
Variation de valeur des placements financiers courants	827	(310)
Autres produits et charges financiers	129	501
TOTAL	6 292	(5 288)

(1) Incidence de la réévaluation des instruments financiers dérivés en mark to market à la clôture. Le résultat des opérations dénouées sur l'exercice figure en résultat de change, pour les opérations de change, et sur la ligne « Coût de l'endettement financier net », pour les opérations de taux.

35. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

35.1. Détail de l'impôt

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Impôts exigibles de l'exercice	780	1 378
Ajustement de l'impôt exigible des exercices antérieurs (1)	497	0
Créance de carry-back (2)	(1 995)	0
Crédit d'impôt recherche	(14)	0
IMPÔTS EXIGIBLES	(732)	1 378
Impôts différés sur différences temporelles	1 789	(243)
Impôts différés sur pertes fiscales reportables	519	(3 797)
IMPÔTS DIFFÉRÉS	2 308	(4 040)
TOTAL	1 576	(2 662)

(1) La somme de 497 milliers d'euros concerne la société SMOBY et se décompose comme suit :

- redressement fiscal, sur les exercices 1986/1987 à 1988/1989, pour un montant de 534 milliers d'euros. Le contentieux portait sur des crédits d'impôts sur placements de trésorerie. La société a été condamnée à payer la somme de 663 milliers d'euros (les pénalités, d'un montant de 129 milliers d'euros, sont inscrites en résultat opérationnel courant, sur la ligne « Impôts et taxes ») ;
- dégrèvement, sur les exercices 2001/2002 et 2002/2003, pour un montant de 37 milliers d'euros.

(2) La créance de carry-back constatée au 31/03/2006 concerne la société SMOBY.

35.2. Analyse de l'impôt

Le taux effectif d'impôt du groupe se détermine comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Résultat avant impôts		
des sociétés intégrées	(25 367)	(3 121)
Quote-part dans les résultats		
des sociétés mises en équivalence	1 412	1 365
Résultat net de l'ensemble		
consolidé avant impôts (A)	(23 955)	(1 756)
Impôts sur les résultat (B)	1 576	(2 662)
Taux effectif d'impôt du groupe (B)/(A)	(6,58%)	151,59%

L'écart entre le taux normal d'impôt en France et le taux effectif d'impôt du groupe s'analyse ainsi :

EN %	31/03/06	31/03/05
Taux normal d'impôt en France	33,33	33,33
Contribution additionnelle		0,50
Incidence du changement de		
taux de la contribution additionnelle	(0,11)	0,41
Autres impôts sur les résultats	(1,84)	15,95
Taux d'impôts étrangers différents		
du taux d'impôt en France	2,61	7,76
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées	(37,33)	(9,59)
Utilisation de pertes fiscales		
des exercices antérieurs	0,03	165,75
Crédits d'impôts et avoirs fiscaux	0,06	10,44
Différences permanentes entre		
les résultats comptables et les		
résultats imposables	(3,33)	(72,96)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DU GROUPE	(6,58)	151,59

35.3. Pertes fiscales reportables non utilisées

La variation des pertes fiscales reportables n'ayant pas conduit à la comptabilisation d'impôts différés actif peut être résumée de la façon suivante :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	26 870	35 733
Variations de périmètre	28 013	532
Déficits créés sur l'exercice	26 685	511
Déficits imputés sur l'exercice	(24)	(9 127)
Déficits prescrits dans l'exercice	0	(629)
Variations de change	45	(150)
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	81 589	26 870

35.4. Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Les seuls impôts différés actif non comptabilisés concernent les pertes fiscales reportables analysées dans la note précédente. Ces actifs ne sont pas comptabilisés car leur récupération n'est pas jugée suffisamment probable à la date d'arrêt des comptes. Les économies d'impôts potentielles liées à ces pertes fiscales sont reportables selon l'échéancier suivant :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
DÉFICITS REPORTABLES AVEC UNE ÉCHÉANCE		
A cinq ans au plus	232	6
A plus de cinq ans	2 603	363
DÉFICITS INDÉFINIMENT REPORTABLES	24 405	8 716
TOTAL	27 240	9 085

36. Résultat par action

RÉSULTAT DE BASE	31/03/06	31/03/05
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	(25 487)	889
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	905 424	905 944
RÉSULTAT NET PAR ACTION (EN EUROS)	(28,15)	0,98

RÉSULTAT DILUÉ	31/03/06	31/03/05
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	(25 487)	889
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	905 424	905 944
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	(28,15)	0,98

Actuellement, il n'existe pas dans le groupe d'instruments dilutifs. Le résultat net dilué par action est donc égal au résultat net par action. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est obtenu en retranchant les actions conservées par le groupe (voir note 19) du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.



37. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

37.1. Transactions sans effet de trésorerie

Les transactions d'investissement et de financement qui ne requièrent pas de trésorerie, donc exclues du tableau des flux de trésorerie, se présentent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
OPÉRATIONS AFFECTANT L'ACTIF IMMOBILISÉ ET SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE :		
Souscription de contrats de location-financement retraités en consolidation	8 599	4 227
OPÉRATIONS AFFECTANT L'ENDETTEMENT ET SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE :		
Souscription de contrats de location-financement retraités en consolidation	8 599	4 227

37.2. Incidence des variations de périmètre

L'incidence des variations de périmètre sur le tableau des flux de trésorerie consolidés s'analyse comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
PREMIÈRE CONSOLIDATION DU GROUPE BERCHET		
Prix total d'achat des titres GROUPE BERCHET	(7 550)	
Prix total d'achat des titres BERCHET TOYS INTERNATIONAL	(1 011)	
Prix total d'achat des titres ITER	(2 478)	
Prix total d'achat des titres JLB DEVELOPPEMENT	(7 000)	
Trésorerie acquise	1 382	
PREMIÈRE CONSOLIDATION DE SMOBY CHILE		
Trésorerie acquise	878	
PREMIÈRE CONSOLIDATION DE MAJORETTE JUGUETES		
Trésorerie acquise	24	
PREMIÈRE CONSOLIDATION DE SMOBY ARGENTINA		
Trésorerie acquise		120
PREMIÈRE CONSOLIDATION DE SMOBY MEXICO		
Trésorerie acquise		100
PREMIÈRE CONSOLIDATION DE SMOBY INTERNATIONAL		
Trésorerie acquise		2 263
TOTAL	(15 755)	2 483

Le prix d'achat des titres est payé en trésorerie. L'analyse des actifs et passifs acquis est présenté en note 4.3.

38. INFORMATIONS SECTORIELLES

38.1. Informations par secteurs d'activité

31/03/2006	ACTIVITÉ JOUETS	ACTIVITÉ INDUSTRIE	INTRAGROUPES	TOTAL
EN MILLIERS D'EUROS				
Chiffre d'affaires hors groupe	320 343	29 252		349 595
Chiffre d'affaires groupe	755	1 190	(1 945)	0
CHIFFRES D'AFFAIRES TOTAL	321 098	30 442	(1 945)	349 595
Amortissements	(18 710)	(1 734)		(20 444)
Provisions	8 030	(174)		7 856
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(16 566)	(888)		(17 454)
Autres produits et charges opérationnels	(5 342)	(43)		(5 385)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(21 908)	(931)		(22 839)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(24 170)	(1 196)		(25 366)
Impôts sur les résultats	(1 627)	51		(1 576)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 412	0		1 412
Intérêts minoritaires	(44)	0		(44)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(24 342)	(1 145)		(25 487)
Actifs sectoriels	381 118	26 558		407 676
Passifs sectoriels	141 105	12 813		153 918
Investissements de l'exercice	26 219	2 346		28 565

31/03/2005	ACTIVITÉ JOUETS	ACTIVITÉ INDUSTRIE	INTRAGROUPES	TOTAL
EN MILLIERS D'EUROS				
Chiffre d'affaires hors groupe	235 481	25 539		261 020
Chiffre d'affaires groupe	50	15	(65)	0
CHIFFRES D'AFFAIRES TOTAL	235 531	25 554	(65)	261 020
Amortissements	(13 513)	(1 460)		(14 973)
Provisions	(574)	(18)		(592)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	6 211	153		6 364
Autres produits et charges opérationnels	403	56		459
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6 614	209		6 823
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(3 129)	8		(3 121)
Impôts sur les résultats	2 657	5		2 662
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 365	0		1 365
Intérêts minoritaires	17	0		17
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	876	13		889
Actifs sectoriels	255 663	22 894		278 557
Passifs sectoriels	85 072	9 118		94 190
Investissements de l'exercice	16 265	3 041		19 306



Le total des actifs sectoriels se réconcilie comme suit avec le total des actifs du groupe :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
ACTIFS SECTORIELS	407 676	278 557
Titres mis en équivalence	4 106	2 694
Titres de participation non consolidés	2 762	863
Autres actifs financiers	51 743	75 570
Actifs d'impôts	7 581	7 573
ACTIFS DU GROUPE	473 868	365 257

Le total des passifs sectoriels se réconcilie comme suit avec le total des passifs du groupe :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
PASSIFS SECTORIELS	153 918	94 190
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	58 572	83 183
Dettes financières	258 759	186 211
Passifs d'impôts	2 619	1 673
PASSIFS DU GROUPE	473 868	365 257

38.2. Informations par zones géographiques

Les informations sont présentées sur la base de la localisation géographique des clients du groupe pour le chiffre d'affaires et sur la base de l'implantation géographique des actifs pour les actifs sectoriels.

EN MILLIERS D'EUROS	UNION EUROPÉENNE			TOTAL
	FRANCE	HORS FRANCE	INTERNATIONAL	
31 MARS 2006				
Chiffre d'affaires	176 388	145 439	27 768	349 595
Actifs sectoriels	301 508	72 545	33 623	407 676
Investissements de l'exercice	23 391	2 075	3 099	28 565
31 MARS 2005				
Chiffre d'affaires	127 241	117 458	16 321	261 020
Actifs sectoriels	194 537	62 193	21 827	278 557
Investissements de l'exercice	13 380	2 055	3 871	19 306

39. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

39.1. Société mère

SMOBY est contrôlée par la SAS SMOBY MAJORETTE GROUPE qui détient 48,72% de son capital. SMOBY MAJORETTE GROUPE est elle-même contrôlée par la SAS CGM, société tête de groupe, qui détient 52,06% de son capital.

Les principales opérations de l'exercice 2005 / 2006 entre l'ensemble des sociétés consolidées du groupe SMOBY et la société SMOBY MAJORETTE GROUPE sont les suivantes :

- versement par SMOBY du dividende de l'exercice 2004 / 2005, soit 147 milliers d'euros ;
- facturation par SMOBY MAJORETTE GROUPE d'une redevance d'un montant de 2 296 milliers d'euros au titre de la refacturation de frais de personnel et de déplacements (les cadres dirigeants du groupe ainsi que certaines personnes ayant des fonctions groupe sont salariés de la société SMOBY MAJORETTE GROUPE) ;
- Dette financière de SMOBY vis à vis de SMOBY MAJORETTE GROUPE dont le solde est de 1 069 milliers d'euros au 31 mars 2006 (983 milliers d'euros au 31 mars 2005). Cette avance est rémunérée au taux EURIBOR 3 mois + 1%. Les intérêts financiers pris en charge sur l'exercice 2005 / 2006 s'élèvent à 24 milliers d'euros (33 milliers d'euros au 31/03/2005).

39.2. Sociétés mises en équivalence

La seule entreprise mise en équivalence est la société GIOCHI PREZIOSI FRANCE, dans laquelle SMOBY détient une participation de 49%. Les transactions facturées concernent des prestations de services rendues par le groupe à GIOCHI PREZIOSI FRANCE ainsi que la refacturation de remises commerciales accordées aux clients. Les soldes des transactions du groupe vis à vis de la société sont les suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
ACTIF		
Clients et comptes rattachés	849	1 051
PRODUITS		
Prestations de services	11 386	5 433
Produits financiers	0	16

39.3. Filiales du groupe non consolidées

La liste des filiales du groupe non consolidées figure en note 9. Les transactions facturées concernent d'une part la refacturation au groupe des frais de fonctionnement supportés par les filiales et, d'autre part, la vente de produits aux filiales. Les soldes des transactions du groupe vis à vis des filiales non consolidées sont les suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
ACTIF		
Avances financières - Brut	2 910	1 123
Avances financières		
Provisions pour dépréciation	(462)	
Clients et comptes rattachés	1 571	975
PASSIF		
Avances financières	120	0
Fournisseurs et comptes rattachés	655	761
PRODUITS		
Ventes de produits	1 009	269
Produits financiers	59	41
CHARGES		
Prestations de services	2 915	1 984

40. EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ

40.1. Couverture des risques de change

EN MILLIERS D'EUROS	DEVISE	31/03/06	31/03/05
Achats à terme	USD	12 525	17 437
Achats à terme	THB	3 181	4 608
Ventes à terme	GBP	5 699	2 200
Ventes à terme	USD	833	
Ventes de put euro / call devise	GBP	2 978	1 471
Ventes de put euro / call devise	USD	6 509	
Ventes de call euro / put devise	USD	16 843	11 180
Options call euro / put devise	GBP	1 489	1 827
Options call euro / put devise	USD		3 120
Options put euro / call devise	USD	8 908	5 273

40.2. Couverture des risques de taux

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2006	31/03/2005
SWAP / CAP	105 730	88 491



41. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations versées aux dirigeants de SMOBY, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, se présentent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
Directoire	481	447
Conseil de surveillance	197	215

Ces rémunérations constituent les seuls avantages octroyés aux dirigeants de SMOBY (norme IAS 24, § 16).

42. CONTENTIEUX FISCAUX

La société SOLIDO a fait l'objet d'une vérification de comptabilité, du 28 janvier 2003 au 1er juillet 2004. Ce contrôle a concerné la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2002. Les conséquences financières du contrôle portent sur une somme globale de 632 milliers d'euros (principal et intérêts de retard). Ce redressement est contesté par la société. Aucune provision pour risque n'est comptabilisée dans la mesure où ce redressement fait l'objet d'une clause de garantie de passif octroyée par l'ancien actionnaire de la société.

43. ENGAGEMENTS DIVERS

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/06	31/03/05
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Nantissement de la marque SMOBY		
Nantissement de titres de participation	35 646	18 454
Nantissement de valeurs mobilières		
de placement	4 160	4 623
Cautions douanes	160	0
ENGAGEMENTS REÇUS		
Cautions bancaires	11 661	7 423

44. TRANSITION AUX NORMES IFRS

Les principes comptables retenus par le groupe pour la transition aux normes IFRS, ainsi que ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2004 / 2005 en normes IFRS, sont conformes à l'ensemble des normes entrées en vigueur dans l'Union européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002. Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1er avril 2004), à l'exception de certaines exceptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1, « Première application des normes IFRS ».

Certaines exceptions sont obligatoires. Ainsi, les estimations faites selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations réalisées à la même date selon le référentiel comptable antérieur (après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables) sauf si des indices objectifs montrent que ces estimations étaient erronées.

D'autres exceptions sont facultatives, parmi lesquelles le groupe a choisi de retenir les options suivantes :

- le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er avril 2004 ;
- l'évaluation, au 1er avril 2004, d'un ensemble immobilier à la juste valeur, en tant que coût présumé à cette date ;
- la comptabilisation de tous les écarts actuariels cumulés en capitaux propres, au 1er avril 2004, pour les engagements de retraite (norme IAS 19) ;
- le maintien au passif du bilan des écarts de conversion antérieurs au 1er avril 2004 ;
- l'application des normes IAS 32 et IAS 39, sur les instruments financiers, à compter du 1er avril 2004.

La présentation des états financiers consolidés du groupe a été modifiée, notamment :

- au bilan, la ventilation des actifs et des passifs en courants et non courants ;
- au compte de résultat, les notions de résultat opérationnel courant et de résultat opérationnel.

Cette note de transition a pour objet de montrer les incidences majeures du changement de référentiel comptable sur les comptes arrêtés au 31/03/2005. L'incidence des normes IFRS est présentée, successivement, sur les capitaux propres, le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Des commentaires mettent en évidence les principaux points significatifs.

44.1. Impacts des normes IFRS sur la variation des capitaux propres

	Capitaux propres part du groupe en normes françaises	Goodwill (a)	Immobil- isations incorpo- relles (c)	Immobil- isations corporelles (e)	Instru- ments financiers (g)	Stocks (h)	Retraites (546)	Impôts différés (389)	Autres retraitements (762)	Total impact IFRS 30	Capitaux propres part du groupe en normes IFRS 82 985	Intérêts minoritaires en normes IFRS 351	Capitaux propres de l'ensemble consolidé en normes IFRS 83 336
EN MILLIERS D'EUROS	82 955	527	(10)	14 301	(6 555)	(6 546)	(546)	(389)	(762)	30	82 985	351	83 336
AU 1ER AVRIL 2004													
Résultat net de l'exercice	1 255	1 612	(1 937)	(15)	(2 382)	1 515	(254)	42	1 053	(366)	889	17	906
Dividendes versés par SMOBY	(596)									0	(596)		(596)
Actions propres acquises	(356)									0	(356)		(356)
Actions propres cédées	483									0	483		483
Variation des écarts de conversion	(681)	(2)	5			25		(7)	40	91	(590)		(590)
CAPITAUX PROPRES	83 060	2 137	(1 942)	14 286	(8 937)	(5 006)	(800)	(354)	371	(245)	82 815	368	83 183
AU 31 MARS 2005													



44.2. Impacts des normes IFRS sur le bilan

	1ER AVRIL 2004			31/03/2005		
	NORMES FRANÇAISES	IMPACT IFRS	NORMES IFRS	NORMES FRANÇAISES	IMPACT IFRS	NORMES IFRS
EN MILLIERS D'EUROS						
Goodwill (b)	24 361	4 987	29 348	22 476	6 672	29 148
Immobilisations incorporelles (d)	9 048	(5 250)	3 798	11 295	(7 141)	4 154
Immobilisations corporelles (f)	57 845	14 555	72 400	60 251	14 498	74 749
Titres mis en équivalence	1 407	(78)	1 329	2 869	(175)	2 694
Titres de participation non consolidés	567	288	855	833	30	863
Instruments financiers dérivés actifs	0	111	111	0	462	462
Autres actifs financiers non courants	3 193	1 661	4 854	5 652	0	5 652
Impôts différés actifs	928	1 161	2 089	5 237	1 139	6 376
ACTIFS NON COURANTS	97 349	17 435	114 784	108 613	15 485	124 098
Stocks (h)	49 516	(6 546)	42 970	57 857	(5 006)	52 851
Clients et comptes rattachés (i)	55 773	24 417	80 190	67 945	24 419	92 364
Impôts exigibles actifs	472	0	472	1 197	0	1 197
Autres débiteurs	19 879	0	19 879	25 290	0	25 290
Instruments financiers dérivés actifs - Part à moins d'un an	0	291	291	0	313	313
Placements financiers courants	27 046	238	27 284	30 181	68	30 249
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 389	0	36 389	38 895	0	38 895
ACTIFS COURANTS	189 075	18 400	207 475	221 365	19 794	241 159
TOTAL ACTIF	286 424	35 835	322 259	329 978	35 279	365 257
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	82 955	29	82 984	83 060	(245)	82 815
INTÉRÊTS MINORITAIRES	353	(2)	351	371	(3)	368
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	83 308	27	83 335	83 431	(248)	83 183
Provisions pour avantages au personnel	1 091	548	1 639	1 139	804	1 943
Provisions pour autres passifs	1 159	(820)	339	737	(608)	129
Dettes financières (j)	67 380	24 418	91 798	72 263	24 315	96 578
Instruments financiers dérivés passifs	0	3 728	3 728	0	1 603	1 603
Impôts différés passifs	97	1 550	1 647	79	1 491	1 570
PASSIFS NON COURANTS	69 727	29 424	99 151	74 218	27 605	101 823
Provisions pour autres passifs - Part à moins d'un an	0	0	0	451	(224)	227
Dettes financières - Part à moins d'un an	58 052	0	58 052	79 884	104	79 988
Instruments financiers dérivés passifs - Part à moins d'un an	0	5 339	5 339	0	8 042	8 042
Fournisseurs et comptes rattachés	57 879	1 045	58 924	74 256	0	74 256
Impôts exigibles passifs	460	0	460	103	0	103
Autres créditeurs	16 998	0	16 998	17 635	0	17 635
PASSIFS COURANTS	133 389	6 384	139 773	172 329	7 922	180 251
TOTAL PASSIF	286 424	35 835	322 259	329 978	35 279	365 257

44.3. Impacts des normes IFRS sur le compte de résultat

EN MILLIERS D'EUROS	31/03/2005		
	NORMES FRANÇAISES	IMPACT IFRS	NORMES IFRS
Chiffre d'affaires (1)	292 074	(31 054)	261 020
Variation des stocks de produits finis et en cours	(1 712)	805	(907)
Achats consommés	(111 797)	722	(111 075)
Charges de personnel	(44 440)	0	(44 440)
Charges externes (1)	(106 492)	30 522	(75 970)
Impôts et taxes	(5 272)	0	(5 272)
Amortissements	(15 475)	502	(14 973)
Provisions	(325)	(267)	(592)
Autres produits et charges d'exploitation	969	(2 396)	(1 427)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	7 530	(1 166)	6 364
Autres produits et charges opérationnels	(2 088)	2 547	459
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	5 442	1 381	6 823
Coût de l'endettement financier net	(4 721)	65	(4 656)
Autres produits et charges financiers	(3 550)	(1 738)	(5 288)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(2 829)	(292)	(3 121)
Impôts sur les résultats	2 639	23	2 662
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 463	(98)	1 365
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 273	(367)	906
PART REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES	18	(1)	17
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 255	(366)	889





44.4. Impacts des normes IFRS sur le tableau des flux de trésorerie

	31/03/2005		
EN MILLIERS D'EUROS	NORMES	IMPACT	NORMES
	FRANÇAISES	IFRS	IFRS
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 273	(367)	906
Amortissements et provisions	15 472	(178)	15 294
Gains et pertes latents sur instruments financiers	0	515	515
Résultat net sur cessions d'actifs non courants	(412)	2	(410)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(1 463)	98	(1 365)
Coût de l'endettement financier net	4 656	0	4 656
Impôts sur les résultats	(2 639)	(23)	(2 662)
Divers	937	(937)	0
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT INTÉRÊTS FINANCIERS ET IMPÔTS	17 824	(890)	16 934
Variation des stocks (h)	(6 950)	(1 515)	(8 465)
Variation des clients	(6 185)	(2)	(6 187)
Variation des fournisseurs d'exploitation	9 535	(1)	9 534
Variation des autres débiteurs et autres créditeurs	(6 610)	0	(6 610)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	(10 210)	(1 518)	(11 728)
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS VERSÉS	(2 458)	0	(2 458)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	5 156	(2 408)	2 748
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(17 475)	2 396	(15 079)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 947	0	1 947
Augmentation des actifs financiers non courants	(3 557)	10	(3 547)
Diminution des actifs financiers non courants	655	0	655
Variation des placements financiers courants	(3 517)	0	(3 517)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	2 380	0	2 380
Incidence des variations de périmètre	2 483	0	2 483
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(17 084)	2 406	(14 678)
Dividendes versés aux actionnaires de SMOBY	(596)	0	(596)
Augmentation des actions propres	(356)	0	(356)
Diminution des actions propres	483	0	483
Augmentation des dettes financières	38 244	2	38 246
Diminution des dettes financières	(18 414)	0	(18 414)
Intérêts financiers nets versés	(4 699)	0	(4 699)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	14 662	2	14 664
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	(228)	0	(228)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	2 506	0	2 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	36 389	0	36 389
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	38 895	0	38 895

44.5. Commentaires

a) Goodwill – Variation des capitaux propres

Les retraitements du goodwill ayant un impact sur la variation des capitaux propres sont les suivants :

l'annulation des écarts d'acquisition négatifs non amortis au 1er avril 2004 qui entraîne :

- une augmentation de 527 milliers d'euros des capitaux propres au 1er avril 2004,
- une baisse de 75 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une augmentation de 452 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005,

l'annulation de l'amortissement des goodwill qui entraîne :

- une augmentation de 1 687 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une augmentation de 1 685 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005.

b) Goodwill – Bilan

Les retraitements du goodwill ayant un impact sur le bilan sont les suivants :

- le reclassement en goodwill des parts de marché non amorties au 1er avril 2004 pour un montant de 4 954 milliers d'euros,
- le reclassement en goodwill de fonds commerciaux non amortis au 1er avril 2004 pour un montant de 33 milliers d'euros,
- l'annulation de l'amortissement pratiqué sur l'exercice 2004/2005 qui entraîne une augmentation de 1 685 milliers d'euros du goodwill au 31 mars 2005.

c) Immobilisations incorporelles – Variation des capitaux propres

Les retraitements des immobilisations incorporelles ayant un impact sur la variation des capitaux propres sont les suivants :

la modification rétrospective des amortissements au 1er avril 2004, en fonction des durées d'utilité, qui entraîne :

- une augmentation de 72 milliers d'euros des capitaux propres au 1er avril 2004,
- une baisse de 17 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une augmentation de 55 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005,

l'annulation d'actifs incorporels non identifiables, selon le référentiel IFRS, qui entraîne :

- une diminution de 82 milliers d'euros des capitaux propres au 1er avril 2004,
- une baisse de 2 431 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une diminution de 2 508 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005,

l'annulation de l'amortissement des parts de marché qui entraîne :

- une augmentation de 496 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une augmentation de 496 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005,

l'annulation de l'amortissement des fonds commerciaux qui entraîne :

- une augmentation de 15 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une augmentation de 15 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005.

d) Immobilisations incorporelles – Bilan

Les principaux retraitements des immobilisations incorporelles ayant un impact sur le bilan sont les suivants :

- le reclassement en goodwill des parts de marché non amorties au 1er avril 2004 pour un montant de 4 954 milliers d'euros,
- le reclassement en goodwill des fonds commerciaux non amortis au 1er avril 2004 pour un montant de 33 milliers d'euros,
- l'annulation d'actifs incorporels non identifiables, sur l'exercice 2004/2005, qui entraîne une diminution de 2 508 milliers d'euros des immobilisations incorporelles au 31 mars 2005,
- l'annulation de l'amortissement des parts de marché pratiqué sur l'exercice 2004/2005 qui entraîne une augmentation de 496 milliers d'euros des immobilisations incorporelles au 31 mars 2005.

e) Immobilisations corporelles – Variation des capitaux propres

Les retraitements des immobilisations corporelles ayant un impact sur la variation des capitaux propres sont les suivants :

la réévaluation au 1er avril 2004 d'un ensemble immobilier à la juste valeur. Cela entraîne :

- une augmentation de 3 313 milliers d'euros des capitaux propres au 1er avril 2004,
- une baisse de 46 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une augmentation de 3 267 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005,

la modification rétrospective des amortissements au 1er avril 2004, en fonction des durées d'utilité, qui entraîne :

- une augmentation de 10 988 milliers d'euros des capitaux propres au 1er avril 2004,
- une augmentation de 31 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une augmentation de 11 019 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005.



f) Immobilisations corporelles – Bilan

Les principaux retraitements des immobilisations corporelles ayant un impact sur le bilan sont les suivants :

la réévaluation au 1er avril 2004 d'un ensemble immobilier à la juste valeur. Cela entraîne :

- une augmentation de 3 313 milliers d'euros des immobilisations corporelles au 1er avril 2004,
- une augmentation de 3 267 milliers d'euros des immobilisations corporelles au 31 mars 2005,

la modification rétrospective des amortissements, en fonction des durées d'utilité, qui entraîne :

- une augmentation de 10 988 milliers d'euros des immobilisations corporelles au 1er avril 2004,
- une augmentation de 11 019 milliers d'euros des immobilisations corporelles au 31 mars 2005.

g) Instruments financiers – Variation des capitaux propres

Le groupe a choisi d'appliquer au 1er avril 2004 les normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers. Les instruments financiers dérivés sont systématiquement classés par le groupe parmi les actifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat. Les ajustements comprennent notamment :

l'inscription au bilan des instruments financiers dérivés à la juste valeur qui entraîne :

- une diminution de 8 665 milliers d'euros des capitaux propres au 1er avril 2004,
- une baisse de 205 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une diminution de 8 870 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005,

l'ajustement des placements financiers courants à la juste valeur qui entraîne :

- une diminution de 277 milliers d'euros des capitaux propres au 1er avril 2004,
- une baisse de 310 milliers d'euros du résultat 2004/2005,
- une diminution de 587 milliers d'euros des capitaux propres au 31 mars 2005.

h) Stocks

Les ajustements portent principalement sur le changement de méthode d'évaluation des stocks des filiales espagnoles. Désormais, les stocks de ces sociétés sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation.

i) Clients et comptes rattachés / Dettes financières – Part à plus d'un an

Les créances clients cédées par SMOBY, auparavant simplement mentionnées dans les engagements hors bilan, sont désormais comptabilisées à l'actif du bilan. Les financements reçus sont présentés au passif, sous la rubrique « Dettes financières – Part à plus d'un an ». L'impact du reclassement est de 24 419 milliers d'euros.

j) Chiffre d'affaires / charges externes

La coopération commerciale accordée aux clients du groupe ainsi que les escomptes financiers payés sont désormais déduits du chiffre d'affaires. Les montants concernés pour l'exercice 2004/2005 se présentent comme suit :

- coopération commerciale : 30 522 milliers d'euros (reclassement des charges externes au chiffre d'affaires),
- escomptes financiers accordés : 532 milliers d'euros (reclassement des autres produits et charges financiers au chiffre d'affaires).



Société mère



Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SMOBY, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes 3.11.3 « Changements de méthode sur les amortissements », 2.3 « Immobilisations incorporelles » et 2.4 « Immobilisations corporelles » qui exposent les changements de méthode comptable résultant de la première application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 sur les actifs,
- la note 1 de l'annexe « Événements particuliers de l'exercice et continuité de l'exploitation » concernant la continuité de l'exploitation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Changements comptables

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, les notes 3.11.3 « Changements de méthode sur les amortissements », 2.3 « Immobilisations incorporelles » et 2.4 « Immobilisations corporelles » présentent les changements de méthode comptable intervenus.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements de méthode comptable et de la présentation qui en est faite dans l'annexe.

Règles et méthodes comptables

La note 2.5 de l'annexe « Participations » expose les règles et méthodes comptables concernant l'évaluation et la dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et les informations données dans l'annexe.

Continuité de l'exploitation

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1 « Événements particuliers de l'exercice et continuité de l'exploitation » de l'annexe donne une information sur la continuité de l'exploitation.

Sur la base de nos travaux, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'information donnée dans l'annexe sur la situation financière est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes sociaux pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que l'information prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur le montant total des rémunérations et des avantages de toute nature versés à chacun des mandataires sociaux, rémunérés à l'intérieur du groupe, n'a pas été communiquée dans le rapport de gestion.

Par ailleurs, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 24 novembre 2006

AUDIT 01

Jean GAVARD, associé

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

THIERRY CHAUTANT, associé



Compte de résultat

EN EUROS	31/03/2006		31/03/2005	
	FRANCE	EXPORTATION	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	22 383 832	4 622 161	27 005 993	27 987 539
Production vendue : biens	43 554 639	52 393 128	95 947 767	97 719 209
Production vendue : services	6 969 254	359 530	7 328 784	5 550 800
CHIFFRE D'AFFAIRES	72 907 725	57 374 819	130 282 544	131 257 548
Production stockée			(290 684)	302 283
Production immobilisée			846 609	904 985
Subventions d'exploitation			3 036	
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 972 708	1 768 405
Autres produits			1 504 203	1 336 058
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			134 318 416	135 569 279
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			10 060 294	10 715 798
Variation de stocks (marchandises)			153 419	(1 237 578)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			34 064 695	31 661 806
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			1 040 425	(2 079 946)
Autres achats et charges externes			70 863 854	62 351 466
Impôts, taxes et versements assimilés			2 421 849	2 413 844
Salaires et traitements			11 095 278	11 273 547
Charges sociales			3 896 850	3 386 057
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 223 748	5 903 267
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 818 555	1 735 631
Dotations aux provisions pour risques et charges			333 563	54 000
Autres charges			4 198 307	4 492 691
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			145 170 837	130 670 583
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(10 852 421)	4 898 696

Compte de résultat (suite)

Rapport financier 2005-2006
Société mère

	31/03/2006	31/03/2005
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	1 899 017	3 295 512
Autres intérêts et produits assimilés	1 212 161	2 428 457
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 371 362	3 561 203
Différences positives de change	931 520	417 075
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	719 871	519 559
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	7 133 931	10 221 806
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 649 279	2 981 273
Intérêts et charges assimilés	7 749 400	6 061 122
Différences négatives de change	2 757 819	5 116 283
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	159 391	6 956
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	14 315 889	14 165 634
RESULTAT FINANCIER	(7 181 958)	(3 943 828)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(18 034 379)	954 868
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	83 575	281 242
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 379 701	850 694
Reprises sur provisions et transferts de charges		12 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 463 276	1 143 936
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	183 257	115 158
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 111 019	171 036
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 294 276	286 194
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	169 000	857 742
Participation des salariés et intéressement	54 742	399 831
Impôts sur le résultat	(2 044 917)	(148 678)
TOTAL DES PRODUITS	146 915 623	146 935 021
TOTAL DES CHARGES	162 790 827	145 373 564
RÉSULTAT	(15 875 204)	1 561 457



BILAN ACTIF

EN EUROS	31/03/2006		31/03/2005	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement	1 026 486	516 530	509 956	446 383
Concessions, brevets et droits similaires	4 014 892	2 680 564	1 334 328	1 558 279
Fonds commercial	153 059	153 059		
Immobilisations incorporelles en cours	319 954		319 954	141 322
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 909 270	583 383	1 325 887	1 360 668
Constructions	22 279 393	9 800 782	12 478 611	11 438 729
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 778 147	20 326 900	6 451 247	5 091 221
Autres immobilisations corporelles	2 868 804	1 618 098	1 250 706	1 291 426
Immobilisations corporelles en cours	2 234 910		2 234 910	1 481 673
Avances et acomptes	95 475		95 475	84 935
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	87 292 090	2 522 308	84 769 782	57 204 663
Créances rattachées aux participations	15 585 431		15 585 431	37 865 304
Autres titres immobilisés	576 899	58 686	518 213	545 041
Prêts	2 970 000		2 970 000	2 300 000
Autres immobilisations financières	24 021		24 021	23 596
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	168 128 831	38 260 310	129 868 521	120 833 240
Matières premières et approvisionnements	6 982 309	572 757	6 409 552	7 422 494
En cours de production de biens	6 671 179	189 318	6 481 861	5 699 826
Produits intermédiaires et finis	4 106 319	601 337	3 504 982	4 704 022
Marchandises	3 839 537	405 784	3 433 753	3 775 059
Avances et acomptes versés sur commandes	54 804		54 804	142 806
Clients et comptes rattachés	76 239 931	2 324 932	73 914 999	38 380 021
Autres créances	16 983 877		16 983 877	14 064 214
Valeurs mobilières de placement	8 572 476	207 032	8 365 444	25 050 391
Disponibilités	9 835 356		9 835 356	27 040 745
Charges constatées d'avance	2 197 202		2 197 202	1 348 151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 482 990	4 301 160	131 181 830	127 627 729
Écarts de conversion actif	409 517		409 517	610 595
TOTAL GÉNÉRAL	304 021 338	42 561 470	261 459 868	249 071 564

BILAN PASSIF

Rapport financier 2005-2006
Société mère

EN EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Capital	7 306 672	7 306 672
Primes	20 766 278	20 766 278
Écarts de réévaluation	923	923
Réserve légale	578 054	730 667
Réserves réglementées		2 635 094
Autres réserves	54 421 999	50 372 412
Report à nouveau	5 623 389	
Résultat	(15 875 204)	1 561 457
TOTAL CAPITAUX PROPRES	72 822 111	83 373 503
Provisions pour risques et charges	2 828 211	1 870 994
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 828 211	1 870 994
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 413 628	112 002 091
Emprunts et dettes financières divers	9 184 373	1 213 617
Fournisseurs et comptes rattachés	47 661 879	40 728 176
Dettes fiscales et sociales	3 659 368	3 350 743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 829 229	3 037 117
Autres dettes	3 663 514	3 269 106
Produits constatés d'avance	125 939	102 199
TOTAL DETTES	185 537 930	163 703 049
Écarts de conversion passif	271 616	124 018
TOTAL GÉNÉRAL	261 459 868	249 071 564

72
73





Tableau des flux de trésorerie

EN EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Résultat net	(15 875 204)	1 561 457
Amortissements et provisions	7 079 992	5 098 504
Résultat net sur cessions d'actifs immobilisés	((250 602)	(282 437)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	(9 045 814)	6 377 524
Variation des stocks	1 771 253	(3 640 056)
Variation des créances d'exploitation	(35 710 220)	(8 424 115)
Variation des autres débiteurs	6 851 336	(526 151)
Variation des dettes d'exploitation	7 808 072	4 022 295
Variation des autres créditeurs	(908 651)	(293 181)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	(20 188 210)	(8 861 208)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)	(29 234 024)	(2 483 684)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(7 764 875)	(4 469 648)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 537 925	453 473
Augmentation des titres de participation	(17 293 114)	(4 324 868)
Augmentation des autres immobilisations financières	(7 217 453)	(8 216 744)
Diminution des immobilisations financières	8 761 603	7 196 623
Variation des valeurs mobilières de placement	7 155 973	(1 448 592)
Variation des dettes sur immobilisations	(1 207 888)	1 712 580
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(13 027 829)	(9 097 176)
Dividendes versés	(299 577)	(596 261)
Augmentation des dettes financières	99 266 426	28 576 005
Diminution des dettes financières	(82 975 481)	(13 075 864)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	15 991 368	14 903 880
VARIATION DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)	(26 270 485)	3 323 020
Trésorerie d'ouverture	44 361 063	41 038 043
Trésorerie de clôture	18 090 578	44 361 063

1. ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

1.1. Contrat de syndication du 26/09/2005

SMOBY et ses filiales, GROUPE BERCHET, MAJORETTE SOLIDO et ECOIFFIER ont conclu avec un pool de banques un contrat de crédit d'un montant maximum de 250 millions d'euros. Ce contrat a pour objet le refinancement de la dette existante des entités du groupe et notamment de la dette de la société GROUPE BERCHET. Ce contrat de crédit se ventile de la façon suivante :

- tranche A de 52 millions d'euros consentie à SMOBY et destinée au refinancement de la dette du groupe à moyen et long terme. L'échéance de cette tranche est fixée au septième anniversaire de la date de signature de la convention ;
- tranche B d'un montant maximum de 178 millions d'euros mobilisable sur la base de cessions de créances professionnelles et consentie à SMOBY, ou l'une de ses filiales. Cette tranche est destinée au refinancement de la dette à court terme et a pour échéance le cinquième anniversaire de la date de signature de la convention ;
- tranche C de 20 millions d'euros consentie à SMOBY et destinée au financement d'acquisitions futures, à échéance au septième anniversaire de la date de signature de la convention.

Les conditions de taux sur ce contrat de crédit se présentent comme suit : Euribor de la période pour les tirages en euros et Libor de la période pour des tirages en USD plus une marge différente selon les tranches et en fonction du ratio d'endettement net sur EBE. Le 31 mars 2006, le taux sur la tranche A est Euribor 3 mois + 0,85 % et celui de la tranche B Euribor 1 mois + 0,60 %.

Des engagements financiers doivent être respectés sur la durée du contrat de crédit. Des covenants ont été fixés sur la base des comptes consolidés du groupe.

Les engagements donnés par le groupe, en contrepartie de ce crédit, sont les suivants :

- cession de créances professionnelles, en garantie des sommes dues sur la tranche B ;
- contrat de gage portant sur les actions des sociétés GROUPE BERCHET, JLB DEVELOPPEMENT et MAJORETTE SOLIDO ;
- nantissement de la marque SMOBY ;
- garantie de SMOBY sur l'ensemble des sommes dues par ses filiales au titre du contrat.

1.2. Aménagements du contrat

La société a ensuite obtenu des dérogations aux obligations du contrat de syndication par accords en date du 16 janvier, 16 février, 2 juin et 30 août 2006, portant sur :

- la réduction du ratio de couverture des cessions de créances faites à titre de garantie (cessions Dailly) ;
- l'assouplissement des critères d'éligibilité des créances pouvant être cédées aux banques.

- Les engagements supplémentaires se présentent comme suit :
- augmentation de la marge applicable aux tranches A et B ;
 - gage sur l'intégralité des stocks de produits finis, marchandises et matières premières ;
 - cession de créances portant sur l'intégralité du poste clients à compter du bon de commande des produits finis.

En vue de procéder à une augmentation de ses fonds propres et de mettre en œuvre un programme de cession d'actifs, la société a ensuite sollicité de son pool de banques :

- un crédit relais de 27 millions d'euros jusqu'au 31 mars 2007 en financement anticipé des apports en fonds propres ou quasi fonds propres prévus avec un ou plusieurs investisseurs ;
- un report de la première échéance de 7,5 millions d'euros concernant la tranche A au 31 mars 2007.

Cet accord a fait l'objet d'une homologation par le tribunal de commerce de Lons le Saunier, par ordonnance en date du 30 octobre 2006, dans le cadre d'une procédure de conciliation. En contrepartie, la société SMOBY MAJORETTE GROUPE a donné en garantie les 445 000 actions qu'elle détient dans SMOBY.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Généralités

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Notamment :

- Code de commerce : Art. L. 123-12 à L. 123-28 ;
- Décret n° 83-1020, du 29 novembre 1983 ;
- Règlement CRC n° 99-03, du 29 avril 1999, concernant la réécriture du Plan comptable général ;
- Règlement CRC n° 2002-10, relatif aux nouvelles règles sur l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- Règlement CRC n° 2004-06, relatif aux nouvelles règles sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. L'option choisie, pour l'application des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06, est la méthode rétrospective.



2.2. Conversion des transactions en devises

Les transactions en devises sont converties au cours du mois de comptabilisation des factures. Les créances et dettes sont ajustées en fin d'exercice, au cours de clôture, pour les devises extérieures à la zone euro. Les écarts de conversion sont inscrits :

- à l'actif du bilan, lorsque la différence correspond à une perte latente ;
 - au passif du bilan, lorsque la différence correspond à un gain latent.
- Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. A compter de cet exercice, il est fait application du règlement CRC n° 2004-06, relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, et du règlement CRC n° 2002-10, relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs. La méthode rétrospective a été appliquée, ce qui a généré une diminution des amortissements, au 1er avril 2005, pour un montant de 4 030 € (voir note 3.1). Les points suivants peuvent être signalés :

- les frais de recherche et développement, constitués de dépenses engagées pour la création de nouveaux produits, sont amortis sur 3 ans ;
- les logiciels sont amortis sur une durée maximum de 5 ans ;
- les marques ne sont pas amorties, mais font l'objet d'une revue périodique, afin de s'assurer que les valeurs d'usage ne sont pas inférieures aux montants inscrits en comptabilité. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée ;
- les brevets sont amortis sur 3 ans ;
- le fonds commercial est totalement amorti.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles règles (voir note 2.3), les évaluations des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées, seules les durées d'utilité ont été revues. L'application de la méthode rétrospective a conduit à allonger la durée d'amortissement de certains actifs et à reconstituer le coût net amorti de chaque immobilisation, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Cela se traduit par une diminution des amortissements, au 1er avril 2005, pour un montant de 5 619 359 € (voir note 3.2). Les amortissements sont calculés, suivant le mode linéaire, en fonction de la durée

d'utilité des immobilisations. Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

Constructions	30 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	10 à 20 ans
Moules	3 ans
Agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	20 ans

2.5. Participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire tient compte des capitaux propres, mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

2.6. Stocks

Les stocks de produits achetés sont évalués selon la méthode FIFO. Les produits finis et en cours sont valorisés au coût complet de production, comprenant les consommations, les amortissements, ainsi que l'ensemble des charges de production.

2.7. Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse à la date de clôture de l'exercice, pour les titres cotés, ou à leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés.

2.9. Actions propres

Les actions propres sont généralement comptabilisées au compte 2771, « Actions propres », parmi les autres titres immobilisés, et suivent, pour leur évaluation et leur classement au bilan, les règles propres à cette catégorie de titres.

Lorsque des titres sont détenus explicitement dans le but de réduire le capital, ils sont inscrits au compte 2772, « Actions propres en voie d'annulation », parmi les autres titres immobilisés. Leur valeur comptable n'est soumise à aucune dépréciation et reste égale à leur prix d'achat jusqu'à leur annulation, dès lors que, dès l'origine, leur inscription doit être regardée comme équivalant à une réduction des capitaux propres.

Lorsque tout ou partie des titres est, dès l'origine, affectée explicitement à l'attribution aux salariés, ou destinée à régulariser les cours, ces titres sont inscrits au compte 502, « Actions propres », et suivent, pour leur évaluation et leur classement au bilan, les règles correspondant à cette catégorie de titres.

En cas de cession, le résultat net est porté, selon le cas, au compte :

- 6783, « Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions émises par elle-même » ;
- 7783, « Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions émises par elle-même ».

2.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comptabilisées sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.11. Engagements de retraite

La société comptabilise une provision pour charges pour l'intégralité des engagements de retraite non couverts par un fonds d'assurance. Les engagements de retraite de la société, vis à vis de ses salariés, sont constitués des seules indemnités de fin de carrière. Celles-ci sont évaluées, pour l'ensemble des salariés présents à la clôture de l'exercice, en fonction de l'éventualité d'un départ à la retraite à partir de 60 ans et de la probabilité de verser ces droits, compte tenu du taux de rotation du personnel observé, du taux de mortalité et d'un taux d'actualisation. Le montant des droits acquis, à la date de clôture, est basé sur l'indemnité de départ à la retraite, telle qu'elle est définie par la convention collective, augmentée du montant des charges patronales. Les rémunérations servant de base au calcul font l'objet d'une revalorisation.

2.12. Impôts sur le résultat

SMOBY est la société mère d'un périmètre d'intégration fiscale. Le groupe comprend actuellement cinq sociétés : SMOBY, ECOIFFIER, KIDGET, MOB et MONNERET INDUSTRIE. La convention d'intégration fiscale appliquée par le groupe

retient la méthode de neutralité selon laquelle :

- chaque filiale enregistre dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration, une charge d'impôt sur les sociétés, comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits fiscaux qu'elle a engendrés ;
- l'économie d'impôt est comptabilisée entièrement chez SMOBY, en produits ;
- SMOBY enregistre dans ses charges, ou dans ses produits, la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

2.13. Tableau des flux de trésorerie

2.13.1. Définition de la trésorerie

La trésorerie est définie, par la société, comme la somme :

- des valeurs à l'encaissement,
- des dépôts à vue dans les banques,
- des comptes de caisses,
- des OPCVM et autres placements à court terme, nets de provisions pour dépréciation.

Pour la société, les placements à court terme sont des placements à échéance inférieure ou égale à trois mois, à partir de la date d'acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les intérêts courus non échus sont exclus de la trésorerie et présentés avec les flux de trésorerie d'exploitation.

2.13.2. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Pour la présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, la société utilise la méthode indirecte, à partir du résultat net. Selon cette méthode, le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrée ou de sortie de trésorerie, liés à l'exploitation, et des éléments de produits, ou de charges, liés aux flux de trésorerie concernant les investissements, ou le financement. Sont notamment classés en flux de trésorerie d'exploitation :

- les intérêts financiers, versés ou reçus, car ils entrent dans le calcul du résultat net,
- l'impôt sur le résultat.

2.14. Instruments financiers

La société utilise différents instruments financiers, pour réduire son exposition aux risques de change et de taux. Des contrats de change à terme sont souscrits, afin de couvrir les transactions commerciales, et la société utilise des instruments de couverture de risques de taux.



3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

EN EUROS	31/03/2005	+	CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (1)	APPORT PARTIEL D'ACTIF (2)	VIREMENTS POSTE À POSTE	31/03/2006
Frais de recherche et développement	683 786	80 000			262 700	1 026 486
Logiciels	3 202 675	164 231		(29 053)		3 337 853
Marques	104 326					104 326
Brevets	155 625					155 625
Fonds commercial	153 059					153 059
Autres immobilisations incorporelles	417 088					417 088
Immobilisations incorporelles en cours (3)	141 322	178 632				319 954
TOTAL BRUT	4 857 881	422 863	0	(29 053)	262 700	5 514 391
Frais de recherche et développement	237 403	280 377	(1 250)			516 530
Logiciels	1 842 835	362 195	(2 780)	(1 377)		2 200 873
Brevets	152 981	1 091				154 072
Fonds commercial	153 059					153 059
Autres immobilisations incorporelles	325 619					325 619
TOTAL AMORTISSEMENTS	2 711 897	643 663	(4 030)	(1 377)	0	3 350 153
TOTAL NET	2 145 984	(220 800)	4 030	(27 676)	262 700	2 164 238

(1) Suite à l'application des nouvelles règles, relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, les amortissements des immobilisations incorporelles sont diminués, à hauteur de 4 030 euros, en contrepartie du compte « Report à nouveau » (voir note 3.11.3).

(2) Le bénéficiaire de l'apport est la société SMOBY ENGINEERING. Voir note 3.3.1 (7).

(3) Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des logiciels.

3.2. Immobilisations corporelles

EN EUROS	31/03/2005	+	-	CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (1)	APPORT PARTIEL D'ACTIF (2)	VIREMENTS POSTE À POSTE	31/03/2006
Terrains	1 910 620		(1 350)				1 909 270
Constructions	22 343 181	3 857 851	(4 042 451)			120 812	22 279 393
Matériel industriel	15 376 189	200 838	(1 551 554)		(1 846 794)	336 399	12 515 078
Moules	14 181 277	7 770	(1 195 839)		(35 992)	1 305 853	14 263 069
Autres immobilisations corporelles	2 803 324	151 537	(94 078)		(32 626)	40 647	2 868 804
Immobilisations corporelles en cours (3)	1 477 873	3 066 166	(196 236)		(97 592)	(2 015 301)	2 234 910
Avances et acomptes	88 735	57 850				(51 110)	95 475
TOTAL BRUT	58 181 199	7 342 012	(7 081 508)	0	(2 013 004)	(262 700)	56 165 999
Terrains	549 952	32 777	(1 351)	2 005			583 383
Constructions	10 904 452	995 919	(180 819)	(1 918 770)			9 800 782
Matériel industriel	13 178 269	831 572	(1 432 694)	(2 663 356)	(1 246 492)		8 667 299
Moules	11 287 976	2 418 820	(1 145 745)	(892 469)	(8 981)		11 659 601
Autres immobilisations corporelles	1 511 898	301 002	(33 576)	(146 769)	(14 457)		1 618 098
TOTAL AMORTISSEMENTS	37 432 547	4 580 090	(2 794 185)	(5 619 359)	(1 269 930)	0	32 329 163
TOTAL NET	20 748 652	2 761 922	(4 287 323)	5 619 359	(743 074)	(262 700)	23 836 836

(1) Suite à l'application des nouvelles règles, relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, les amortissements des immobilisations corporelles sont diminués, à hauteur de 5 619 359 euros, en contrepartie du compte « Report à nouveau » (voir note 3.11.3).

(2) Le bénéficiaire de l'apport est la société SMOBY ENGINEERING. Voir note 3.3.1 (7).

(3) Les immobilisations corporelles en cours correspondent, essentiellement, à des moules.

3.3. Participations

3.3.1. Évolution du poste au cours de l'exercice 2005/2006

EN EUROS	31/03/2005	+	-	VIREMENTS DE POSTE À POSTE	31/03/2006
DISTRIMÉDIA 39 (1)		40 000			40 000
ECOIFFIER	20 122 843				20 122 843
EUROBALL	5 000				5 000
FULLMORE CORPORATION (2)		137 176			137 176
GIOCHI PREZIOSI FRANCE	49 000				49 000
GROUPE BERCHET (3)		7 550 349			7 550 349
ITER (4)		2 477 500			2 477 500
J 39 DISTRIBUTION	10 863				10 863
JLB DEVELOPPEMENT (5)		7 000 000			7 000 000
JOUETS 39	3 091				3 091
KIDGET	131 106				131 106
MAJORETTE SOLIDO (6)	18 454 381			2 641 255	21 095 636
MAJORETTE THAILAND	4 224 583				4 224 583
MOB	5 076 552				5 076 552
MONNERET INDUSTRIE	2 190 000				2 190 000
SMOBY ARGENTINA	1 861 828				1 861 828
SMOBY CHILE	41 065				41 065
SMOBY DEUTSCHLAND	25 000				25 000
SMOBY ENGINEERING (7)		40 000	770 750		810 750
SMOBY EST	95				95
SMOBY HOLLAND (8)		4 000			4 000
SMOBY HONG KONG	1 457				1 457
SMOBY INTERACTIVE (9)		38 500			38 500
SMOBY INTERNATIONAL	3 430				3 430
SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS (10)	5 467 000			6 860 000	12 327 000
SMOBY MAJORETTE ITALIA	318 469				318 469
SMOBY MEXICO (11)	4 070			1 624 044	1 628 114
SMOBY PORTUGAL	100 000				100 000
SMOBY RUSSIE	284				284
SMOBY SUISSE	12 682				12 682
SMOBY UK	128				128
SMOBY UKRAINE (12)		5 589			5 589
TOTAL BRUT	58 102 927	17 293 114	770 750	11 125 299	87 292 090
SMOBY ARGENTINA	853 034				853 034
SMOBY CHILE	41 065				41 065
SMOBY EST	95				95
SMOBY MEXICO (11)	4 070	1 624 044			1 628 114
TOTAL PROVISIONS	898 264	1 624 044	0	0	2 522 308
TOTAL NET	57 204 663	15 669 070	770 750	11 125 299	84 769 782



- (1) SMOBY a souscrit la totalité des titres de DISTRIMÉDIA 39, lors de la constitution de la société, en date du 14 décembre 2005. La société est domiciliée à Lavans les st Claude (Jura).
- (2) SMOBY a souscrit 42% des titres de FULLMORE CORPORATION, lors de la constitution de la société, en date du 31 décembre 2005. La société est domiciliée à Hong Kong.
- (3) SMOBY a acquis 64,48% des titres de la société GROUPE BERCHET, domiciliée à Oyonnax (Ain), en date du 20 juin 2005. Les 35,52% restants sont détenus par la société JLB DEVELOPPEMENT.
- (4) SMOBY a acquis la totalité des titres de la société ITER, entité du groupe BERCHET, en date du 31 mai 2005. La société est domiciliée à Oyonnax (Ain).
- (5) SMOBY a acquis la totalité des titres de la société JLB DEVELOPPEMENT, entité du groupe BERCHET, en date du 20 juin 2005. La société est domiciliée à Oyonnax (Ain).
- (6) Augmentation de capital de MAJORETTE SOLIDO, au profit de SMOBY, libérée par compensation avec une créance financière sur la société (voir note 3.4).
- (7) SMOBY a souscrit la totalité des titres de SMOBY ENGINEERING, en date du 31 mai 2005, lors de la constitution de la société. En date du 23 décembre 2005, SMOBY a fait apport à SMOBY ENGINEERING, à titre d'apport partiel d'actif placé sous le régime des scissions, avec effet rétroactif au 1er juillet 2005, de sa branche d'activité industrielle de rotomoulage, évaluée à la somme de 770 750 €.
- (8) SMOBY a acquis la totalité des titres de SMOBY HOLLAND, en date du 13 juin 2005. La société est domiciliée à Haarlem.
- (9) SMOBY a souscrit 96,25% des titres de la société SMOBY INTERACTIVE, lors de la constitution de la société, en date du 19 mai 2005. La société est domiciliée à Lavans les st Claude (Jura).
- (10) Augmentation de capital de SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS, au profit de SMOBY, libérée par compensation avec un créance financière sur la société (voir note 3.4).
- (11) Augmentation de capital de SMOBY MEXICO, au profit de SMOBY, libérée par compensation avec une créance financière sur la société (voir note 3.4). Les titres sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.
- (12) SMOBY a souscrit la totalité des titres de SMOBY UKRAINE, lors de la constitution de la société, en date du 8 décembre 2005. La société est domiciliée à Kiev.

3.3.2. Autres informations

EN MILLIERS D'EUROS	DATE D'ARRÊTÉ	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES (1)	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENU DIRECTEMENT	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS BRUTE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS NETTE	PRÊTS ET AVANCES	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	RÉSULTAT NET	DIVENDES ENCAISSÉS (2)
DISTRIMÉDIA 39										
LAVANS LES ST CLAUDE (JURA)										
n° Siren : 487 752 156	31/03/2007	40	0	100,00%	40	40	33	0	0	
ECOIFFIER										
Bellignat (Ain)										
n° Siren : 773 201 330	31/03/2006	180	3 545	100,00%	20 123	20 123	0	30 788	27	698
EUROBALL										
Londres										
Angleterre	31/12/2005	10	58	50,00%	5	5	0	853	17	
FULLMORE CORPORATION										
Hong Kong										
Chine	31/03/2007	319	0	42,00%	137	137	0	0	0	
GIOCHI PREZIOSI FRANCE										
Lons le Saunier (Jura)										
n° Siren : 437 491 566	30/06/2006	100	6 706	49,00%	49	49	0	39 872	1 684	
GROUPE BERCHET										
Oyonnax (Ain)										
n° Siren : 400 432 381	31/03/2006	39 500	(11 681)	64,48%	7 550	7 550	0	104 313	(24 547)	
ITER										
Oyonnax (Ain)										
n° Siren : 428 826 366	31/03/2006	40	200	100,00%	2 477	2 477	0	585	233	
J 39 DISTRIBUTION										
Lavans les st Claude (Jura)										
n° Siren : 349 856 641	31/03/2006	8	1 839	80,00%	11	11	0	1 122	123	
JLB DEVELOPPEMENT										
Oyonnax (Ain)										
n° Siren : 351 020 474	31/03/2006	1 750	2 395	100,00%	7 000	7 000	0	381	(3 474)	
JOUETS 39										
Lavans les st Claude (Jura)										
n° Siren : 327 868 956	31/03/2006	9	0	25,00%	3	3	305	35 107	0	
KIDGET										
Lons le Saunier (Jura)										
n° Siren : 353 694 375	31/03/2006	120	344	100,00%	131	131	0	0	(2)	
MAJORETTE SOLIDO										
Dagneux (Ain)										
n° Siren : 391 579 836	31/03/2006	10 000	2 250	100,00%	21 096	21 096	0	50 685	(5 157)	
MAJORETTE THAILAND										
Bangkok										
Thaïlande	31/03/2006	6 276	1 144	72,88%	4 225	4 225	750	8 581	158	
MOB										
Lavans les st Claude (Jura)										
n° Siren : 403 243 066	31/03/2006	3 064	1 926	100,00%	5 077	5 077	31	27 916	125	
MONNERET INDUSTRIE										
Lons le Saunier (Jura)										
n° Siren : 439 506 346	31/03/2006	2 220	1 057	98,65%	2 190	2 190	0	5 867	(54)	
SMOBY ARGENTINA										
Buenos Aires										
Argentine	31/03/2006	60	964	100,00%	1 862	1 009	95	3 024	(76)	
SMOBY CHILE										
Santiago										
Chili	31/03/2006	56	(491)	100,00%	41	0	268	2 623	92	
SMOBY DEUTSCHLAND										
Rodgau										
Allemagne	31/03/2006	25	29	100,00%	25	25	0	1 440	(47)	
SMOBY ENGINEERING (3)										
Lavans les st Claude (Jura)										
n° Siren : 482 539 244	31/03/2006	811	0	100,00%	811	811	776	2 606	(1 179)	
SMOBY EST										
Oradea										
Roumanie	31/12/2005	0	(18)	100,00%	0	0	50	0	(26)	
SMOBY HOLLAND										
Haarlem										
Pays Bas	31/03/2006	18	(24)	100,00%	4	4	100	345	12	
SMOBY HONG KONG										
Hong Kong										
Chine	31/03/2006	1	2 962	100,00%	2	2	3 428	27 462	1 209	
SMOBY INTERACTIVE (3)										
Lavans les st Claude (Jura)										
n° Siren : 482 240 280	31/03/2006	40	0	96,25%	39	39	1 550	1 907	(111)	



EN MILLIERS D'EUROS	DATE D'ARRÊTÉ	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES (1)	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENU DIRECTEMENT	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS BRUTE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS NETTE	PRÊTS ET AVANCES	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	RÉSULTAT NET	DIVidendes ENCAISSÉS (2)
SMOBY INTERNATIONAL										
Lavans les st Claude (Jura)										
n° Siren : 399 715 713	31/03/2006	5	0	75,00%	3	3	0	76 551	0	
SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS										
Valencia										
Espagne										
	31/03/2006	12 327	(420)	100,00%	12 327	12 327	5 612	0	(1 431)	
SMOBY MAJORETTE ITALIA										
Milan										
Italie										
	31/03/2006	103	1 554	100,00%	318	318	2 154	26 592	3	
SMOBY MEXICO										
Mexico										
Mexique										
	31/03/2006	1 673	(1 748)	100,00%	1 628	0	0	1 826	(2 273)	
SMOBY PORTUGAL										
Loures										
Portugal										
	31/12/2005	200	(119)	50,00%	100	100	0	2 088	(99)	
SMOBY RUSSIE										
Moscou										
Russie										
	31/12/2005	0	61	100,00%	0	0	0	1 515	308	
SMOBY SUISSE										
Genève										
Suisse										
	31/03/2006	13	63	100,00%	13	13	140	367	17	
SMOBY UK										
Bristol										
Angleterre										
	31/03/2006	0	0	100,00%	0	0	143	1 810	0	
SMOBY UKRAINE										
Kiev										
Ukraine										
	31/12/2006	6	0	100,00%	5	5	150	0	0	
TOTAL					87 292	84 770	15 585			698

(1) Hormis le résultat du dernier exercice.

(2) Dividendes encaissés par SMOBY, au cours de l'exercice 2005 / 2006.

(3) Société constituée au cours de l'exercice. Voir note 3.3.1 (7) et (9).

(4) Le résultat de SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS est affecté à hauteur de 1,9 millions d'euros par une provision pour dépréciation des titres SMOBY ESPAÑA.

La valorisation de cette entité est basée sur les participations de la société en Espagne.



3.4. Créances rattachées aux participations

EN EUROS	31/03/2005	+	-	VIREMENTS AU POSTE PARTICIPATIONS	VIREMENT AU POSTE CLIENTS	31/03/2006
DISTRIMÉDIA 39		32 914				32 914
ECOIFFIER	8 831 063		(8 831 063)			0
JOUETS 39	305 000					305 000
MAJORETTE SOLIDO (1)	9 230 270		(6 589 015)	(2 641 255)		0
MAJORETTE THAILAND	750 173					750 173
MOB	726 398	63 057	(758 851)			30 604
MONNERET INDUSTRIE	17 822		(17 822)			0
SMOBY ARGENTINA	30 855	64 155				95 010
SMOBY CHILE	250 694	17 812				268 506
SMOBY ENGINEERING		1 143 084	(367 311)			775 773
SMOBY EST	19 800	30 005				49 805
SMOBY HOLLAND		100 000				100 000
SMOBY HONG KONG	1 881 268	1 546 422				3 427 690
SMOBY INTERACTIVE		1 550 000				1 550 000
SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS (2)	13 275 199			(6 860 000)	(802 515)	5 612 684
SMOBY MAJORETTE ITALIA	2 153 878					2 153 878
SMOBY MEXICO (3)	725 435	898 609		(1 624 044)		0
SMOBY RUSSIE	105 000	90 000	(195 000)			0
SMOBY SUISSE	142 641		(2 843)			139 798
SMOBY UK	145 243		(1 647)			143 596
SMOBY UKRAINE		150 000				150 000
TOTAL BRUT	38 590 739	5 686 058	(16 763 552)	(11 125 299)	(802 515)	15 585 431
SMOBY MEXICO	725 435		(725 435)			0
TOTAL PROVISIONS	725 435	0	(725 435)	0	0	0
TOTAL NET	37 865 304	5 686 058	(16 038 117)	(11 125 299)	(802 515)	15 585 431

(1) Augmentation de capital de MAJORETTE SOLIDO, au profit de SMOBY, libérée par compensation avec une créance financière sur la société.

(2) Augmentation de capital de SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS, au profit de SMOBY, libérée par compensation avec une créance financière sur la société.

(3) Augmentation de capital de SMOBY MEXICO, au profit de SMOBY, libérée par compensation avec une créance financière sur la société.

Les créances rattachées aux participations sont à échéance de plus d'un an pour la totalité.

3.5. Autres titres immobilisés

EN EUROS	31/03/2005	+	-	31/03/2006
Actions propres	537 419	860 971	(829 113)	569 277
Titres immobilisés divers	7 622			7 622
TOTAL BRUT	545 041	860 971	(829 113)	576 899
Provisions sur actions propres		58 686		58 686
TOTAL PROVISIONS	0	58 686	0	58 686
TOTAL NET	545 041	802 285	(829 113)	518 213



Le nombre d'actions propres détenues au 31/03/2005 s'élevait à 7 390, pour une valeur comptable de 537 419 euros. Le nombre d'actions propres acquises sur l'exercice 2005 / 2006 s'élève à 11 418, pour un prix d'achat de 860 971 euros. Le nombre d'actions propres cédées sur l'exercice 2005 / 2006 s'élève à 10 898, pour un prix de vente de 847 205 euros. Le résultat exceptionnel enregistre une plus-value nette sur la cession d'actions propres, d'un montant de 18 092 euros (voir note 4.5). Le nombre d'actions propres détenues au 31/03/2006 s'élève à 7 910, pour une valeur comptable de 569 277 euros. Au 31/03/2006, la valorisation des actions propres auto-détenues, au cours de bourse, donne une somme de 510 591 euros, soit une moins-value latente de 58 686 euros, par rapport à la valeur comptable. Une provision pour dépréciation, d'un montant de 58 686 euros, est constatée à la clôture de l'exercice.

3.6. Prêts

La somme de 2 970 000 € correspond à des avances financières, permettant d'assurer le financement de dessins animés, chargés de promouvoir un univers de jeu destiné au premier âge. Ces avances reposent sur un contrat de participation financière et ses avenants, le dernier en date du 22/03/2006, qui prévoient un amortissement en fonction des recettes nettes producteur provenant de l'exploitation du film sous la forme de jouets et de produits dérivés.

3.7. Clients et comptes rattachés

EN EUROS	31/03/2006
Clients	69 424 405
Effets à recevoir	1 447 033
Clients douteux	2 432 248
Factures à établir	2 936 245
TOTAL BRUT	76 239 931
Provisions pour dépréciation	(2 324 932)
TOTAL NET	73 914 999

Hormis les clients douteux, les clients et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

3.8. Autres créances

EN EUROS	31/03/2006
Fournisseurs débiteurs	725 822
Avoirs fournisseurs à recevoir	327 020
TVA	5 861 544
Créances sociales	7 316
CRÉANCES D'EXPLOITATION	6 921 702
Impôts sur les sociétés	369 541
Carry-back (1)	1 995 364
Crédit d'impôt recherche imputable (1)	69 347
Avances financières aux sociétés liées (1)	5 435 335
Créances diverses	2 192 588
CRÉANCES HORS EXPLOITATION	10 062 175
TOTAL AUTRES CRÉANCES	16 983 877

(1) Ces créances sont à plus d'un an.

Le total des créances, à échéance de plus d'un an, est de 7 500 046 euros. Le total des créances, à échéance de moins d'un an, s'élève à 9 483 831 euros. Une créance de carry-back, d'un montant de 1 995 364 euros, est constatée au 31/03/2006.

3.9. Valeurs mobilières de placement

EN EUROS	BRUT	PROVISIONS	NET
OPCVM	8 277 308	(14 312)	8 262 996
Actions	291 000	(192 720)	98 280
Autres placements	4 168		4 168
TOTAL	8 572 476	(207 032)	8 365 444

Le montant net des valeurs mobilières de placement, inscrites au bilan, peut être considéré comme la valeur de marché la plus représentative.

3.10. Disponibilités

EN EUROS	31/03/2006
Valeurs à l'encaissement	1 322 173
Comptes bancaires en euros	7 127 505
Comptes bancaires en autres devises	1 360 218
Intérêts courus à recevoir	7 774
Caisses	17 686
TOTAL	9 835 356

3.11. Capitaux propres

3.11.1. Tableau de variation des capitaux propres

EN EUROS	SOLDES AU 31/03/2005	CHANGEMENT DE MÉTHODE SUR LES AMORTISSEMENTS AU 01/04/2005	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2004/2005 (AGO DU 27/09/2005)	RÉSULTAT 2005/2006	RÉSERVES SPÉCIALES DES PVL (AGO DU 27/09/2005)	SOLDES AU 31/03/2006
Capital	7 306 672					7 306 672
Primes d'émission	6 845 540					6 845 540
Primes de fusion	13 920 738					13 920 738
Réserve spéciale de réévaluation	923					923
Réserve légale	578 054					578 054
Réserve légale (PVL)	152 613				(152 613)	0
Réserves réglementées (PVL)	2 635 094				(2 635 094)	0
Autres réserves	50 372 412		1 261 880		2 787 707	54 421 999
Report à nouveau		5 623 389				5 623 389
Résultat	1 561 457		(1 561 457)	(15 875 204)		(15 875 204)
TOTAL	83 373 503	5 623 389	(299 577)	(15 875 204)	0	72 822 111

3.11.2. Capital

Le capital de SMOBY se compose de 913 334 actions de 8 euros de nominal, soit un total de 7 306 672 euros.

3.11.3. Changement de méthode sur les amortissements

Suite à l'application des nouvelles règles, relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, les amortissements :

- des immobilisations incorporelles sont diminués, à hauteur de 4 030 euros,
- des immobilisations corporelles sont diminués, à hauteur de 5 619 359 euros,

en contrepartie du compte « Report à nouveau ».

3.11.4. Dividendes versés par SMOBY

L'AGO du 27/09/2005 a décidé le paiement d'un dividende de 0,33 euros par action. Le jour de la mise en paiement des dividendes, le 25/10/2005, le nombre d'actions propres auto-détenues s'élevait à 5 524. Ces titres ne donnent pas droit aux dividendes. Le total des dividendes distribués s'élève donc à : $(913\,334 - 5\,524) \times 0,33 = 299\,577$ euros.

3.11.5. Réserves spéciales des PVL

L'AGO du 27/09/2005 a décidé, en application des dispositions de la loi de finances rectificative pour 2004, que les sommes portées à la réserve spéciale des plus-values à long terme (2 787 707 euros) sont virées au compte « Autres réserves », dans les conditions prévues par la loi.

3.12. Provisions pour risques et charges

EN EUROS	31/03/2005	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	31/03/2006
Provisions pour litiges	70 000		(8 135)	(27 865)	34 000
Provision pour pertes de change	610 595	409 517	(610 595)		409 517
Provision pour risques financiers divers (1)	381 055	1 350 000	(381 055)		1 350 000
Autres provisions pour risques	33 000			(33 000)	0
Provision pour retraites (2)		333 563			333 563
Provision pour impôts (3)	776 344		(75 213)		701 131
TOTAL	1 870 994	2 093 080	(1 074 998)	(60 865)	2 828 211

(1) Cette provision correspond au solde des profits et pertes latents, sur les positions de couverture de change.

(2) Voir note 6.7.

(3) SMOBY a absorbé MONNERET JOUETS, en date du 30/09/2002. En matière d'impôt sur les sociétés, cette opération a été placée sous le bénéfice des dispositions de l'article 210 A du Code général des impôts. De ce fait, SMOBY est tenue de réintégrer dans ses bénéfices imposables, au taux de droit commun, les plus-values sur les actifs amortissables reçus lors de la fusion. La réintégration est effectuée sur 15 ans, car les actifs amortissables reçus portent uniquement sur des constructions. En application des règles comptables, une provision pour impôt a été constituée, dans les comptes de SMOBY. La reprise de cette provision, sur l'exercice 2005 / 2006, d'un montant de 75 213 euros, est comprise dans la ligne du compte de résultat « Impôts sur le résultat ».



3.13. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

3.13.1. Décomposition du poste

EN EUROS	31/03/2006
Contrat de syndication - Tranche A > 1 an	44 571 429
Contrat de syndication - Tranche B > 1 an	65 608 208
DETTES À LONG ET MOYEN TERME	110 179 637
Contrat de syndication - Tranche A < 1 an	7 428 571
Comptes bancaires créditeurs en euros	694 431
Comptes bancaires créditeurs en autres devises	1 056 136
Intérêts courus	54 853
DETTES À COURT TERME	9 233 991
TOTAL	119 413 628

3.13.2. Ventilation par échéances

EN EUROS	MONTANTS AU 31/03/2006	A MOINS D' 1 AN	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Contrat de syndication	117 608 208	7 428 571	95 322 494	14 857 143
Comptes bancaires et intérêts courus	1 805 420	1 805 420		
TOTAL	119 413 628	9 233 991	95 322 494	14 857 143

3.14. Emprunts et dettes financières divers

3.14.1. Décomposition du poste

EN EUROS	31/03/2006
Participation des salariés	201 535
Dettes sociétés liées	8 881 154
Comptes courants dirigeants	88 453
Intérêts courus	13 231
TOTAL	9 184 373

3.14.2. Ventilation par échéances

EN EUROS	MONTANTS 31/03/2006	A MOINS D' 1 AN	DE 1 À 5 ANS
Participation des salariés	201 535	23 280	178 255
Dettes sociétés liées	8 881 154		8 881 154
Comptes courants dirigeants	88 453		88 453
Intérêts courus	13 231	13 231	
TOTAL	9 184 373	36 511	9 147 862

3.15. Fournisseurs et comptes rattachés

EN EUROS	31/03/2006
Fournisseurs	28 392 572
Effets à payer	3 593 921
Factures non parvenues	15 675 386
TOTAL	47 661 879

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an, pour la totalité.

3.16. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des charges à payer, à hauteur de 2 357 959 euros. L'échéance des dettes fiscales et sociales est à plus de 5 ans, à hauteur de 50 574 euros (participation des salariés), et à moins d'un an, pour le reste.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

EN EUROS	31/03/2006	31/03/2005
Jouets fin d'année	96 226 617	96 843 991
Jouets été - permanent	32 715 638	32 225 448
Divers	1 340 289	2 188 109
TOTAL	130 282 544	131 257 548
France	72 907 725	68 028 468
Europe	51 457 875	56 272 912
Reste du monde	5 916 944	6 956 168
TOTAL	130 282 544	131 257 548

4.2. Reprises sur provisions et transferts de charges d'exploitation

EN EUROS	31/03/2006
Provisions sur stocks	1 482 472
Provisions sur créances clients	66 569
Provisions pour risques et charges	69 000
Remboursements assurances	67 945
Transferts de charges de personnel	275 812
Avantages en nature	10 910
TOTAL	1 972 708

4.3. Dotations aux provisions sur actif circulant

EN EUROS	31/03/2006
Provisions sur stocks	1 769 196
Provisions sur créances clients	49 359
TOTAL	1 818 555

3.17. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

EN EUROS	31/03/2006
Fournisseurs	1 613 750
Effets à payer	188 015
Factures non parvenues	27 464
TOTAL	1 829 229

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an, pour la totalité.

3.18. Autres dettes

EN EUROS	31/03/2006
Clients créditeurs	281 126
Avoirs clients à accorder	3 238 630
Créditeurs divers	143 758
TOTAL	3 663 514

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an, pour la totalité.

4.4. Résultat financier

EN EUROS	31/03/2006
PRODUITS FINANCIERS	
Dividendes ECOIFFIER	698 400
Intérêts sur avances financières aux sociétés liées	1 200 617
Revenus des comptes bancaires	139 720
Revenus des valeurs mobilières de placement	(4 259)
Escomptes obtenus	69 678
Gains de change	931 520
Produits nets sur cessions des VMP	719 871
Reprises provisions pour risques et charges financiers	991 650
Reprise provision pour dépréciation des avances financières	725 435
Reprise provision pour dépréciation des VMP	654 277
Swap receveur	986 827
Autres produits financiers	20 195
TOTAL	7 133 931
CHARGES FINANCIÈRES	
Intérêts des emprunts bancaires	1 374 955
Intérêts des billets de trésorerie	1 500 867
Intérêts sur avances financières des sociétés liées	317 014
Intérêts participation des salariés	11 729
Intérêts des comptes bancaires	1 145 369
Escomptes accordés	376 675
Pertes de change	2 757 819
Charges nettes sur cessions des VMP	159 391
Dotations provisions pour risques et charges financiers	1 759 517
Dotations provision pour dépréciation des titres de participation	1 624 044
Dotations provision pour dépréciation des actions propres	58 686
Dotations provision pour dépréciation des VMP	207 032
Options et primes	1 913 793
Swap payeur	1 104 802
Autres charges financières	4 196
TOTAL	14 315 889
RÉSULTAT FINANCIER	(7 181 958)



4.5. Résultat exceptionnel

EN EUROS	31/03/2006
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits des cessions des immobilisations incorporelles	27 675
Produits des cessions des immobilisations corporelles	5 281 000
Bonis sur ventes d'actions propres	71 026
Régularisations clients et fournisseurs	45 203
Divers	38 372
TOTAL	5 463 276
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Valeurs nettes immobilisations incorporelles cédées	27 675
Valeurs nettes immobilisations corporelles cédées ou rebutées	5 030 410
Malis sur ventes d'actions propres	52 934
Pénalités et amendes fiscales	130 268
Régularisations clients et fournisseurs	34 706
Divers	18 283
TOTAL	5 294 276
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	169 000

4.6. Impôts sur le résultat

4.6.1. Ventilation par nature

EN EUROS	31/03/2006
Créance de carry-back (1)	(1 995 364)
Intégration fiscale produits (2)	(402 232)
Reprise provision pour impôts (3)	(75 213)
Crédit d'impôt recherche	(69 347)
Divers (4)	497 239
TOTAL	(2 044 917)

(1) Le déficit d'ensemble du groupe, reporté en arrière au 31/03/2006, s'élève à 5 986 093 euros.

(2) Cumul des charges d'impôts comptabilisées par les filiales intégrées.

(3) Voir note 3.12 (3).

(4) La somme de 497 239 euros se décompose comme suit :
- redressement fiscal, sur les exercices 1986/1987 à 1988/1989, pour un montant de 534 061 euros. Le contentieux portait sur des crédits d'impôts sur placements de trésorerie. La société a été condamnée à payer la somme de 663 243 euros (129 182 euros sont inscrits en résultat exceptionnel sur la ligne « Pénalités et amendes fiscales ») ;
- dégrèvement, sur les exercices 2001/2002 et 2002/2003, pour un montant de 36 859 euros ;
- complément d'impôt, sur l'exercice 2004/2005, pour un montant de 37 euros.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt comptabilisé par

SMOBY serait le suivant :

EN EUROS	31/03/2006
Créance de carry-back	(54 103)
Reprise provision pour impôts	(75 213)
Crédit d'impôt recherche	(69 347)
Divers	497 239
TOTAL	298 576

4.6.2. Déficit fiscal antérieurs à l'intégration

L'évolution des déficits fiscaux reportables, antérieurs à l'intégration fiscale, se présente comme suit :

EN EUROS	31/03/2006
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 917 622
Déficits imputés sur l'exercice	0
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	1 917 622

En application de la réglementation fiscale, ces déficits sont indéfiniment reportables, pour la totalité.

4.6.3. Déficit fiscal subis durant la période d'intégration

L'évolution des déficits fiscaux reportables, subis durant la période d'intégration fiscale, se présente comme suit :

EN EUROS	31/03/2006
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	0
Déficits créés sur l'exercice	2 858 612
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	2 858 612

En application de la réglementation fiscale, ces déficits sont indéfiniment reportables, pour la totalité.

4.6.4. Information sur la situation fiscale différée

EN EUROS	SITUATION DÉBUT D'EXERCICE		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE CONCERNANT LA FISCALITÉ DIFFÉRÉE	SITUATION FIN D'EXERCICE	
	VALEUR POSTE	FISCALITÉ DIFFÉRÉE IS 33,83%		VALEUR POSTE	FISCALITÉ DIFFÉRÉE IS 33,33%
ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT					
Congés payés	1 175 966	397 829	2 765	1 201 903	400 594
Participation des salariés	45 269	15 315	1 541	50 574	16 856
Organic	248 337	84 012	(4 750)	237 811	79 262
Provision pour retraites	0	0	111 177	333 563	111 177
Provision pour pertes de change	610 595	206 564	(70 072)	409 517	136 492
Provision pour dépréciation des OPCVM	403 283	136 431	(131 661)	14 312	4 770
Écarts positifs de valeurs liquidatives sur OPCVM	0	0	136 970	410 951	136 970
Écarts de conversion passif	124 018	41 955	48 575	271 616	90 530
Déficits indéfiniment reportables	1 917 622	648 732	943 187	4 776 234	1 591 919
TOTAL	4 525 090	1 530 838	1 037 732	7 706 481	2 568 570
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT					
Écarts négatifs de valeurs liquidatives sur OPCVM	391 053	132 293	(132 293)	0	0
Écarts de conversion actif	610 595	206 564	(70 072)	409 517	136 492
Plus-value d'apport sur constructions MONNERET JOUETS	2 294 840	776 345	(75 214)	2 103 603	701 131
TOTAL	3 296 488	1 115 202	(277 579)	2 513 120	837 623

5. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

5.1. Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement ne prend pas en compte les provisions pour dépréciation des actifs circulants. Le rapprochement, avec la capacité d'autofinancement, s'établit comme suit :

EN EUROS	31/03/2006	31/03/2005
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	(9 045 814)	6 377 524
Provisions sur stocks	286 724	(20 249)
Provisions sur clients	(17 210)	225 038
Provisions sur OPCVM	(388 971)	178 706
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(9 165 271)	6 761 019

5.2. Trésorerie

Détail de la trésorerie du bilan :

MONTANTS NETS EN EUROS	31/03/2006	31/03/2005	31/03/2004
Valeurs mobilières de placement	8 365 444	25 050 391	20 692 045
Disponibilités	9 835 356	27 040 745	26 312 107
TOTAL	18 200 800	52 091 136	47 004 152



Le rapprochement, entre la trésorerie du tableau de flux et la trésorerie du bilan, s'établit comme suit :

EN EUROS	31/03/2006	31/03/2005	31/03/2004
Valeurs à l'encaissement, dépôts à vue dans les banques et comptes de caisses	9 827 582	26 709 078	26 083 157
OPCVM et placements divers à court terme	8 277 308	18 055 268	15 179 463
Provisions pour dépréciation des OPCVM	(14 312)	(403 283)	(224 577)
TRÉSORERIE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (A)	18 090 578	44 361 063	41 038 043
Intérêts courus sur disponibilités	7 774	331 667	228 950
Actions et autres VMP à moyen terme	295 168	7 451 140	6 002 548
Provisions pour dépréciation des actions et autres VMP à moyen terme	(192 720)	(250 993)	(290 747)
Intérêts courus sur VMP	0	198 259	25 358
SOUS TOTAL (B)	110 222	7 730 073	5 966 109
TRÉSORERIE DU BILAN (A) + (B)	18 200 800	52 091 136	47 004 152

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Opérations avec les entreprises liées

POSTES DU BILAN 2005 / 2006	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES (EN EUROS)
Participations	87 292 090
Créances rattachées aux participations	15 585 431
Clients et comptes rattachés	45 218 534
Autres créances	5 844 694
Emprunts et dettes financières divers	8 881 154
Fournisseurs et comptes rattachés	15 027 979
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 012 243
Autres dettes	91 985
Produits financiers de participations	1 899 017
Charges financières	317 014

REDEVANCES RESTANT À PAYER		
- à un an au plus	426 299	1 516 494
- à plus d'un an et cinq ans au plus	1 705 196	864 281
- à plus de cinq ans	2 831 183	0
TOTAL	4 962 678	2 380 775

VALEUR RÉSIDUELLE		
- à un an au plus		15 345
- à plus d'un an et cinq ans au plus		43 076
- à plus de cinq ans	1	0
TOTAL	1	58 421

6.2. Crédit-bail

Les engagements de crédit-bail, au 31/03/2006, se présentent comme suit

EN EUROS	CONSTRUCTIONS	MATÉRIEL INDUSTRIEL
VALEUR D'ORIGINE	4 274 725	5 842 077
AMORTISSEMENTS		
- cumulés des exercices antérieurs	0	2 396 667
- dotation de l'exercice	51 059	1 476 732
TOTAL	51 059	3 873 399
REDEVANCES PAYÉES		
- cumulés des exercices antérieurs	0	2 162 438
- paiements de l'exercice	152 912	1 706 402
TOTAL	152 912	3 868 840

6.3. Ventilation de l'effectif moyen

	31/03/2006
Cadres	46
Agents de maîtrise et techniciens	73
Employés	89
Ouvriers	255
PERSONNEL SALARIÉ	463
PERSONNEL INTÉRIMAIRE	93
TOTAL EFFECTIF MOYEN	556

6.4. Rémunérations allouées aux organes de direction

Les organes de direction sont rémunérés par la société holding SMOBY MAJORETTE GROUPE.

6.5. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Il s'agit de la société holding CGM.

6.6. Exposition aux risques du marché

6.6.1. Couverture des risques de change

EN EUROS AU 31/03/2006	DEISES	
	GBP	USD
Achats à terme		3 242 535
Options call euro / put devise	1 489 207	
Options put euro / call devise		2 051 585
Ventes à terme	5 699 542	833 333
Ventes de call euro / put devise		11 986 953
Ventes de put euro / call devise	2 978 413	

6.6.2. Couverture des risques de taux

EN EUROS	31/03/2006
SWAP	85 729 800

6.7. Engagements de retraite

La société comptabilise une provision pour charges, pour l'intégralité des engagements de retraite non couverts par un fonds d'assurance. A compter de cet exercice, la détermination de cette provision a été effectuée par un actuaire indépendant. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux moyen de revalorisation des salaires : 2,75%, pour les cadres, et 2,25%, pour les non cadres ;
- âge de départ à la retraite : 63 ans pour les cadres et 60-62 ans pour les non cadres ;
- taux d'actualisation : 4,25%.

Les calculs effectués suivent la recommandation CNC n° 2003-R.01, du 1er avril 2003, et prennent en compte les principaux aspects de la loi Fillon. L'évolution des engagements de retraite, au cours des deux derniers exercices, se présente comme suit :

EN EUROS	31/03/2006	31/03/2005
ENGAGEMENT TOTAL	1 362 541	693 041
Provision pour charges	333 563	0
Fonds d'assurance (1)	1 028 978	903 239
TOTAL	1 362 541	903 239

(1) SMOBY a souscrit, au cours de l'exercice 1989/1990, un contrat d'assurance couvrant l'obligation de l'entreprise de verser une indemnité, à l'occasion d'un départ à la retraite. La prime réglée à l'origine s'élevait à 335 388 euros, pour couvrir les engagements de la société, charges sociales comprises, vis à vis du personnel âgé de 50 ans et plus. Aucun versement complémentaire n'a été effectué depuis. Au 31/03/2006, les actifs financiers détenus, en représentation du contrat d'indemnités de fin de carrière, ont une valeur de marché de 1 028 978 euros.

6.8. Réglementation relative à l'environnement

La société SMOBY n'a constitué aucune provision, ni comptabilisé aucun passif, concernant les aspects environnementaux. La société n'est engagée dans aucune procédure ou contentieux à caractère environnemental.

6.9. Autres engagements

EN EUROS	31/03/2006
ENGAGEMENTS DONNÉS	
Nantissement de la marque SMOBY	
Nantissement de titres de participation	35 645 985
Nantissement de valeurs mobilières de placement	4 159 696
ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	11 661 258



Tableau des résultats des 5 derniers exercices

EN EUROS	31/03/2002	31/03/2003	31/03/2004	31/03/2005	31/03/2006
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 906 280	7 306 672	7 306 672	7 306 672	7 306 672
Nombre d'actions existantes	863 285	913 334	913 334	913 334	913 334
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires H.T.	99 254 908	128 397 389	128 331 470	131 257 548	130 282 544
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et aux provisions	8 124 620	11 298 504	9 622 701	7 371 736	(10 829 637)
Impôts sur les bénéfices	38 112	(685 253)	(36 295)	(148 678)	(2 044 917)
Participation des salariés et intéressement	318 236	460 773	545 230	399 831	54 742
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et aux provisions	642 656	2 995 161	2 904 656	1 561 457	(15 875 204)
Résultat distribué	299 898	595 332	596 261	299 577	
RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, avant dotations aux amortissements et aux provisions	9,00	12,62	9,98	7,80	(9,68)
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et aux provisions	0,74	3,28	3,18	1,71	(17,38)
Dividende attribué à chaque action	0,35	0,66	0,66	0,33	
PERSONNEL					
Effectif moyen (y compris personnel intérimaire)	720	725	712	647	556
Montant masse salariale	10 503 401	10 735 428	10 850 988	11 273 547	11 095 278
Montants versés au titre des avantages sociaux	3 951 624	4 081 869	3 947 798	3 386 057	3 896 850



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux 1 et 2 du présent rapport :

- le tableau 1 présente les avances et prêts,
- le tableau 2 présente les autres conventions.

Les personnes concernées par les conventions (Administrateur, Directeur Général, Président, Représentant permanent d'une personne morale administrateur, Gérant, Président et membre du Directoire, Président et membre du Conseil de Surveillance) sont indiquées dans le tableau 3 du présent rapport.

2. Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux 1 et 2 du présent rapport :

- le tableau 1 présente les avances et prêts,
- le tableau 2 présente les autres conventions.

Les personnes concernées par les conventions (Administrateur, Directeur Général, Président, Représentant permanent d'une personne morale administrateur, Gérant, Président et membre du Directoire, Président et membre du Conseil de Surveillance) sont indiquées dans le tableau 3 du présent rapport.

Lyon, le 24 novembre 2006

AUDIT 01

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Jean GAVARD, associé

Thierry CHAUTANT, associé



TABLEAU I : AVANCES ET PRÊTS

AVANCES OU PRÊTS		MONTANT AU 31/03/2006 (EN €)	CONDITIONS	(CHARGE) PRODUIT COMPTABILISÉS (EN €)
CONSENTIS PAR	REÇUS PAR			
CONVENTIONS NOUVELLES				
SMOBY			Crédit client excédant la durée normale de recouvrement des créances commerciales accordé à la filiale afin de lui assurer partiellement son fonds de roulement : 1 241 K€ au 31 mars 2006 dont 1 215 K€ à plus d'un an, 1 051 K€ au 31 mars 2006 dont 365 K€ à plus d'un an.	Pas de rémunération
	SMOBY ARGENTINA			
	SMOBY SA de CV			
<i>Autorisation du Conseil de Surveillance du 13 décembre 2005</i>				
SMOBY	DISTRIMEDIA 39	32 914	Avance en compte courant.	
	SMOBY ARGENTINA	95 010		
	SMOBY EST	49 805		
	SMOBY SA de CV	0		
<i>Autorisation du Conseil de Surveillance du 13 décembre 2005</i>				
SMOBY	CGM	850 000	Avance en compte courant rémunérée au taux fiscalement déductible : (4,18 % l'an au 31 mars 2006)	11 192
<i>Autorisation du Conseil de Surveillance du 13 décembre 2005</i>				
CONVENTIONS ANTÉRIEUREMENT APPROUVÉES				
SMOBY			Crédit client excédant la durée normale de recouvrement des créances commerciales accordé à la filiale afin de lui assurer partiellement son fonds de roulement : 14 242 K€ au 31 mars 2006 dont 8 035 K€ à plus d'un an, 260 K€ au 31 mars 2006 dont 127 K€ à plus de trois mois.	Pas de rémunération
	SMOBY ESPAÑA			
	MOB			
SMOBY	SMOBY UK	143 596	Avance en compte courant.	Pas de rémunération
SMOBY	SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS	5 612 684	Avance financière consentie à la filiale SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS pour une somme maximale de 18 294 K€ aux conditions du marché (taux EURIBOR 1 an + 1 point soit 4,23 % au 31 mars 2006) à l'effet de permettre à SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS de financer l'acquisition par sa filiale SMOBY ESPANA, de la société UNICE.	449 619
SMOBY	SNC OYONNAX TRANSIT	0	Avance financière rémunérée au taux EURIBOR 3 mois + 1 % : (3,81 % l'an au 31 mars 2006).	210
MOBBYJOU	SMOBY	<143 758>	Avance en compte courant.	Pas de rémunération
Danièle BREUIL Roger MOQUIN JC BREUIL Karine BREUIL	SMOBY	<88 452>	Comptes courants rémunérés au taux maximum fiscalement déductible : (4,18 % l'an au 31 mars 2006).	<4 162>

TABLEAU 2 : CONVENTIONS AUTRES QUE AVANCES ET PRÊTS

SOCIÉTÉS CONCERNÉES	NATURE, OBJET, MODALITÉ DES CONVENTIONS	MONTANT (EN €) (CHARGE) PRODUIT
CONVENTIONS NOUVELLES		
SMOBY ENGINEERING	<p>Contrat de sous-location à SMOBY ENGINEERING pour une durée de douze années à compter du 1er novembre 2005 concernant le bâtiment de Moirans (bâtiment en contrat de crédit-bail chez SMOBY). Le loyer annuel a été fixé à 385 000 €.</p> <p>Loyer facturé à SMOBY ENGINEERING : <i>Autorisation du Conseil de Surveillance du 21 novembre 2005</i></p>	160 417
JCB 01	<p>Contrat de sous-location de JCB 01 à SMOBY concernant l'ensemble immobilier de Dagneux (ensemble immobilier en contrat de crédit-bail chez JCB 01). La prise d'effet du crédit bail est fixée au jour de livraison du bâtiment prévue en aout 2006.</p> <p>Le contrat n'a pas eu d'effet sur l'exercice. <i>Autorisation du Conseil de Surveillance du 10 novembre 2005</i></p>	
GIOCHI PREZIOSI FRANCE	<p>Contrat de sous-location à GIOCHI PREZIOSI FRANCE d'une partie des locaux de Dagneux (ensemble immobilier en contrat de crédit-bail chez JCB 01). Le contrat n'a pas eu d'effet sur l'exercice. <i>Autorisation du Conseil de Surveillance du 10 novembre 2005</i></p>	
CONVENTIONS ANTÉRIEUREMENT APPROUVÉES		
MONNERET INDUSTRIE	<p>SMOBY et MONNERET INDUSTRIE ont conclu un accord de sous-traitance exclusive concernant la fabrication de jouets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SMOBY fournit les matières premières, MONNERET INDUSTRIE intervenant comme façonnier en facturant sa prestation de travail (machines et main d'œuvre), - Le prix de vente des fabrications est fixé au coût direct de production majoré d'un coefficient de 2 à compter du 1er avril 2003 (le coefficient était de 2,25 du 1er octobre 2002 au 31 mars 2003). <p>Sous-traitance facturée :</p>	<4 907 613>
MONNERET INDUSTRIE	<p>Bail commercial consenti à MONNERET INDUSTRIE pour une durée de douze années à compter du 1er octobre 2001 concernant plusieurs bâtiments situés à Lons le Saunier (39), 870, rue Blaise Pascal. Superficie globale : 28 000 m2 composés d'une usine de fabrication de produits plastiques et de bureaux. Le loyer annuel a été fixé à 655 530,77 € hors taxes. Il fait l'objet d'une révision annuelle en fonction de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.</p> <p>Loyer facturé à MONNERET INDUSTRIE :</p>	726 910
SMOBY HONG KONG	<p>Redevances facturées à SMOBY HONG KONG dans le cadre d'un contrat de location de moules et de concession d'un droit d'usage de la marque SMOBY. Redevances versées sur l'exercice :</p>	1 478 495
CGM	<p>Convention d'assistance administrative, comptable et juridique fournie par SMOBY à la société CGM, moyennant une rémunération égale à 1% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par CGM.</p>	2 665
ECOIFFIER, MOB, MONNERET INDUSTRIE, KIDGET	<p>Convention d'intégration fiscale conclue entre les sociétés MOB, ECOIFFIER et SMOBY en tant que société tête de groupe. Cette convention a pris effet à compter du 1 avril 2002. Par avenant en date du 14 avril 2003, les sociétés MONNERET INDUSTRIE et KIDGET ont rejoint le périmètre d'intégration fiscale. Au titre de l'exercice, l'économie d'impôt constatée s'élève à :</p>	402 232
PICO JUGUETES	<p>Redevances sur marques utilisées en Espagne : La redevance annuelle est fixée à 3 000 €.</p> <p>Montant :</p>	3 000



TABLEAU 3 : PERSONNES CONCERNÉES PAR LES CONVENTIONS

SOCIÉTÉ	DANIELE BREUIL	JEAN-CHRISTOPHE BREUIL	GÉRARD BONDIER	DENIS MICHAUD	ROGER MOQUIN	JACQUES ECOIFFIER	BERNARD JACOUET	KARINE BREUIL
SMOBY	Président du Conseil de Surveillance	Président du Directoire	Membre du Directoire et Directeur Général	Membre du Directoire	Membre du Conseil de Surveillance et vice-président	Membre du Directoire et Directeur Général	Membre du Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance
SMOBY Espagne	Administrateur	Administrateur	Président du Conseil d'Administration					
SMOBY UK	Administrateur	Administrateur			Gérant			
MOBBYJOU SARL								
CGM	Président	Directeur Général						Directeur Général
PICO JUGUETES	Administrateur	Président du Conseil d'administration	Administrateur					
MOB								
SNC OYONNAX TRANSIT	Gérant représentant permanent CGM							
SMOBY JUGUETES PARTICIPATIONS		Président du Conseil d'Administration et Administrateur	Vice-président du conseil d'Administration et Administrateur					
MONNERET INDUSTRIE		Représentant de SMOBY, président		Directeur Général				
ECOIFFIER						Représentant de SMOBY, Président		
KIDGET		Gérant						
GIOCHI PREZIOSI FRANCE		Directeur Général						
SCI JCB 01		Président						
DISTRIMEDIA 39		Représentant de SMOBY, Président						
SMOBY EST		Administrateur						
SMOBY ARGENTINA		Administrateur						
SMOBY SA de CV		Président du Conseil d'Administration et Administrateur						
SMOBY HONG KONG		Administrateur						
SMOBY ENGINEERING		Représentant de SMOBY, Président						



smoby majorette

BP7, F - 39170 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél. 03 84 41 38 00

Fax. 03 84 42 83 24

contact@smoby.fr

www.smoby.com